



NOUS SOMMES LÀ POUR AIDER VOTRE ENTREPRISE.

**EN PARTICIPANT AU PROGRAMME
GOUVERNEMENTAL DE STABILISATION
ÉCONOMIQUE COVID-19,**

nous vous aidons à surmonter les difficultés temporaires
causées par la crise sanitaire. Appelez votre conseiller pour
analyser ensemble les différentes options disponibles.

**Nous sommes là pour vous aider,
n'hésitez pas à nous contacter.**



LA BANQUE QUI APPARTIENT
À SES MEMBRES

Raiffeisen

MERKUR

Le 12 mars dernier paraissait la deuxième édition du Merkur nouvelle formule. Le même jour, le Conseil de gouvernement se réunissait en séance extraordinaire pour discuter de la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la propagation du virus Covid-19 et annonçait dans la foulée toute une série de mesures et de recommandations pour endiguer l'épidémie. Cinq jours plus tard, le Premier ministre déclarait l'état de crise. C'était il y a deux mois. Deux mois, c'est court. Et pourtant, ces deux mois resteront à tout jamais gravés dans l'Histoire non seulement de notre pays, mais de l'Humanité toute entière.

Deux mois pendant lesquels le monde aura assisté, ébahi, à une transformation radicale de la vie sur notre planète. Ce qui paraissait unimaginable il y a quelques semaines encore est devenu une réalité implacable : la ruée sur les supermarchés restés ouverts, l'interdiction d'abord progressive puis totale de voyager, le confinement imposé de populations entières, l'arrêt de la vie scolaire, publique et culturelle, la fermeture des hôtels, bars et restaurants, la réintroduction de frontières jusqu'au sein même d'une Europe jusque-là championne de la libre circulation des citoyens et des biens et championne de la liberté tout court et surtout – chose qui même en temps de guerre ne s'était jamais vue dans cette envergure – la suspension quasi totale de pans entiers de l'activité économique mondiale avec une mise au repos forcé de millions d'entreprises tous secteurs confondus.

Cet arrêt brutal de l'activité économique a forcé les gouvernements du monde entier à mettre en place de vastes programmes de stabilisation économique et de sauvetage des entreprises. Même s'il faut regretter l'absence de réelle

Deux mois pour changer le monde

Patrick Ernzer

Directeur, communication et marketing

coordination au niveau de l'Union européenne, des régimes de soutien ont rapidement été mis sur pied dans tous les pays pour parer au plus urgent et prévenir une déferlante de faillites et une hausse incontrôlée du chômage.

S'il faut se féliciter de la réactivité initiale du gouvernement luxembourgeois, qui a introduit rapidement – et souvent en concertation étroite avec les chambres et fédérations professionnelles – toute une panoplie de mesures de soutien aux entreprises, celles-ci continuent à souffrir massivement des effets de la crise et ce d'autant plus qu'un déconfinement et une reprise des activités rapide et généralisée ne sont pas à l'ordre du jour pour d'évidentes raisons sanitaires. Or, chaque journée sans activité économique contribue inexorablement au déclin des entreprises qui se nourrissent de cette activité.

En tant que représentant et défenseur légal des intérêts des entreprises, la Chambre de Commerce s'est organisée dès le début de la crise de manière à permettre à ses équipes de travailler à domicile et de continuer à assurer efficacement ses missions de conseil, d'assistance et de support aux entreprises. La helpline Covid-19 a été très fortement sollicitée en ces temps de détresse. Parallèlement à cette assistance par le conseil, la Chambre de

Commerce a rapidement mis en place des mesures de soutien comme l'extension des garanties accordées par la Mutualité de cautionnement et des initiatives comme la plateforme de prêt de main d'œuvre Jobswitch ou l'initiative d'accompagnement des entreprises #ReAct.

En plus de l'aide tout à fait essentielle apportée sur le terrain, la Chambre de Commerce s'est également énormément engagée en coulisses pour élaborer, en très étroite concertation avec le gouvernement, des solutions pouvant soulager et aider les entreprises touchées par la crise. Comme l'a révélé l'enquête menée par la Chambre de Commerce auprès des entreprises pour sonder l'ampleur des difficultés rencontrées, les mesures de soutien décidées ne suffiront pas et un prolongement et une extension des mesures d'aides s'avèrent indispensables pour limiter les effets néfastes de la crise sanitaire sur l'environnement socio-économique du pays. Dans sa télé-réunion du 30 avril, l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce a proposé un premier arsenal de onze mesures à mettre en œuvre à court terme pour soulager rapidement les entreprises touchées par la crise. Mais, cela ne suffira pas. D'autres mesures seront nécessaires à moyen et long terme.

Chaque jour d'arrêt creuse, en effet, plus encore le gouffre économique dans lequel le virus a plongé la planète. A tel point que tous les observateurs économiques s'accordent à dire que la récession est désormais inévitable. La seule véritable inconnue est l'ampleur de cette récession attendue. Elle dépendra largement du succès ou non des mesures de déconfinement et de reprise des activités décidées. Aussi, la Chambre de Commerce continuera à faire tout ce qui est dans son pouvoir pour réunir les conditions d'une relance réussie.

Bonne lecture!

« Les entreprises continuent à souffrir massivement des effets de la crise et ce d'autant plus qu'un déconfinement et une reprise des activités rapide et généralisée ne sont pas à l'ordre du jour. »

40

Cover Story: Coronavirus

Soutenir les entreprises,
plus que jamais!

40 — 59

Alors que le Luxembourg, comme de nombreux autres pays, est confiné depuis plusieurs semaines, les inquiétudes se font de plus en plus nettes quant à l'impact de la situation sanitaire sur l'économie.

Le magazine Merkur a bouleversé ses contenus pour dresser un inventaire des aides destinées aux entreprises dont les affaires sont impactées.



Poster: Covid-19:
programme de
stabilisation de
l'économie

06

CORPORATE NEWS

06 — 26

Plus de 50.000 entreprises créent, innovent, produisent, embauchent, exportent, remportent des contrats, lancent de nouveaux projets... Rendez-vous avec la vie des entreprises du Luxembourg.

28

INSTITUTIONAL NEWS

28 — 38

Les chambres professionnelles, fédérations, associations, ministères et autres institutions, négocient, encadrent, forment, contribuent au débat public, organisent des rencontres... Rendez-vous avec leurs activités.

60

THE ECONOMY

60 — 72

Semestre européen – paquet d'hiver 2020
Quelles recommandations pour le Luxembourg? 60

Economie circulaire
Un nouveau plan d'action européen 64

Crise économique
De 2008 au Covid-19: comparaison n'est pas raison 68

Show and tell 70

The Eye of the Economist 72

76

LEGAL INSIGHT

76 — 77

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
Adoption de deux nouveaux textes législatifs

82

MARKET WATCH

82 — 83

EUregio Meuse-Rhin

84

THE INTERVIEW

84 — 87

Franz Fayot, ministre de l'Économie

90

STARTUP

90 — 95

ANote Music
La valeur des notes

96

SUCCESS STORY

96 — 107

POST
POST à l'avant-poste 96

Deirepensioun Lassie
L'arche de Chantal 102

108

MEET OUR MEMBERS

108 — 111

Groupe HEIN
Trois sociétés, une affaire de famille 108

BEMO Europe
Une petite entité qui voit loin 110

112

MEET OUR PEOPLE

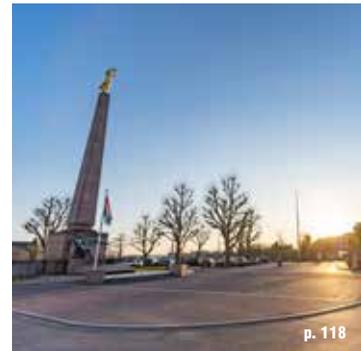
112



p. 78



p. 102



p. 118

114 IN THE SPOTLIGHT 114— 121

Film Festival 2020 : clap de fin prématuré	114
Immersion dans le Luxembourg confiné	118
Combat contre le coronavirus	120

124 COMING UP SOON 124

125 UPCOMING TRAINING SESSIONS 125

130 THE MAKING OF ... 130

Fargo



Fiche IDEA

Consensus économique 2020 : utile au débat de l'après-crise



Discover a complete English version of the cover story:
www.cc.lu/merkur

— ENGLISH CONTENT —

CORPORATE NEWS 20

INSTITUTIONAL NEWS 37

THE ECONOMY 74

In a nutshell

BUSINESS VOICES 78

The vaccine hunters racing to save the world from the coronavirus pandemic

STARTING BLOCKS 88

Ceaszy, Cleveryak and Totem

IN THE SPOTLIGHT 116

ASEAN Day in Luxembourg 116

CATAPULT:
 Inclusion Africa 117

BLAST FROM THE PAST 122

The more things change, the more they stay the same?

Corporate News



— SOURCES ROSPORT —

Plus que jamais écoresponsables

Depuis 60 ans, les Sources Rosport proposent des eaux minérales naturelles, puisées sur un site situé sur les bords de la Sûre. À l'écoute de ses clients, l'entreprise a constaté une préoccupation de plus en plus importante pour l'écologie et l'éco-responsabilité. Elle poursuit donc encore et toujours ses démarches d'innovation dans ces domaines.

Chez Rosport, la stratégie écoresponsable est entamée depuis bien longtemps. Les produits sont distribués exclusivement au Grand-Duché pour réduire au strict minimum les chemins de transport de la source vers les consommateurs, diminuant ainsi significativement les émissions de gaz à effet de serre. La politique environnementale de la PME prévoit également des approvisionnements auprès de fournisseurs locaux : les bouchons des bouteilles PET viennent de Wiltz, les bouteilles elles-mêmes de Bascharage, les étiquettes des bouteilles en PET arrivent de Roost, et les cartonnages de certains emballages de Lintgen.

Pour réduire l'utilisation de plastiques à usage unique, Rosport a entrepris depuis 2011 de baisser le poids des bouteilles PET et utilise un film plastique d'emballage plus éco-responsable. L'économie en plastique que ces pratiques permettent de réaliser sur un an, est de l'ordre de 50 tonnes de matière. Les Sources Rosport s'intéressent également à l'utilisation de matières recyclées. En 2014, l'entreprise a signé un accord avec Valorlux et Plastipak, pour le recyclage de ses bouteilles. Aujourd'hui, les bouteilles Viva et Rosport Blue contiennent 50% de rPET (PET recyclé). La bouteille PET verte (Rosport Classic) est, quant à elle, fabriquée avec 75% de matière recyclée et 25% de BIO PET, issu de la canne à sucre.

Pour aller plus loin, la direction du sourcier luxembourgeois vise 100% de matière recyclée pour les bouteilles Viva et Rosport blue, d'ici fin 2020. Un challenge qui, bien qu'ambitieux, positionnera les Sources Rosport comme étant une des premières entreprises européennes à franchir ce cap.

L'ambition concerne aussi les emballages secondaires. Les multi-packs des gammes Viva et Rosport Blue sont emballés depuis 2011 d'un film plastique portant le label «*I'm Green – biobased*», certifiant que plus de 50% du film est réalisé avec du polyéthylène issu de canne à sucre cultivée de manière responsable. Le bilan écologique est largement positif car, grâce à la photosynthèse, la plante de canne à sucre absorbe nettement plus de CO₂ que sa transformation et son transport n'en génèrent.

Enfin, en 2015, Sources Rosport a pris la décision de changer la totalité de ses casiers de manière écologique. Les anciens casiers furent broyés et utilisés pour la fabrication des tout nouveaux casiers gris de la gamme actuelle. Une réutilisation circulaire et respectueuse de l'environnement, à l'instar des bouteilles en verre qui sont fabriquées avec plus de 60% de verre recyclé. —

■ Plus d'informations : www.rosport.com

— OUNI —

Orienté plein sud

Depuis le 14 mars 2020, la ville de Dudelange accueille un magasin OUNI, deuxième ouverture de l'enseigne, déjà présente à Luxembourg-ville depuis décembre 2016. La dynamique quatrième ville du pays rajoute ainsi une précieuse pierre à son paysage commerciale.



Un peu plus de trois ans après l'apparition de la toute première épicerie bio sans emballages installée rue Glesener, en plein quartier de la gare à Luxembourg-ville, Ouni (pour Organic, Unpacked, Natural Ingredients) investit le sud du pays et ouvre un second magasin de 180 m² dont une surface de vente d'environ 100 m², au cœur de Dudelange (14-16 rue de la Libération).

Il est l'aboutissement d'un processus entamé en juin 2019 qui a vu, notamment, la coopérative parvenir à lever, en l'espace de cinq mois, les 100.000 euros nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Fin février 2020, les comptes affichaient 138.700 euros de participation des membres et 15.000 euros de dons, sans compter les heures de main d'œuvre bénévoles offertes sur le chantier (photo). Une réussite qui est aussi un nouveau commencement. Pour continuer à progresser, la jeune entreprise

fait savoir qu'elle a encore et toujours besoin de financements afin d'asseoir et assurer son fonctionnement et de pérenniser ce nouveau magasin. Joshua Streitz, actuel gérant, précise : « Outre l'équipe de direction et de gestion d'OUNI, la Ville de Dudelange, l'association Transition Diddeleng, les partenaires professionnels, les fournisseurs, fondations et membres actifs ont consacré du temps, de la sueur et de l'argent... C'est le principe d'une coopérative et il est réjouissant de voir tant d'hommes et de femmes se mobiliser ainsi autour d'un projet commun. »

De son côté, la Ville de Dudelange estime qu'Ouni fait écho à ses politiques écologique et sociale engagées et voit dans l'arrivée de l'enseigne l'opportunité de compléter son offre de commerces de niche, tout en rendant la ville encore plus conviviale et attractive. —

■ Plus d'informations : www.ouni.lu

— GRAND FRAIS —

Une première ouverture au Luxembourg

L'enseigne française Grand Frais, qui s'inspire de l'ambiance et de la configuration des halles et marchés couverts traditionnels, a posé ses étals en mars, à Contern. Elle est spécialisée dans cinq gammes de produits alimentaires : fruits et légumes, boucherie-charcuterie, poissonnerie, fromagerie et épicerie du monde.



L'enseigne Grand Frais de Contern (rue Daniel Grün), comme les autres magasins de la chaîne, articule son offre autour de 5 marchés dédiés chacun à un domaine, fromages, viande et charcuteries, poissons, produits d'épicerie et rayon primeur, auxquels s'ajoute une boulangerie. L'accent est mis sur la qualité, le goût et parfois l'originalité des produits grâce à un travail en étroite collaboration avec les producteurs, dont certains de taille artisanale.

La dimension artisanale est d'ailleurs mise en avant à chaque comptoir.

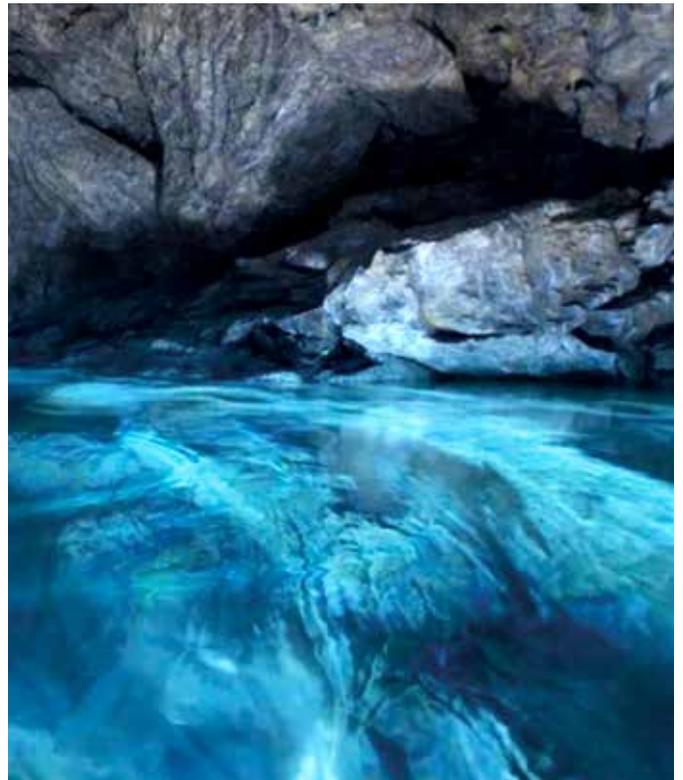
A la suite, au rayon boucherie, les viandes sont fraîchement préparées sur place et une cave de maturation est à disposition

pour des viandes d'exception.

A Contern, pour accueillir et conseiller les clients dans les différents espaces qui composent un marché traditionnel, 30 professionnels de l'alimentation ont été recrutés.

Les clients se verront proposer des promotions et animations différentes chaque jour. Le magasin est ouvert tous les jours de 8h à 20h sans interruption, propose une nocturne jusqu'à 21 h le vendredi et une ouverture matinale jusque 13h le dimanche. Un parking de 128 places permet un accès aisé. —

■ Plus d'informations : www.grandfrais.com



— BRASSERIE NATIONALE —

Claire comme de l'eau de roche

Fin mars, Lodyss, une nouvelle eau minérale, a fait son apparition sur le marché luxembourgeois, à l'initiative de la Brasserie nationale qui a décidé de faire profiter le public de la pureté de l'eau captée en sous-sol et utilisée jusque-là pour la fabrication de la bière. Cette eau possède de nombreuses qualités, qui en font une eau de choix pour les tables familiales, comme au restaurant.

Pour un brasseur historique, il n'est pas forcément naturel de commercialiser de l'eau. Pour souligner le caractère exceptionnel de cet événement, Georges Lentz, administrateur délégué de la Brasserie Nationale relève d'ailleurs que le lancement de Lodyss est une « *étape très importante pour le futur de l'entreprise, la plus importante étape depuis la fusion de Bofferding et Funck-Bricher en 1975 ou encore le rachat de Battin en 2004* ».

Lodyss provient d'une nappe aquifère géante qui se trouve en partie sous le Luxembourg, mais qui s'étend également en Gaume belge et en France. Elle est captée dans les sous-sols, à plus de 300 mètres de profondeur, sur le site de l'entreprise, à Bascharage. Ce qui fait sa pureté exceptionnelle est le fait qu'elle est emprisonnée depuis plus de 30.000 ans dans la roche impénétrable du sol, comme l'atteste une étude du List (Luxembourg Institute of Science and Technology). Elle est donc née à l'ère glaciaire, époque où la pollution due aux activités humaines n'existait pas. Ainsi la nouvelle eau peut afficher fièrement une absence totale de nitrate et une très faible teneur en sodium, ce qui la rend particulièrement adaptée à certains régimes ainsi qu'à l'alimentation des nourrissons. Son nom

court et facile à retenir fait référence à la longue Odyssée traversée par cette eau pour arriver jusqu'à nous aujourd'hui.

Lodyss est proposée exclusivement en bouteilles de verre recyclable, en trois formats (25, 50 et 100 centilitres) et en deux variantes, plate (étiquette rouge) et finement pétillante (étiquette bleue). Le logo choisi pour la nouvelle marque est fidèle aux deux lions, emblèmes du Luxembourg, que l'on trouve déjà sur toutes les bouteilles de bières de la Brasserie Nationale. Désormais, le circuit de visite du site de Bascharage comprendra une salle spécifiquement dédiée à l'histoire et aux spécificités de Lodyss.

Pour garantir l'accessibilité de chacun à cette nouvelle eau, dont les bouteilles en verre sont plus lourdes qu'un emballage plastique, la Brasserie Nationale propose un service de livraison à domicile et de reprise des bouteilles vides, à partir de son réseau de 15 magasins Drinks répartis dans tout le pays. —

■ Plus d'informations : www.lodyss.lu



Maintenant de série* sur le nouvel Actros : le système Active Brake Assist 5.

Certains parlent, d'autres passent à l'action. Le nouvel Actros.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.mercedes-benz-trucks.com

*De série pour les véhicules pour lesquels une aide active au freinage est exigée par la loi.

Mercedes-Benz

Trucks you can trust



Merbag S.A.

Site Leudelange - 3, rue Nicolas Brosius, L-3372 Leudelange, Tel.: 26 37 26-1 (Vente et Service)

Site Roost - 2, route de Cruchten, L-7759 Roost, Tel.: 26 80 85-1 (Service)



Digital Ad Aid Program Des médias solidaires

Dans le contexte de la crise sanitaire occasionnant incertitudes et difficultés pour bon nombre de sociétés actives sur le territoire luxembourgeois, Regie.lu, la régie publicitaire du Groupe Saint-Paul, a décidé d'offrir les espaces de publicité digitale sur ses sites à destination des sociétés ou des entités dont les produits et les services sont indispensables à la bonne marche économique du Luxembourg et à la vie de ses résidents. Espace Médias du groupe Editpress et la régie de Maison Moderne ont rejoint cette initiative inédite et spontanée ! Un regroupement important de sites d'information a ainsi été mis gracieusement à disposition des entreprises, institutions, fédérations professionnelles et sociétés de services qui souhaitent communiquer des messages d'intérêt général.

EuroDNS Offres gratuites

Pour faire face à l'épidémie Covid-19, EuroDNS a mis en place une initiative pour accompagner les entreprises dans le déploiement de solutions facilitant le télétravail. Cette initiative est sans obligation d'achat et est valable pour toutes sociétés.

Ainsi EuroDNS propose son aide dans l'adoption de la plateforme collaborative et de visioconférence Microsoft Teams. Pour les organisations qui ne disposent pas de Microsoft Office 365 ou qui n'ont pas équipé l'intégralité de leurs collaborateurs, EuroDNS offre Office 365 Microsoft Teams Commercial Cloud gratuitement pour une durée de 6 mois. En complément, EuroDNS propose WordPress géré gratuitement pendant un mois, et incluant Jetpack. Cette initiative aidera tous types d'entreprises ou indépendants à poursuivre leur travail et activités en publiant du contenu, des blogs ou des sites de e-commerce.

— FIRCE CAPITAL —

Le Belval Plaza a un nouveau propriétaire

Firce Capital, société d'asset management et d'investissement immobilier, a annoncé avoir acquis le centre commercial Belval Plaza, au Luxembourg.



L'acquisition a été réalisée avec des partenaires investisseurs, dont Savile Capital et Rebus. Elle a été financée par la Banque Internationale à Luxembourg, avec SCOR Investment Partners SE, China Construction Bank Europe SA et Bank of China Limited. Avec 6,5 millions de visiteurs par an, 37.150 m² et 1.200 places de parking, Belval Plaza est l'un des plus importants centres commerciaux du pays. Situé à Esch-sur-Alzette, la seconde ville du Luxembourg, le centre commercial Belval Plaza bénéficie d'une localisation stratégique. Connecté directement à la gare ferroviaire, il se situe à près de 20 minutes de Luxembourg-ville par l'A4 et à quelques minutes de la France. Il offre une grande sélection de marques internationales comme Action, Alain Afflelou, Camaieu, Chaussea, Delhaize, Esprit, Etam, Grand Optical, H&M, Leonidas, New Yorker, Saturn, Tally Weijl, Tamaris, Trafic, etc. Depuis l'arrivée de l'Université et de la gare de Belval, le centre commercial Belval Plaza est devenu le véritable cœur de la ville d'Esch-sur-Alzette, compte tenu de l'attractivité du commerce physique au Luxembourg (+3,2% en 2019) et de la forte progression de la population active, luxembourgeoise et frontalière. Christophe Fournage, président de Firce Capital, explique : « Situé au cœur d'une zone de chalandise de 225.000 personnes dotée d'un haut pouvoir d'achat (29.000 euros par an), le centre commercial Belval Plaza dispose d'un énorme potentiel de développement et d'évolution ». —

— POST LUXEMBOURG —

Lancement de l'eSIM

Depuis le 30 mars 2020, POST Luxembourg propose à l'ensemble de ses clients particuliers et professionnels la technologie eSIM, dernière évolution de la carte SIM, qui se distingue des précédentes par sa dématérialisation.

Après 20 ans de bons et loyaux services, carte SIM a vécu. La nouvelle carte eSIM de POST Luxembourg propose une puce directement intégrée au smartphone lors de sa fabrication. Par la suite, POST active les services de téléphonie mobile des clients directement sur la eSIM. Cette nouvelle technologie est disponible en point de vente POST Telecom à la souscription d'un forfait mobile pour particuliers et professionnels. En proposant la eSIM, POST permet à ses clients de nouvelles expériences avec leur produit mobile. Un des principaux avantages de la eSIM est la possibilité de pouvoir gérer plusieurs forfaits sur un même smartphone : l'eSIM peut en effet supporter plusieurs profils et il devient alors très facile d'y associer plusieurs numéros de téléphone.

« En plus de son activation simplifiée, l'eSIM permet à nos clients disposant de plusieurs numéros

mobiles, un privé et un professionnel par exemple, d'utiliser ces deux abonnements sur un même smartphone et d'être donc joignable sur les deux numéros » souligne Cliff Konsbruck, directeur POST Telecom. À l'avenir, la gamme d'appareils disposant de la eSIM va se généraliser et les utilisateurs pourront en profiter sur tablette, ou bien encore sur tout autre objet connecté disposant de cette technologie. L'utilisation de cette nouvelle carte eSIM n'est pas seulement une avancée technologique, mais également environnementale. En ligne avec ses préoccupations RSE, POST est consciente que la dématérialisation progressive des cartes SIM réduira l'utilisation de plastique. —

ACCEPTÉZ DES PAIEMENTS MOBILES DIRECTEMENT SUR VOTRE TERMINAL

Tous nos terminaux de paiement au Luxembourg sont en mesure de traiter rapidement, en toute sécurité et sans surcoût des transactions réalisées via les principales méthodes de paiement mobile basées sur des cartes.

Pour en savoir plus sur les paiements via smartphone ou smartwatch sur nos terminaux, rendez-vous sur : six-payment-services.com/paiements-mobiles

worldline.com
six-payment-services.com

— ADADA —

Site internet relooké

En 2020, Adada, le média destiné aux professionnels de la communication, des médias et du design, fête son 10^e anniversaire et offre à ses lecteurs un tout nouveau site internet.

Le nouveau site Adada, entièrement *responsive*, propose un fil d'actualité chronologique, toutes catégories confondues, pour ne rien rater. Un scroll infini permet en outre d'enchaîner la lecture des articles sans difficulté. Un puissant moteur de recherche intégré (avec fonction d'autocomplétion et suggestions automatiques) permet de retrouver n'importe quel article (parmi plus de 2000) à partir d'un mot clé, comme le nom d'une agence, d'un annonceur ou encore d'une marque. Le site comprend encore un agenda (l'agendada) et des podcasts réalisés en partenariat avec Outrospection. Il dispose désormais d'une version mobile allégée, dotée d'une navigation ultra simplifiée. *adada.lu* propose également à ses annonceurs de nouveaux formats publicitaires. Lancé en mai 2010, d'abord pour archiver les campagnes publicitaires du Luxembourg et mettre en lumière leurs créateurs, adada a évolué de blog de passionné à véritable média spécialisé. En juin 2019, le titre s'est doté d'une version magazine (trimestriel). —



Space&Time La force pédagogique du jeu

La société Space&Time a lancé le jeu Zen52, outil ludique pour faire des bilans et accompagner des formations en matière de

risque psycho-sociaux et de gestion du stress. Selon la consultante Isabelle Wachenheim, le jeu est en effet le support parfait pour créer un climat de confiance et de décontraction propice à faire émerger les échanges. Zen52, construit sur le principe du célèbre jeu de l'oie, comporte 52 cases (comme les 52 semaines de l'année) et 80 cartes de questions /réponses. Une partie devient ainsi un mini-audit du climat et de la qualité de vie au travail, propice à faire réfléchir chacun sur l'organisation en place et ses propres comportements.

■ Plus d'informations : <http://spaceandtime.eu>

— MVGM LUXEMBOURG —

Nouveaux bureaux à Leudelange

Suite au rachat du service *Property Management* de Jones Lang LaSalle, il y a un peu moins d'un an, MVGM, l'un des leaders européens de la gestion immobilière, a inauguré ses nouveaux bureaux à Leudelange et présenté l'équipe luxembourgeoise à ses clients et partenaires lors d'une soirée d'inauguration organisée début mars 2020.

La gestion immobilière constitue le cœur de métier de MVGM, gestionnaire immobilier néerlandais qui a su identifier très tôt les nombreuses opportunités des autres marchés européens et notamment luxembourgeois. C'est dans cet esprit que MVGM a repris courant 2019 les activités de gestion d'immeubles de bureaux et de centres commerciaux opérées jusque-là par Jones Lang LaSalle (JLL). Stéphane Thauk, directeur général MVGM Luxembourg a tenu à préciser: «*Fort de son expérience internationale et de son savoir-faire local, MVGM Property Management Luxembourg a pour ambition de devenir, à court terme, LA référence de la gestion immobilière au Luxembourg*». MVGM associe en effet une connaissance approfondie de la dynamique locale à une expérience internationale pour proposer ses services à un large éventail de clients, composé notamment d'investisseurs, de banques, d'entrepreneurs, de compagnies d'assurance, de propriétaires privés ou encore d'autorités gouvernementales. «*MVGM s'est rapidement développée au cours de la dernière année pour devenir une organisation européenne de gestion immobilière de premier plan. Nous sommes présents dans 10 pays européens et nous sommes fiers d'être*

également au Luxembourg, position stratégique en Europe», explique Walter Sas, directeur Integration Management, M&A, du groupe MVGM, qui poursuit: «*notre équipe luxembourgeoise, dévouée et engagée, propose une gestion immobilière de haute qualité pour les propriétaires de bureaux et d'actifs commerciaux luxembourgeois*». En 2019, MVGM Pays-Bas est devenu MVGM International et a entamé une stratégie d'expansion internationale avec le rachat en début d'année de la société Property First en Allemagne puis des départements de *Property management* de JLL dans 10 pays, dont le Luxembourg. Grâce à ces acquisitions, MVGM se positionne actuellement dans le Top 5 des sociétés internationales de *Property Management*. —



BIL Agence relocalisée

L'agence BIL de Bettembourg a déménagé au sein du Shopping Park du 263 route de Luxembourg. L'équipe accueille désormais ses clients dans les locaux flambants neufs d'une agence dédiée au conseil, qui préfigure les aménagements à venir dans le réseau BIL. Les clients d'aujourd'hui sont plus connectés et mieux informés ; ils attendent des services rapides et pratiques pour le quotidien et la personnalisation du conseil pour leurs projets plus importants. Pour les servir, la BIL combine l'humain et le digital. Ainsi, l'aménagement



de la nouvelle agence BIL de Bettembourg offre aux conseillers un cadre propice pour recevoir des clients, particuliers ou entreprises, alors qu'un espace Servibank + équipé de guichets automatiques permet de réaliser des transactions courantes, même quand l'agence est fermée.



EMILEFRISCH



Iwwerall
ënnerwee

Autocars Emile Frisch
Tél. (+352) 49 61 51-1
www.emile-frisch.lu
info@emile-frisch.lu

— ALOHA KIDS —

Des bébés qui ont 10 ans

Les guides gratuits *Quoi de 9?* soufflent leurs 10 bougies avec quelques nouveautés : lay-out revu, nouvel éditeur, Aloha Kids, et des surprises prévues tout au long de l'année 2020.



L'auteur n'a pas changé. Pour la dixième année consécutive, Alexandra Kerckhof, maman de 3 enfants, à l'origine de ces publications continue à alimenter les deux guides annuels de bons plans et d'informations, pour maman et pour bébé. *Être enceinte et accoucher au Grand-Duché de Luxembourg* et *Mes premières années avec bébé au Grand-Duché de Luxembourg* existent en français et en anglais.

Les ouvrages proposent plus de 100 pages pratiques traitant divers aspects de la parentalité : activités, éveil, nutrition, santé, formalités administratives, droits et devoirs légaux, ... Ils traitent non seulement de sujets généraux mais aussi et surtout de sujets spécifiques au Grand-Duché de Luxembourg. Ces guides au format de poche (A6) constituent donc de réels

outils de suivi personnel pour les futurs et jeunes parents. Chaque année 25.000 guides sont distribués gratuitement à travers le pays. Ils sont diffusés tout au long de l'année à travers plusieurs réseaux de distribution qui ont un lien étroit avec les futures mamans et jeunes parents du Luxembourg : crèches, cabinets médicaux (gynécologues, pédiatres, maternités, Ligue Médico-Sociale..), magasins de puériculture, partenaires commerciaux d'Aloha Kids, CNS, etc. —

■ Toute société ou association souhaitant distribuer les guides, peut envoyer un courriel à : alexandra@alohakids.eu

— BIL / GULF —

Un réseau plus large

En s'associant avec Gulf, la BIL ajoute 16 nouvelles stations essence à son service Pay@Pump. Avec un total de 47 stations, le réseau couvre désormais tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

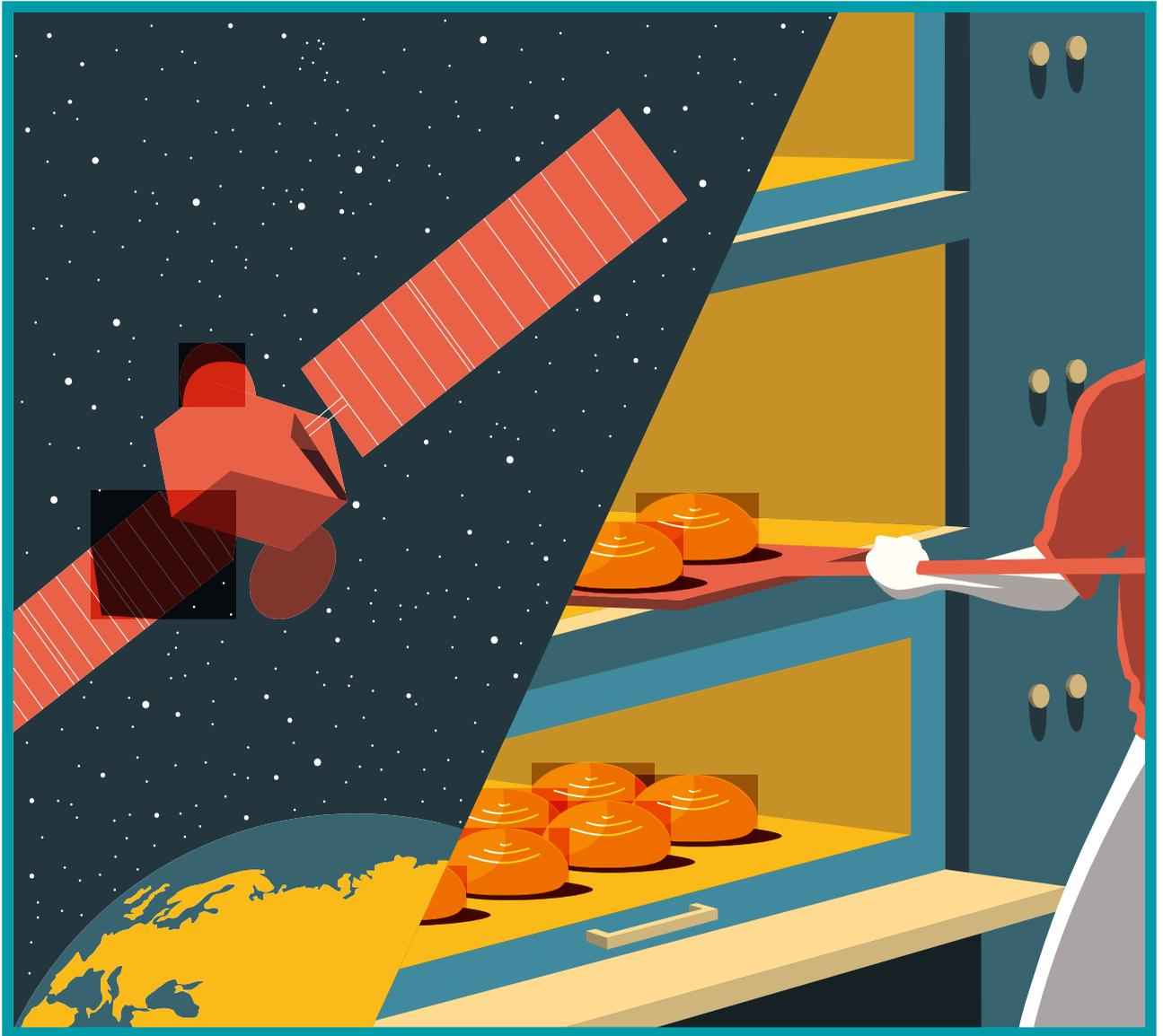


Intégré à l'application mobile BILnet de la banque, le service Pay@pump, développé en collaboration avec la startup luxembourgeoise CarPay-Diem, permet de payer son plein d'essence avec son smartphone. À son lancement en décembre 2019, le service était disponible dans 28 stations Esso et 3 stations Texaco. Avec les 16 stations Gulf qui rejoignent la solution, le réseau compte désormais 47 stations partenaires et couvre tout le pays. «*Le mode de vie de nos clients est en constant changement, et il est très important de nous adapter. Le smartphone joue un rôle central dans cette vie moderne. On l'utilise pour rester connecté, alors pourquoi pas pour payer son plein? Notre philosophie*

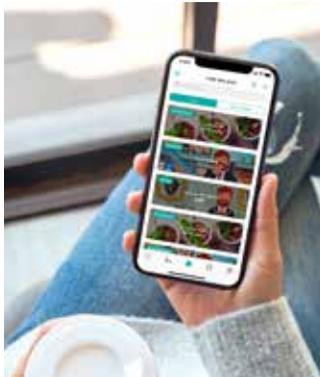
est de donner toutes les possibilités de paiement à notre clientèle, notamment aussi le paiement mobile» explique Lou Bausch, Marketing Manager de Gulf Luxembourg.

Lorsque le conducteur est dans une station-service partenaire avec son véhicule, il sélectionne le service «*Payer mon carburant*» dans l'application mobile BILnet, choisit sur l'écran la pompe qu'il souhaite utiliser et reçoit instantanément la confirmation que la pompe est prête pour lui. Il n'a plus qu'à faire le plein et, une fois terminé, le paiement est effectué automatiquement. Le reçu de la transaction s'affiche à l'écran. —

■ Plus d'informations : www.bil.com/pay@pump



**Soutenir ceux qui font l'économie,
de près comme de loin.**



LINC stayhome.henri.lu

Durant cette période de confinement et en tant que partenaire du commerce local, le groupe LINC a développé le nouvel outil *stayhome.henri.lu* qui référence gratuitement les commerces actuellement en activité au Luxembourg. L'application mobile permet une recherche par type et par lieu avec possibilité de commander en ligne sur Foostix.com pour les restaurants.



The Adecco Group Covid protect

The Adecco Group a mis en place une application mobile *Covid Protect*, disponible en français et en anglais. Cette application livre des informations sur le coronavirus ainsi que des recommandations utiles liées à l'activité professionnelle, à destination de sa communauté: collaborateurs, clients et intérimaires. Elle propose également des règles pour savoir se protéger et protéger les autres du Covid-19 sur la base des recommandations de l'OMS.

— LABGROUP —

Soutien au télétravail

Pour répondre aux besoins émergents suite au confinement, Labgroup propose deux nouveaux services à ses clients.

Face au besoin grandissant de télétravail, Labgroup offre un service de numérisation des boîtes d'archives stockées dans ses entrepôts. Ce service inclut la numérisation des documents, la distribution sécurisée des PDF par ArcStore™, ainsi que la livraison à domicile des boîtes d'archives si nécessaire. En choisissant l'option de livraison pour consultation d'une boîte d'archives à partir d'un compte ArcStore™, les personnes autorisées peuvent ajouter leur adresse privée en envoyant un e-mail à la société (Service Desk). Après vérification, la nouvelle adresse sera ajoutée dans le portail ArcStore™ et le client pourra générer une nouvelle demande avec l'adresse de livraison à son domicile. Ces services ne modifient pas la relation contractuelle et seront disponibles pendant la durée du confinement. —

■ Plus d'informations : e-mail : servicedesk@labgroup.com ou tél. : (+352) 350 222 999



— OCSIAL —

Plus de nanotubes pour moins de CO2

Le plus grand fabricant mondial de nanotubes de graphène, basé au Luxembourg, annonce que de récentes découvertes prouvent que la nanotechnologie peut révolutionner l'industrie des énergies renouvelables.

La part de l'énergie éolienne dans la production mondiale d'électricité augmente et contribue à réduire les émissions de CO2. Mais les éoliennes provoquent des interférences avec les radars et autres systèmes de navigation, ce qui complique le travail des aiguilleurs du ciel. Il en résulte un grand nombre d'interdictions de construire des parcs éoliens dans les zones à trafic aérien intense. Une société britannique a découvert que les nanotubes de graphène de l'entreprise luxembourgeoise OCSiAl pouvaient absorber plus de 99% de l'onde radar incidente. D'autres applications sont à l'étude, notamment pour les produits où des réglementations sur les interférences et radiofréquences parasites s'appliquent. —



— UNI.LU / GUARDIAN GLASS —

Soutien aux étudiants internationaux

L'Université du Luxembourg et Guardian Glass lancent un programme de bourse d'études pour soutenir les étudiants internationaux des masters en physique ou ingénierie.



Le programme, financé par Guardian Glass, qui a une présence au Luxembourg depuis près de 40 ans, contribuera à améliorer l'excellence académique et l'attrait international des programmes d'études. La nouvelle bourse sera attribuée pour la première fois en 2020 en fonction du mérite et du besoin. La bourse d'études permettra de couvrir les dépenses des étudiants internationaux pendant leurs études et leur vie au Luxembourg. La Faculté des Sciences, des Technologie et de la Médecine de l'Université du Luxembourg offre plusieurs programmes de master. Le Master of Science in Physics et les quatre programmes de Master en ingénierie sont des programmes sélectifs qui visent à attirer les meilleurs étudiants du monde entier pour étudier la physique, la science des matériaux et l'ingénierie. Ces étudiants pourront ensuite préparer un doctorat ou trouver un emploi dans l'industrie. —

LU-CIX

luxembourg internet-days

November 17 & 18, 2020

**Network Security | Cloud Security
Crisis Management & Resilience**

Luxembourg | @ Chamber of Commerce | a LU-CIX event



www.luxembourg-internet-days.com

— IMMOTOP.LU —

Un geste pour les clients

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. *Immotop.lu*, référence des sites d'espaces et annonces immobilières au Grand-Duché depuis plus de 10 ans, a souhaité soutenir à son niveau le secteur immobilier, paralysé depuis le début de la crise du Coronavirus. Avec plus de 550 agences immobilières clientes, le site d'annonces a sacrifié 10% de son chiffre d'affaires annuel de 2019, soit 250.000 euros, en supprimant la facturation de ses services de publication d'annonces pour le mois d'avril 2020 tout en maintenant son activité. Les agences immobilières luxembourgeoises et frontalières se sont également vues accorder une souplesse de paiement pour leurs factures du mois de mars 2020. —



— LARCIER —

Un site plus moderne

Le site du Journal des tribunaux se modernise. Le site qui fait le point sur l'actualité juridique au travers notamment des analyses de fond rédigées par les meilleurs spécialistes fait peau neuve. Il propose désormais un nouveau graphisme plus agréable à la consultation et à l'utilisation, un moteur de recherche performant, du contenu proposé en avant-première, l'envoi d'une newsletter hebdomadaire d'informations, une veille juridique, jurisprudentielle et judiciaire, un accès aux archives jusqu'à 1997, des podcasts explicatifs, le tout dans un format *responsive*. Il se veut ainsi être un complément idéal de la version papier du Journal des Tribunaux. —

■ L'abonnement à la version papier donne automatiquement un accès gratuit au contenu du site du JT sur <https://jt.larcier.be/>



— VIVI.LU —

Pour un logement d'urgence

En cette période de confinement, la Chambre immobilière et *vivi.lu* ont déployé une action solidaire envers les personnes en quête d'un logement d'urgence. Une rubrique dédiée «Logements d'urgence» a été mise en place sur le portail immobilier. Elle s'adresse à de nombreux ménages qui devaient prendre possession d'un logement et qui se retrouvent bloqués, les locataires actuels ne pouvant généralement pas quitter les lieux et aux personnels soignants ou encadrants, qui ont besoin de se loger au plus près de leur lieu de travail pendant cette crise sanitaire. De nouveaux biens seront mis en ligne chaque jour. —

■ Plus d'informations : www.vivi.lu



— JETFLY —

Vols gratuits pour sauver des vies

Jetfly opérant l'une des plus grandes flottes d'avions d'affaires en Europe, s'engage dans la lutte contre le Covid-19 en mettant gratuitement à disposition du corps médical sa flotte d'avions Pilatus PC-12. Jetfly a lancé un appel aux dons d'heures de vol à ses clients copropriétaires et près de 200 heures de vols ont été collectées. Jetfly, en partenariat avec les centres hospitaliers, les ministères et l'association Aviation sans Frontières soutient le personnel médical engagé à sauver des vies en leur permettant de voyager efficacement dans les régions les plus touchées, tout en limitant leur exposition. Une quinzaine de vols gratuits ont déjà été effectués et de nombreux autres sont en préparation. —

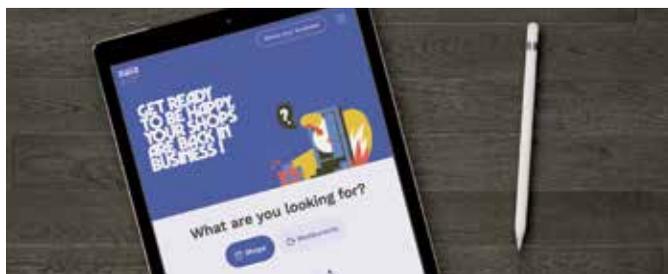
■ Une cellule opérationnelle H24 traite toutes les demandes du corps médical en provenance de tous les pays d'Europe via email : medical@jetfly.com ou tél : (+ 352) 26 43 27 27



— NALA.LU —

Un site pour soutenir les commerces

Ce nouveau site web référence les entreprises luxembourgeoises qui approvisionnent leurs clients malgré la crise.



Mise en place par des jeunes professionnels et étudiants, qui ont uni leurs expériences en matière de webdesign, économie, droit et relations publiques pour construire cette plateforme libre et indépendante pour les commerçants et leurs clients, NALA - Now Act Local Association (www.nala.lu), propose à chacun de trouver des commerces, des artistes et de nombreux autres prestataires locaux qui continuent à proposer leurs produits ou services pendant le confinement du Covid-19. Ces derniers peuvent librement s'inscrire pour être référencés sur le site web. *nala.lu* s'est fixé comme objectif de soutenir les

petits commerces et de devenir le carnet d'adresses du Luxembourg actif pendant la crise du Covid-19. Pour s'assurer que les services des commerçants fonctionnent vraiment, ils sont tous contactés avant publication de leurs offres. Actuellement, on y trouve une gamme allant des fleurs aux gâteaux, en passant par les chaussures pour enfants, les cours de yoga et le jardinage. Les adresses sont mises régulièrement à jour et le site existe en trois langues: anglais, français et luxembourgeois. L'utilisation du site web est gratuite pour les commerçants et les clients. —



UP TO **60 HOURS**
OF TRAINING

INTELLECTUAL PROPERTY E-LEARNING TRAINING

FOR COMPANIES, START-UPS,
ENGINEERS AND SCIENTISTS

12 INTERACTIVE
MODULES

THEORY &
PRACTICE

NEW

DISPONIBLE AUSSI
EN FRANÇAIS 

REGISTER NOW

TRAINING@IPIL.LU
WWW.IPIL.LU



regie.lu

**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**
POWERING BUSINESS



INSTITUT
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
LUXEMBOURG



EFA New Reserved Alternative Investment Fund (RAIF)

Luxembourg-based REINO RF CEE Real Estate Fund, formed as part of a collaboration between REINO Capital and Australian firm RF CorVal, has selected the European Fund Administration (EFA) as their central administration for their new Luxembourg Reserved Alternative Investment Fund (RAIF) structure. The fund targets the Polish real-estate market and will have EUR 750 million of assets under administration, divided into three sub-funds: core+office compartment (with a dividend strategy), office development compartment (with a property development strategy), and residential compartment (with a housing strategy).

Grant Thornton Helpline to the experts

As the coronavirus pandemic is creating significant challenges for businesses in Luxembourg, Grant Thornton has announced a Helpline for all businesses in Luxembourg offering free advice from experts.

'With the Helpline, Grant Thornton wants to help all the companies in Luxembourg to navigate the impacts of Covid-19. It is important to close ranks in this period of health crisis, and it is our contribution as a responsible actor in the financial sector in Luxembourg to guide businesses through Covid-19 in this very difficult time', said Thierry Remacle, Managing Partner of Grant Thornton Luxembourg. 'Our core task force is operational and will respond freely to any request regarding the latest fiscal and social measures taken by the Luxembourg government', he added.

Photonike Capital/ Nucleus Holding Life insurance expansion

Photonike Capital and Nucleus Holding II have extended a previous joint venture agreement to bring together Nucleus Life, a life insurer in operation since 2006, and the life insurance company TriCap Assurance, in operation since 2007 in the B2B life insurance market, working exclusively with high-net-worth individuals. The total investment of EUR 10 million for the project is financed by Photonike Capital using its own resources.

The group now reaches over EUR 1.3 billion worth of assets under management (AUM) and several highly experienced managers have joined the Nucleus family. The joint venture will focus on top ten worldwide life insurance markets, offering innovative products to mass affluent and upper mass affluent customers to meet the investment diversification needs arising from a context of low interest rates.

2be.lu/Sprii/VNX Syndicated funding

VNX Exchange, a Luxembourg asset-backed token issuance platform, has announced the syndication of an investment round into Sprii.com, one of the fastest growing e-commerce platforms in the Middle East, by Luxembourg venture capital (VC) fund 2be.lu. 'We help lead investors to syndicate deals on the platform, increasing the amount of money they deploy in the deal', said Alexander Tkachenko, CEO and founder of VNX Exchange. Sprii is an award-winning online shopping platform for mums & kids products founded by Sarah Jones in Dubai in 2014, operating throughout the Middle East for 1 million customers in the UAE, Saudi Arabia and Kuwait. The new funding will help further expand operations to Bahrain, Oman and Qatar.



— CACHARGE/ODYSSEY IMPACT INVESTMENTS —

Electric cars come to town

CaCharge, a Swedish industry leader in smart EV charging solutions, is stepping into the European market and now selling its charging solution through Luxembourg partner company Odyssey Impact Investments. CaCharge, whose international expansion kicked off with the launch of a new establishment in Norway in 2019, is currently evaluating establishments in more European countries.

Now expanding into Europe with a network of partners and resellers, CaCharge has officially closed its first deal in the Benelux region through the company's first European partner, Odyssey Impact Investments.

'We are happy to support CaCharge in scaling their operations in Benelux, starting with Luxembourg, where their product and service is now available via our commercial subsidiary Parking Energy Services. We need more affordable EV charging infrastructure to enable smooth experiences for electric cars drivers, and we in particular need to enable people to charge their cars while stationary at work and home, which is not possible without an accompanying load balancing solution for multiple parking bays. CaCharge offers high quality charging hardware and service and we are looking forward to our successful cooperation while contributing to private vehicle electrification', said Marina Mouravieva, Partner, Odyssey Impact Investments.

Every part of CaCharge's complete electric car charging solution is designed to make large-scale electric car charging possible and economical. This includes load management, which evens out power peaks, user management and payment solutions that accommodate multiple contracts for the same parking space.

'If the electric car boom is to become a reality, it must be possible to charge many cars simultaneously at an economical cost. CaCharge is the only charging solution where every single component is optimised for profitable, large-scale EV charging. We have our own charging box, while the open APIs mean that other suppliers can use our charging service with their charging boxes and systems', said CaCharge's CEO Kurt Högnelid.

'Europe is on the brink of an electric car boom – the proportion of electric cars sold doubled during the first few months of the year in 2020 in comparison with the same period last year. And at the same time, a large number of rechargeable car models are about to be released on the market. Now, the infrastructure around charging posts will expand quickly', added Kurt Högnelid. —

More info: cacharge.com/en
www.odysseyimpactinvestments.com



TRAVAILLER ET ÉTUDIER :

UNE SOLUTION GAGNANTE POUR CEUX QUI SOUHAITENT ÉVOLUER DANS LEUR VIE PROFESSIONNELLE



Découvrez les **programmes diplômants** proposés par la **Chambre de Commerce**, à travers son **Institut Supérieur de l'Economie (ISEC)**, en collaboration avec des partenaires académiques de renom :



En partenariat avec **l'Université de Lorraine** :

- Master 2 Management de la Qualité
- Master 2 Management de Projet
- Master MIAGE Spécialité Informatique et Innovation



En partenariat avec

ESLSCA Business School Paris :

- MBA in Finance and Financial Instruments



En partenariat avec **ESCP Business School** :

- Executive Mastère Spécialisé®
Gestion Internationale de Patrimoine



En partenariat avec **FOM** :

- Bachelor of Arts (B.A.)
Business Administration
- Master of Business Administration (MBA)

Les cours se tiennent à Luxembourg.

Les inscriptions sont ouvertes.

Dates et inscriptions sur le site de l'ISEC :

www.isec.lu

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter
par email adressé à **info@isec.lu**



DIGITAL
AD AID
PROGRAM



Une initiative de :



— DOCTENA —

Digital consultations take off

Doctena, the leading medical app and website in Luxembourg, has launched video consultations.

After having digitalised medical booking in Luxembourg, Doctena is now offering video appointments, reimbursed by the National Health Fund like any other medical consultation, and patients who are confined at home can now consult a physician in a safe and secure way. Indeed, just a few days after launching the new service in March of this year, more than 4,000 teleconsultations were made.

The tool is simple for both patient and physician. When booking an appointment, the patient can choose video consultation instead of an in-person visit and will receive an email confirmation of the appointment containing a special link. Clicking on the link provides safe and secure access to a virtual consultation room only accessible at the agreed time by both patient and physician. Doctors can issue work-related medical certificates, medical and lab prescriptions, documents for transfer to more advanced care, and bills.

The doctors that contributed to the beta testing are unanimous about the importance of the tool, especially in the current circumstances of the Covid-19 crisis. *'It is important that telephone consultation is now allowed. When doing a diagnostic, video certainly is of great advantage. A very relevant tool'*, said a general practitioner who tested the tool for Doctena.

The necessary connectivity for teleconsultations has been provided in partnership with POST Luxembourg, which, as a supplier of HealthNet, has key expertise in this field. Cliff Konsbruck, Director of POST Telecom is delighted to be involved in this innovative project, *'our aim is to provide an optimal connectivity and to offer priority technical assistance to doctors'*.

Doctena is a Luxembourg based startup launched in 2013 and operates in Benelux, Germany, Austria, and Switzerland. Used by over 10,000 medical staff, the platform registers 1,5 million scheduled appointments every month. —



— CFL —

Going green in 2020

CFL cargo Deutschland, a subsidiary of the CFL cargo Group, is switching to green electricity in 2020.



As of this year, CFL cargo Deutschland introduced 100 percent renewable, clean electricity for all of its trains, thus enabling the environmentally friendly operation of up to 3,250 block trains that circulate in Germany each year.

By purchasing green electricity, supplied by Stadtwerke Tübingen, rail transport has become even more sustainable. This measure is another commitment to reducing CO2, around 19,000 tons compared to the average German electricity mix. CFL cargo Deutschland is an important traction provider in the German and Central European axis. Their shift to exclusively green electricity generated by wind and hydro assets is a significant investment in sustainable logistics in Europe and demonstrates CFL's determination to be a driving force for sustainable development and social responsibility. —

— LUXAVIATION —

Service in a time of crisis

Luxaviation Group has launched the European Business Aviation Solidarity Initiative (EBASI), putting their administrative, financial and procurement resources at the service of smaller operators and fellow contenders during the Covid-19 crisis.

Luxaviation Group is currently supporting the European business aviation industry by sharing its expertise in procurement, purchasing power, and finance resources with business aviation companies for free, thus allowing them to concentrate on the core operations of their business. *'As a major player in business aviation, we take our responsibility towards our clients, partners and the wider industry very seriously. We build our business on resources that smaller operators are lacking during lockdown. This initiative allows them to focus their limited resources on keeping their clients and assets safe, which is paramount to keep the industry as healthy as possible'*, said Patrick Hansen, CEO of Luxaviation Group.

The EBASI initiative will allow any participating jet operator to enjoy, where possible, the same pricing that Luxaviation Group gets from suppliers and to take advantage of the Luxaviation Group's payment terms. The initiative also provides operators with the option to have access to all documents required to be sent to authorities and other agencies to reduce costs.

'We also invite the EBAA (European Business Aviation Association) to join the EBASI initiative', continued Hansen. *'With the financial support of EBAA, a guarantee fund could be set up and the CAA (Civil Aviation Authority), Eurocontrol, and various European institutions could make sure that the rescue funds are flowing. If the EBAA were on-board with the initiative, we would be very much inclined to put EBASI under their supervision or coordination'*.

Luxaviation Group is also inviting suppliers and larger operators that might not yet have been contacted to join the solidarity initiative. The group's initiative currently focuses on Europe but might be extended to other parts of the world.

Since 1964, Luxaviation Group has been providing private travel experiences for a global clientele. Founded by Belgian entrepreneur and pilot, André Ganshof van der Meersch, the more than fifty year history informs Luxaviation's commitment to creating excellence through visionary, pioneering, and innovative private aviation experiences. Ever innovative in spirit, to this day the group continues to leverage its global perspective. —

■ More info: www.luxaviation.com

La formation continue ...



CONTINUE à distance !

Découvrez toutes nos formations mises en place pour continuer à développer vos connaissances et compétences – à distance :

Organisation du temps de travail en temps de confinement :

- › ateliers individuels d'accompagnement et de coaching sur les nouvelles formes de travail à distance

Formations à distance :

- › classes virtuelles organisées sur une grande variété de sujets à des dates et plages de temps fixes

E-learning :

- › cours accessibles à tout moment et indépendamment de l'emplacement de l'apprenant

Formations sur mesure à distance :

- › organisées à la demande des entreprises

Webinars gratuits :

- › proposés par nos partenaires en matière d'e-learning

Plus de détails sur www.houseoftraining.lu



HOUSE OF
TRAINING

une initiative de



DIGITAL
AD AID
PROGRAM





— ANNA & PAUL —

Innovations in ice cream

Luxembourg's premier artisanal ice cream shop, Anna & Paul, opened a new location in Luxembourg City early this year, right before Covid-19 put a spin on everything, yet, they've carried on ever since, innovating and doing business during confinement, including introducing a summer line of flower and cocktail flavoured ice creams, as well as starting a home delivery and takeaway service.

Since their initial launch less than 24 months ago at their Bertrange shop, Anna & Paul has been playing a leading role in innovation in the field of artisanal ice cream. In that time, they have created no less than 300 different ice cream flavours, reinterpreting the classics and inventing daring new recipes, thanks to their in-house pastry chef Thomas Menweg.

Indeed, Anna & Paul was the first ice cream producer on the Luxembourg market to introduce spiced, herbal, alcoholic, and other original flavours. In addition to their summer line with flower and cocktail inspired flavours (including wildflowers, like chamomile and yarrow, and pina colada and Aperol spritz), other offers for this summer include ice cream with pastries, such as brownies, as well as nuts (chestnuts, hazelnuts, peanuts), and fruit. To complete their line of frozen yoghurt, they are planning a unique variety made with *fromage blanc*. Dairy-free products are also becoming increasingly popular and Anna & Paul will soon expand their range of 'V-cream products' to include almond and cashew milk products.

In addition to ice cream, they offer classic and exotic pastries inspired by the owner, Paul Silenchuk, and his daughter Anna's

travels around the world. The *Arlequin* raspberry cream pastry was inspired by a harlequin accessory and *Anna's Breakfast* was inspired by *Syrniki*, a popular dessert in Eastern Europe consisting of soft blinis served with sour cream, red fruits, and jam. They also host birthday parties for children where each child can participate in a collective cake decoration. And for the adults, they serve Italian Pellini coffee. As of this year, zero-waste takeaway coffee is available too, served in edible, chocolate-lined wafer coffee cups – after drinking the coffee, the wafer and chocolate can be eaten – Anna & Paul's clients can choose to do their part for the environment too! Thanks to such a wide range of exclusive offerings, Anna & Paul is also exceptional in the ice cream business in that they stay open year-round – all the better to serve Luxembourg! —

■ More info: www.facebook.com/AnnaPaulLuxembourg

— DOCLER HOLDING/HOST/JUNCTION/FARVEST —

Hack the Crisis in Luxembourg!

Hack the Crisis, Luxembourg's first online hackathon, took place during a 24 hour period over the last weekend of April to help fight the Covid-19 crisis. This remarkable event surpassed the organisers' expectations by gathering 200 participants, 60 mentors, 13 jury members, and encouraging the creation of 33 solutions to alleviate the Covid-19 crisis.

The Covid-19 hackathon was held the last weekend of April and was initiated by Docler Holding, the House of Startups powered by the Luxembourg Chamber of Commerce, Junction, Farvest, and 15 additional partners. A fundraiser was also set up and the event managed to raise EUR 15,000 for the *Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse*, which will reallocate the funds to organisations that work to bolster digital inclusion.

'We were happy to have twice the number of attendees and mentors we thought we would. We were also impressed by the symbolic number of 19 partners joining us for this first Luxembourg online hackathon to fight Covid-19 and its consequences. In addition, we are delighted to support the Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse that will provide phones to children impacted by domestic violence through Femmes en Détresse and will give laptops to university students in need', stated Karoly Papp, CEO of Docler Holding.

The jury included Philippe Linster, CEO, House of Startups; Diane Tea, Vice President, Luxembourg Business Angel Network; Serge Linckels, Deputy Director Ministry of Education; Dr Sergio Coronado, Founder, Lead Coach, Luxembourg Tech School; Xavier Buck, serial entrepreneur; Anouar Adlani, CIO NameSpace Group; Carlos Gonser, Engineering Manager, Docler Holding; Gilbert Wolter, Sales and Marketing Director, Foyer; Kolos Kaszaly, CTO, Docler Holding; Pascal Steichen, CEO, SECURITYMADEIN.LU; Petrus Holm, CEO, Junction; Philippe Majerus, Director, *Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse*; and Stefan Berend, Head of Start-up Acceleration, Luxinnovation. —

■ More info: www.hackthecrisisluxembourg.com



LuxSE Fees waived for Covid-19 response bonds

The Luxembourg Stock Exchange (LuxSE) has waived the listing fee for social and sustainable debt instruments to address the impact of the current Covid-19 pandemic and calls on exchanges worldwide to support financing efforts to fight the pandemic and its overwhelming ramifications.

Until 30 September 2020, the leading exchange for sustainable securities will not charge a listing fee for social and sustainability bonds that are clearly identified as Covid-19 response bonds in the relevant documentation and eligible for display on the Luxembourg Green Exchange (LGX).

'By waiving the listing fee, we support issuers that turn to capital markets to raise the funding needed to deal with the enormous impact of the Covid-19 pandemic that has paralysed the world. This is our contribution to the major joint efforts that now are needed to bring countries and markets back on track', explained Robert Scharfe, CEO of LuxSE.

April Software/Bloomberg Sophisticated management tools team up

April Software's service software data management solution, Data Central, which streamlines financial data from a variety of external sources into a coherent hub, is now integrated with Bloomberg's Portfolio & Risk Analytics solution, PORT, providing turnkey access to portfolio analytics, news, and alerts that are important to running an investment management business smoothly and efficiently. Data Central collects, aggregates, standardises, and stores financial data, allowing access to it by multiple users anytime, anywhere, eliminating the need for endless exchanges of emails with attachments. The integration with Bloomberg PORT makes it even more useful for investment management companies' needs.

EY Startup Finance Navigator

EY Finance Navigator is an online financial planning software specifically designed for startups and entrepreneurs. Whether finance pros or beginners, the software makes it easy for entrepreneurs to calculate the financial impact of different scenarios in these unprecedented times by modeling cash flow, calculating funding needs, and measuring the impact on profitability. Given the financial impact of Covid-19 on businesses, this software is more relevant than ever and EY is now offering three months free access to both established and new users.

■ More info: www.ey.com/en_nl/finance-navigator

GCL Switching gears for visor manufacture

To respond to the Covid-19 crisis, GCL International, a subsidiary of Italian group Guala Closures, has begun manufacturing safety visors to hospital staff and Luxembourg public authorities, as well as to Cora's Luxembourg chain to protect Cora's staff. Additionally, GCL International has decided to further increase its production to meet the more than 4,000 requests received from all over Europe. This figure is constantly rising, and far exceeds the group subsidiary's initial projections.

'When Cora approached us, it made it very clear that it intended to pay for the visors it was requesting. In response, we suggested that it make a donation of EUR 2,500. This sum will go towards producing the visors that we will be distributing as soon as possible to hospitals in Luxembourg and eastern France', said Marco Giovannini, CEO and Chairman of Guala Closures Group.



DENTONS 20 ways to say thank you

Dentons, the world's largest law firm, has launched the '20 for 20' corporate social responsibility initiative to celebrate its legacy of over 20 years in the Luxembourg market. As part of the campaign, the team commits to taking 20 actions during the course of 2020 to make a positive social impact on communities in Luxembourg and beyond.

Activities will include fundraising and volunteering for local community and charity groups. For example, in the month of March, the office began raising money for *Fondatioun Kriibskrank Kanner*, a charitable foundation that helps families of children with cancer and other serious illnesses. The team will also be holding 'Meatless Mondays', where volunteers will go vegetarian one day a week to save animal lives, make a positive impact on the environment, and improve their health.

Members of Dentons' team in Luxembourg will also have the opportunity to put forward other initiatives throughout the year. *'We are honoured to have advised many of the top companies in Luxembourg over the last two decades. We would not be here today if not for the trust and support of our clients and the community. What better way to say, thank you, than to give back to the community through charity and volunteering'*, said Martine Gerber-Lemaire, Luxembourg Managing Partner at Dentons. *'This is also a great opportunity for our people to have fun together, while contributing to the greater good'*.

Throughout the year, members of the office will also share news of the '20 for 20' activities on social media, using the hashtag #Dentons20for20.

Dentons is the world's largest law firm, delivering quality and value to clients around the globe. The polycentric approach of Dentons, as well as world-class talent, challenge the status quo to advance client interests in the communities in which they live and work.

— CARGOLUX —

50 years in the air

Cargolux, Luxembourg's all-cargo carrier, celebrated a remarkable milestone this March with its 50th anniversary.



Half a century ago, Luxembourg's national carrier Luxair, Iceland's national carrier Loftleiðir, the Swedish shipping company Salén, and a few private investors, founded Cargolux. With a single aircraft and a handful of employees, these ambitious investors created what was to become one of the world's leading all-cargo carriers. Since its inception, Cargolux has lived up to its slogan, 'you name it, we fly it', the embodiment of the Cargolux spirit. Throughout its history, the company has been a pioneer in the air freight industry. The first airline to fly the Boeing 747-400F, Cargolux was also the launch customer for the Boeing 747-8F and the first to operate both aircraft-type simulators. Today, Cargolux remains frontrunner in its field, continuously looking for innovative and effective ways to carry out its mission. In addition to setting high standards in the industry, the airline has also contributed to the diversification of Luxembourg's economy.

'It is a remarkable achievement for an all-cargo operator to celebrate 50 years in existence and I think I speak on behalf of the whole company when I say we are proud of how far our airline has come. We have weathered many storms over the years and this celebration shows the world how committed and dedicated our employees are. In addition, I would also like to thank all of our customers and business partners in helping us commemorate this memorable occasion', said Richard Forson, Cargolux's President and CEO. —

■ More info: <http://anniversary.cargolux.com>

— LUXTRUST/LNS —

Health services sealed with trust

LuxTrust, the European expert in digital trust services, has announced a new collaboration with the Laboratoire national de santé (LNS) as the latter has implemented LuxTrust's qualified electronic seal service to assist in digitising part of its processing.

The *Laboratoire national de santé* (LNS), whose research, monitoring, and analysis activities contribute to everyone's health and quality of life in Luxembourg, has chosen LuxTrust's qualified electronic seal solution to digitise the transfer and sharing of analysis reports.

The electronic seal is the digital equivalent of a company rubber stamp. It guarantees the integrity and authenticity of the data and certifies its origin in a fully legal manner, strengthening the trust and security of exchanges between the various stakeholders of the institute. Compared to a paper-based workflow, the use of electronic seals also brings a significant reduction of distribution costs and an increase in operational efficiency, without compromising the security or formality level of documents.

For the practitioner, this is evidenced by the presence of an electronic signature and the 'LuxTrust,

Data Integrity Guarantee' logo at the bottom of the report, whose origin, conformity, and validity can be verified with tools such as Adobe Reader. The electronic seal and signature are digital trust services that must meet the conditions defined by the European Regulation eIDAS (EU n°910/2014) on electronic identification and trust services for electronic transactions within the internal market. The electronic seal offered by LuxTrust and chosen by the LNS is the most demanding and offers the highest level of legal protection in the European Union. *'The digitalisation of the health-care sector is accelerating and we are delighted that the digital solutions developed by LuxTrust are adopted and validated in such a demanding field'*, said Pascal Rogiest, CEO of LuxTrust. —

#REACT

REBONDIR APRÈS LA CRISE

LA REPRISE SE PRÉPARE.

#REACT VOUS AIDE À IDENTIFIER LES BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE, VOUS CONSEILLE ET VOUS PROPOSE DES SERVICES D'EXPERTS POUR AGIR ET FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE. LE TOUT GRATUITEMENT.

PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE PLAN DE SORTIE DE CRISE !



Pour rejoindre #ReAct, composez le (+352) 42 39 39 - 850 ou écrivez à support@houseofentrepreneurship.lu

Une initiative de



HOUSE OF
ENTREPRENEURSHIP
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

En partenariat avec

Accourtalux, Allen & Overy, Association des coaches professionnels ICN Business School, Baden Clemes Starowicz, BDO, Business Mentoring Luxembourg, clc, Deloitte, Ernst & Young (EY), Eurogroup Consulting Luxembourg (ECL), Horesca, KPMG, Muller & Associés, NautaDutilh Avocats Luxembourg, Nosbusch Feltz Greden, Nyuko, Prospective, Soffia, Stibbe Avocats, Volckrick & Associates et avec le soutien d'autres acteurs

SUIVEZ-NOUS :    @CCLUXEMBOURG

WWW.CC.LU/REACT

Institutional News



Emilie Pirlot

Entrepreneurship project coordinator, House of Entrepreneurship

« Rompre la solitude des entrepreneurs et créer une réelle communauté. »

A quelles entreprises avez-vous pensé en créant ReAct?

Nous avons pensé à toutes les entreprises qui sont touchées par les conséquences de la crise sanitaire Covid-19 : celles qui ont dû fermer à la suite d'une décision gouvernementale, celles qui poursuivent leurs activités malgré une diminution drastique de leur clientèle en raison du confinement, celles qui font face à de nouveaux défis parmi lesquels l'organisation du télétravail, le chômage partiel ou encore la gestion d'une trésorerie difficile en cette période. Nous avons pensé d'abord et avant tout aux petites entreprises qui n'ont ni les moyens ni le réseau nécessaire pour obtenir un soutien spécifique. De nombreux entrepreneurs et dirigeants se plaignent de leur solitude, encore plus en ces moments difficiles. Nous avons voulu leur offrir un accompagnement et une écoute adaptés à leurs besoins.

En quoi ce programme se distingue-t-il de vos autres offres de service?

Chacune des offres de services de la House of Entrepreneurship a pour vocation de répondre à un besoin spécifique des entrepreneurs. L'ambition de ReAct est la suivante : soutenir les entrepreneurs qui sont à la recherche d'une écoute active et d'un accompagnement stratégique pour les conseiller dans la gestion de cette période de crise, mais également dans la relance de leur activité. Au-delà d'une information ou d'une réponse à une demande ponctuelle, nous souhaitons, dans la mesure de nos moyens, non seulement aider l'entrepreneur à mieux identifier les challenges auxquels il est confronté, mais aussi l'accompagner dans ses réflexions. Notre objectif est également de susciter de nombreux échanges, notamment autour de témoignages d'entrepreneurs, de partages d'expériences ou de connaissances, afin de rompre la solitude des entrepreneurs et de créer une réelle communauté autour du #ReAct.

Combien de temps allez-vous maintenir ce programme actif?

Nous avons prévu dans un premier temps de maintenir ce programme actif au moins jusqu'à mi-juillet. Cette date sera bien entendu réévaluée au fur et à mesure en fonction de la situation sanitaire et économique.

— HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP —

Donner une chance de rebond à son entreprise

Pour compléter son offre d'accompagnement des entreprises dans le contexte de la crise Covid-19, la House of Entrepreneurship a imaginé le programme ReAct afin d'être à l'écoute de leurs besoins, de les aider à identifier leurs principaux challenges et de leur proposer un conseil humain et stratégique.

Après avoir mis en place de nombreuses mesures d'urgence pour soutenir les entreprises face à la crise Covid-19, la House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce élargit sa proposition de services avec le projet ReAct dont l'objectif est de permettre aux entreprises d'affronter au mieux les conséquences de cette crise sanitaire et d'identifier des pistes stratégiques qui leur permettront de relancer leur activité.

Beaucoup d'entrepreneurs font face à de nombreux défis et doivent prendre des décisions rapides dans un contexte difficile et certains se sentent démunis. Néanmoins, cette crise majeure peut également être porteuse d'opportunités et de changements bénéfiques. Le programme ReAct est articulé autour de l'écoute et de l'échange pour partager des expériences et des outils, mais son objectif est également l'identification des challenges auxquels l'entrepreneur est confronté et l'élaboration de pistes de

réflexion et de recommandations par les équipes de la House of Entrepreneurship et de ses partenaires.

Le programme soutient les entrepreneurs très concrètement de deux manières : la première consiste à leur transmettre du savoir et de l'information utiles via des webinaires, des témoignages ou encore des outils pertinents, tous axés sur la gestion de crise et la relance de l'entreprise. L'autre dispositif ReAct consiste à la mise en place d'un contact téléphonique au travers duquel chaque entrepreneur qui le souhaite peut joindre un conseiller, travailler avec lui à l'établissement d'un premier bilan et obtenir grâce à cela des recommandations d'action ou des pistes de réflexion. Généralement, il sera proposé à l'entrepreneur d'être accompagné gratuitement par l'équipe de ReAct et ses partenaires dans la mise en œuvre de ses actions. —

■ Pour plus d'informations, appeler le 42 39 39 850 ou contacter l'équipe ReAct par E-mail : support@houseofentrepreneurship.lu

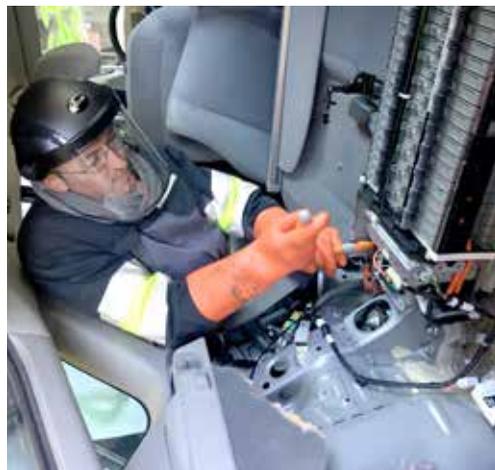


— FEBIAC LUXEMBOURG —

Le secteur automobile au cœur de l'économie circulaire

Au Luxembourg, le secteur automobile est pionnier et leader dans la collecte et le traitement des véhicules hors d'usage.

Les constructeurs et importateurs automobiles ont renouvelé la convention environnementale relative à la gestion des véhicules hors d'usage, en matière de réutilisation, démantèlement, dépollution et recyclage, conclue en 2016 avec le ministère de l'Environnement. FEBELAUTO - filiale de FEBIAC, la fédération qui représente les constructeurs et importateurs au Luxembourg - est l'organisme chargé d'organiser et de coordonner cette gestion. En 2019, 2.827 véhicules hors d'usage ont ainsi été pris en charge et traités par des centres de recyclage agréés en Belgique et en Allemagne. 97,6% du poids total des épaves collectées ont été réutilisés, recyclés ou valorisés. Les constructeurs automobiles conçoivent des batteries permettant un recyclage efficace, avec pour objectif de recycler 100% du lithium et autres matériaux. En collaboration avec FEBELAUTO, les importateurs automobiles opérant au Luxembourg s'engagent pour une gestion sécurisée et respectueuse de l'environnement des véhicules électriques et hybrides en fin de vie. Dans la perspective du remplacement du parc automobile par des véhicules plus propres, la House of Automobile regroupant les fédérations du secteur automobile, FEDAMO, FEBIAC et mobiz, préconise l'introduction d'une prime à la casse pour les voitures de plus de 10 ans, à l'achat d'une nouvelle voiture. —



— ILNAS —

Lancement du Master MTECH

Le Master MTECH est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les communautés universitaires, de la recherche et de la normalisation technique.

Développé par l'ILNAS, l'Université du Luxembourg et le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC) de la Chambre des salariés (CSL), le nouveau Master *Technopreneurship: Mastering smart ICT, standardisation and digital trust for enabling next generation of ICT solutions* (MTECH), se déroulera à temps partiel sur deux ans et permettra aux étudiants de transposer, via un stage d'un semestre en collaboration avec une entreprise, les connaissances acquises dans le domaine des *smart secure ICT* directement en innovation technique, en utilisant l'outil compétitif et innovant que constitue la normalisation technique. Le Master MTECH bénéficie du support du ministère de l'Economie et des organisations européennes de normalisation (CEN-CENELEC et ETSI) et est destiné principalement aux professionnels des secteurs de l'économie basés sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les TIC intelligentes (smart ICT) et aux technopreneurs. Les candidats doivent être titulaires d'un bachelor suivi d'au moins trois ans d'expérience ou d'un Master dans un domaine connexe. Un niveau B2 en anglais est requis. L'inscription est ouverte jusqu'à août 2020. —

■ Plus d'informations et inscription : www.lllc.lu (onglet : Formations universitaires) ou sur mtech.uni.lu



Appel à participation Constituer les archives du Covid-19 de la BnL

La Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) rassemble toutes les informations publiées sur la propagation et l'impact du coronavirus au Luxembourg. Les médias en ligne représentent une partie importante de cette collection. Dans le cadre de sa mission d'archivage du web luxembourgeois, la BnL demande le support du public, pour l'aider à capturer la chronologie entière des actualités en ligne liées à l'épidémie Covid-19 au Luxembourg, avant le début du mois de mars, point de départ de la crise sanitaire, et après cette date. De nouvelles initiatives de solidarité et le besoin d'information publique ont mené à la création de nouveaux sites web et plateformes en ligne, répondant aux besoins d'une société cherchant à s'adapter à cette crise. Afin de documenter ces développements pour les générations futures, la BnL demande les références des sites web informatifs, pages Facebook et Twitter traitant la thématique du Covid-19. Conformément à la loi, la BnL collecte les sites web et contenus Internet qui sont ainsi soumis au dépôt légal. Les captures d'un site web visent à produire une copie exacte de l'original. Bien plus qu'une simple capture d'écran, la version archivée d'un site web reprend toutes les fonctionnalités, liens et documents de la page originale.

■ Plus d'informations : www.webarchive.lu

— GIE LUXEMBOURG @ EXPO
2020 DUBAÏ —

Gastronomie et bon vin

Des représentants du GIE Luxembourg @ Expo 2020 Dubaï, de l'Horesca, de l'Institut vitivinicole et de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg (EHTL) ont présenté les vins et crémants sélectionnés pour Dubaï 2020

A l'aide d'une dégustation à l'aveugle, cinq vins et un crémant ont été choisis parmi une centaine présentée par une trentaine de vigneronnes représentant la diversité des cépages de Moselle. Chacun de ces vins qui seront proposés au restaurant *Schengen Lounge* du pavillon luxembourgeois permettra de promouvoir le savoir-faire et la passion des vigneronnes en combinaison avec la mise en valeur d'un art culinaire propre au Luxembourg. Le but de la dégustation était de sélectionner des vins qui répondent parfaitement aux caractéristiques d'une cuisine moderne et inventive, comme celle qui sera proposée par le chef de cuisine Kim Kevin de Dood et son équipe. —



— LNS —

Combattants du Covid-19

Covid-19-Fighter, c'est sous ce « nom de code » que l'équipe du Laboratoire national de santé (LNS) traverse la période de crise sanitaire du coronavirus, l'accent étant mis sur un plan d'urgence adapté à la situation.



— IMS —

Save the (new) date

Le désormais traditionnel Diversity day organisé par IMS (Inspire more sustainability) chaque printemps a été repoussé à l'automne prochain.

Au vu des circonstances extraordinaires dictées par la crise Covid-19, la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a opté pour un report de la Journée nationale de la Diversité et de la session de signature de la charte. Celles-ci auront lieu le 6 octobre 2020, partout au Luxembourg. Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'Intégration, a confirmé sa participation à ces événements ainsi que le maintien des visites aux entreprises participantes. Les entreprises ou organisations qui souhaitent soumettre des actions peuvent le faire jusqu'au 20 août 2020. —

■ Pour les aider dans cette démarche un kit d'actions est disponible sur le site: www.chartediversite.lu



— FEDIL / MLQE —

Nouveau centre de formation

Le Security Industry Training Center (SITC) a été créé début 2020 à l'initiative de FEDIL Security Services, FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry et le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence (MLQE) pour aider le secteur de la surveillance et du gardiennage à s'adapter à de nouveaux standards.

Dans beaucoup de secteurs professionnels, il est question de transition digitale. Le secteur de la surveillance et du gardiennage est lui aussi concerné par cette transformation et doit s'y adapter. Par ailleurs, l'internationalisation du Luxembourg et des priorités sécuritaires de plus en plus pressantes créent de nouveaux besoins en compétences personnelles et relationnelles (*soft skills*) mais aussi technologiques. C'est pourquoi la Fedil et le MLQE ont souhaité créer un centre de formation dédié à ces professions. Le secteur visé englobe 19 sociétés qui agissent dans des domaines variés: surveillance de biens mobiliers et immobiliers, gestion de centres d'alarmes, transport de fonds ou de valeurs et protection de personnes. La convention collective du secteur, signée en août 2019, est à l'origine de la mise en place du SITC pour concevoir, regrouper et organiser une série de formations destinées aux 3.600 agents de sécurité du Grand-Duché et mettre en place un standard national élevé de compétences métier. Grâce à cette initiative, les agents de sécurité bénéficieront d'une polyvalence et d'une employabilité accrue et contribueront à la valorisation des entreprises et du secteur en général. —

Tout a commencé début mars, quand la question principale de la cellule de crise du laboratoire était: « comment protéger les visiteurs et les employés du LNS contre l'infection par le virus tout en maintenant la qualité du travail ». La mission principale de cette cellule était la conversion des processus et procédures du laboratoire en mode de crise, mais rapidement des préoccupations concernant l'esprit d'équipe dans cette situation exceptionnelle ont aussi émergé. Résultat: le personnel du laboratoire de Dudelange est devenu une équipe de *Covid-19-Fighters* identifiés par un autocollant spécialement créé pour la situation par une agence de Capellen.

Friedrich Mühlshlegel, directeur du LNS, qui a eu l'idée de ce nom, le considère comme un programme à part entière: « Chaque employé du LNS est, d'une part, une partie active du système de santé luxembourgeois et, d'autre part, un être humain. Nous avons voulu réunir ces deux aspects sous un dénominateur commun avec un nom qui reflète à la fois notre excellence professionnelle commune, ainsi qu'une certaine légèreté, qu'il ne faut pas oublier, surtout dans les moments difficiles ». L'autocollant, devenu culte parmi les 310 employés, orne désormais le profil LinkedIn du laboratoire, ses portes d'entrée ainsi que les camionnettes de livraison. —



APLEONA - VOTRE PARTENAIRE DE GARDIENNAGE LUXEMBOURGEOIS.

Fort de son expérience internationale dans le domaine du Facility Management, Apleona propose désormais ses services de gardiennage au Luxembourg. Quelques soient vos besoins, nous avons la solution pour protéger votre activité.

www.apleonasecurity.lu

APLEONA

— MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE —

De l'électricité verte pour 30.000 habitants

En mars 2020, le parc éolien le plus puissant du Luxembourg a été inauguré à Wincrange par Claude Thurmes, ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Marcel Thommes, bourgmestre de Wincrange et Claude Boever, exploitant du parc éolien.

Le nouveau parc éolien de Wincrange se compose de sept éoliennes d'une puissance de 3,3 MW chacune, soit une puissance totale de 23,1 MW. Le parc de Wincrange est désormais le plus puissant parc éolien du Luxembourg. Avec une capacité de production de 53 GWh par an, ce qui équivaut à environ 20 % de l'énergie éolienne produite au Luxembourg en 2018 (255 GWh), il pourra alimenter en électricité environ 30.000 personnes et il permettra au Luxembourg de faire un bond en avant dans la production d'énergie renouvelable.

Le Luxembourg accroît ses capacités depuis dix ans dans le domaine de l'éolien et cette tendance s'est encore accentuée

depuis les quatre dernières années. L'électricité produite par éoliennes a augmenté de 418 % durant la dernière décennie (2008-2018) passant de 61 à 255 GWh et a fait un véritable bond en avant depuis 2016. En 2020, l'électricité produite par éolienne atteindra environ 314 GWh, ce qui équivaut à la consommation d'environ 170.000 personnes et dépasse l'objectif initialement fixé. Les bons progrès des dernières années ainsi que les multiples projets en cours d'autorisation mettent le Luxembourg sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs pour les années 2025 (382 GWh) et 2030 (674 GWh) en matière de production d'électricité d'origine éolienne. —



— FEDIL —

Quelles qualifications pour les TIC ?

La FEDIL et l'ABBL ont publié en mars les résultats de leur dixième enquête portant sur les prévisions d'embauche des entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette enquête a lieu tous les deux ans, en alternance avec une enquête portant sur les besoins en main-d'œuvre dans l'industrie.

Cette enquête représente le seul indicateur existant au Luxembourg sur les besoins en qualifications dans le secteur des TIC. Destinée prioritairement aux jeunes, à leurs parents et aux responsables d'orientation, elle répond à plusieurs objectifs : cerner les besoins des entreprises, concilier offre et demande de formation dans l'intérêt des jeunes et donner un indicateur fiable aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Finalement, elle constitue aussi un moyen d'adapter la politique de formation aux réalités économiques. Compte tenu de l'évolution technologique, il s'agit de s'assurer que la formation

professionnelle initiale permet aux jeunes d'acquérir les qualifications qui seront recherchées dans le futur.

L'édition 2020 de l'enquête témoigne d'un potentiel d'embauche très important dans les deux années à venir, avec un total de 979 recrutements prévus par 168 entreprises, dont 31 % pour remplacer des départs et 69 % pour occuper des postes nouvellement créés. Le taux de création de postes est identique à celui de 2018 mais le nombre total d'embauches prévues a fortement augmenté par rapport à l'enquête précédente et affiche un record absolu depuis 2002. L'enquête (réalisée avant la crise Covid-19)

confirme ainsi que l'économie luxembourgeoise est créatrice d'emplois, surtout à un haut niveau de qualification, avec des exigences de plus en plus dirigées vers les niveaux de formation élevés. Le niveau «BAC +2 » est un minimum requis dans 92,2 % des cas et les formations universitaires sont les plus recherchées avec 85 % des prévisions. Parmi ces dernières, les diplômes de type master/doctorat sont nettement plus recherchés (56,6 %) que les bachelors (28,4 %).

La Fedil est à l'origine d'une autre initiative de promotion des métiers de l'industrie et des technologies avec le projet *HelloFuture* qui propose, entre

autres, sur son site internet des outils innovants et interactifs permettant aux élèves et étudiants d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel. Tous les niveaux d'études sont concernés, du Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), Diplôme de technicien (DT), Brevet de technicien supérieur (BTS) aux bachelors, master ou doctorat. Le site permet également aux jeunes de visionner des interviews menées avec de jeunes professionnels actifs dans l'industrie luxembourgeoise. —

■ Plus d'informations : www.fedil.lu et www.hellofuture.lu

— ADEM —

Parcours #YouthYourFuture

Le 9 mars 2020, 95 candidats inscrits à l'ADEM ont reçu leur certificat de réussite suite à leur participation à la formation #YouthYourFuture.

Le programme #YouthYourFuture mené par l'ADEM et cofinancé par le Fonds pour l'emploi et le Fonds Social Européen, permet à de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 30 ans sélectionnés par l'ADEM de bénéficier d'un coaching personnalisé leur permettant de développer leurs compétences personnelles et digitales, de définir un objectif professionnel réaliste et de trouver un métier. Le parcours #YouthYourFuture comporte plusieurs phases échelonnées sur 3 mois, pendant lesquelles les candidats bénéficient de formations intensives. En fin de parcours, un rapport d'évaluation est transmis au futur conseiller professionnel du jeune candidat. Pour mener à bien ce programme, l'ADEM a fait appel à des prestataires externes, dont la House of Training, la Chambre des Salariés, Spring Professional et Youth@Work. L'objectif est de former 360 jeunes sur l'année 2020. —



— CHAMBRE DE COMMERCE —

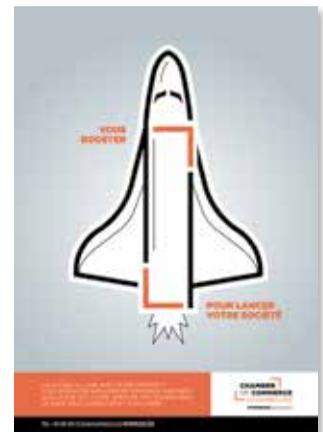
Fargo remporte l'appel d'offres

Suite à l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle dévoilée fin 2019, la Chambre de Commerce a lancé un appel d'offres en février 2020 pour développer une campagne d'annonces. Parmi les quatre agences de communication en compétition, le choix s'est porté sur Fargo.

L'agence Fargo s'est vu confier la création d'une série d'annonces print, web et réseaux sociaux, afin de promouvoir les activités, produits et services de la Chambre de Commerce. L'institution étant par ailleurs en phase d'élaboration d'une stratégie de contenu audiovisuel, les éléments visuels de la nouvelle campagne publicitaire proposée par Fargo seront également déclinés pour une exploitation par la cellule audio-visuelle de la Chambre de Commerce dans la réalisation de contenus vidéo et infographies animées.

Faisant suite à la mutation successive de la Chambre de Commerce en véritable groupe, englobant et chapeautant une série d'enseignes bien établies, notamment la House of Training, la House of Entrepreneurship et la House of Startups, la nouvelle identité visuelle signée par l'agence h2a et dévoilée en décembre 2019, s'était attachée à souligner l'évolution logique et naturelle de la Chambre de Commerce qui, au fil des ans, a sensiblement étendu sa gamme de services et produits. Ainsi, l'immeuble de la Chambre de Commerce est devenu le point de départ du nouveau logo. Il s'en est dégagé une forme cubique ouverte illustrant l'idée que la Chambre de Commerce est une « Maison de l'Économie » ouverte au monde, aux entreprises et aux idées. Deux accolades orange, la couleur dominante de

la charte actuelle de la Chambre de Commerce, traduisent l'idée d'une « Maison » qui encadre et offre une stabilité rassurante. Pour se positionner face à ses concurrents, l'agence Fargo a réintroduit ces éléments graphiques en tant qu'élément central et développé autour d'eux des visuels conceptuels simples et épurés illustrant les différents services de la Chambre de Commerce. La campagne permet de renforcer la nouvelle identité visuelle avec une reconnaissance immédiate de celle-ci, grâce à un style graphique propre (voir aussi le Making Of page 130). —



Appel à participation Think Tank OAI « Post Covid-19 »

En tant que professionnels intellectuels indépendants, et avec une approche holistique, notamment au sein de la Maîtrise d'œuvre OAI (MOAI.LU), l'OAI et ses membres souhaitent identifier les enjeux du secteur de la construction et apporter des solutions innovantes pendant et après la crise sanitaire. A ce titre, l'OAI propose de recueillir les idées de ses membres pour préparer des solutions avec ses partenaires (administrations, communes, Chambre de

Commerce, Chambre des Métiers, Fédérations des Artisans, etc.). Toutes suggestions procédurales, opérationnelles, juridiques, financières... permettront de nourrir un Think Tank OAI « Post Covid-19 » en vue de partager les bonnes pratiques, d'amorcer un redémarrage rapide du secteur de la construction et de participer au débat sociétal pour tirer les bonnes leçons de cette crise. L'appel est ouvert à tous les acteurs du secteur de la construction - des maîtres d'ouvrage aux entreprises et artisans - et aux administrations.

■ Plus d'informations : www.oai.lu

Valorlux Commande de sacs en ligne

La fermeture au public de certains guichets communaux dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire affecte fortement la distribution de sacs bleus ou verts Valorlux. Depuis le 30 mars 2020, les citoyens de plusieurs communes du pays peuvent commander les sacs bleus ou verts Valorlux via le shop en ligne sur www.valorlux.lu, rubrique «shop». Ils seront livrés gratuitement à domicile dans les sept jours ouvrables. Chaque commande est limitée à un seul rouleau de 20 sacs par foyer et peut être renouvelée après un délai de trois mois.



La distribution de sacs Valorlux relève de la compétence des communes et dépend des conditions d'ouverture au public et de la gestion de la crise par chacune d'entre elles.



Covid-19 Offre et demande d'EPI

Afin de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis par des entreprises luxembourgeoises, la plateforme www.EPI-COVID19.lu a été lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation, Luxinnovation, en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce. Cette plateforme fonctionne comme un répertoire évolutif, avec un accès sécurisé pour les utilisateurs et vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI): masques chirurgicaux et de type FFP2, masques de protection non certifiés, visières, écrans de protection en plastique, tabliers et désinfectants. Les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche peuvent soumettre et afficher leurs offres. Et les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs peuvent afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de protection individuelle. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires en dehors de la plateforme.

— LUXTRUST — Signature électronique gratuite

LuxTrust lance COSI Home Edition, une plateforme en ligne de signature électronique, qui aide les citoyens, les résidents et les travailleurs indépendants à mieux gérer leurs activités administratives pendant la période de confinement.

Depuis fin avril, toutes les personnes disposant d'un dispositif LuxTrust (application mobile, Token, Scan, Smartcard ou Signing Stick) ou d'une carte d'identité électronique luxembourgeoise peut bénéficier de *COSI Home Edition*. Ce service numérique en ligne leur permet de signer facilement par voie électronique, gratuitement, jusqu'à 5 fichiers PDF par mois (contrats, demandes de congé familial, dossiers administratifs, offres d'achat, etc.) évitant ainsi tout déplacement à l'extérieur ou rendez-vous en personne non nécessaires. Une fois qu'il est connecté de manière sûre à la plateforme COSI Home Edition, l'utilisateur doit simplement télécharger un document (en format PDF), placer sa signature électronique sur le document et utiliser ses identifiants et son dispositif LuxTrust pour confirmer l'acte de signature. Le document signé électroniquement sera ensuite disponible en téléchargement privé sur la plateforme pendant cinq jours. Après cette période, il sera automatiquement supprimé. L'utilisateur peut vérifier l'insertion de la signature électronique dans le document PDF à l'aide d'outils publics tels qu'Adobe Reader DC. LuxTrust garantit que les signatures électroniques appliquées via cette plateforme sont juridiquement contraignantes et sûres puisqu'elles remplissent les exigences réglementaires les plus strictes et jouissent de la plus haute reconnaissance et acceptation légale au Luxembourg et dans l'Union européenne. —



— CHAMBRE DE COMMERCE — Toutes les informations Covid-19 pour les entreprises

La Chambre de Commerce et sa House of Entrepreneurship ont créé www.cc.lu/covid19, un site internet qui apporte toute une série d'informations aux entreprises impactées par le Coronavirus.

Dans la pléthore d'informations et de lois votées pour soutenir les entreprises et les indépendants à gérer au mieux les impacts de la crise du Coronavirus sur leurs activités, il est parfois difficile de savoir comment bénéficier des aides mises en place. La Chambre de Commerce, ses différents services et sa House of Entrepreneurship restés mobilisés dans cette période incertaine ont ainsi mis rapidement en ligne un micro-site répertoriant toutes les aides aux entreprises et les multiples informations relatives à la pandémie et ses répercussions sur l'organisation du travail dans les entreprises. www.cc.lu/covid19 offre une liste exhaustive allant des mesures fiscales aux aides applicables aux startups en passant par les aides d'urgence destinées au TPE et aux indépendants, des informations pratiques sur le télétravail des frontaliers ou sur les différents congés ou encore des recommandations sanitaires. Enfin, le site fournit nombre d'informations sur les initiatives mises en place par la Chambre de Commerce pour soutenir les entrepreneurs touchés par les conséquences de cette pandémie et regroupe toute une série d'actualités sur la crise du Coronavirus, régulièrement mises à jour. —



PRÊTE À
M'ENGAGER!

PRÊT À
L'ENGAGER!

WIN
WIN

L'APPRENTISSAGE :
AVANÇONS ENSEMBLE !

L'apprentissage dans le commerce, les services, l'horeca ou l'industrie offre des perspectives d'avenir aux jeunes talents, tout en renforçant la compétitivité des entreprises formatrices. Un apprenti bien formé équivaut à un futur collaborateur qualifié.

winwin.lu

Une initiative de

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

— UEL —

Covid-19 et fiscalité

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a pris l'initiative de publier un document informatif recensant la majorité des mesures fiscales annoncées ou introduites par le Gouvernement dans le cadre de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Cette vue d'ensemble, simple et accessible, s'adresse tant aux entreprises qu'aux salariés.

Le document prend la forme d'une FAQ (foire aux questions) afin de faciliter la lecture des informations qui y figurent. Son objectif est de recenser les différentes mesures fiscales annoncées ou introduites par le gouvernement luxembourgeois en relation avec la crise sanitaire Covid-19. Il inventorie également certaines informations concernant les mesures fiscales Covid-19 prises par d'autres pays et qui peuvent être pertinentes pour les entreprises ou salariés travaillant de manière transfrontalière. Chaque mesure présentée est accompagnée de ses sources légales et des éventuelles précisions administratives existantes.

Le document est une compilation de diverses thématiques tant nationales telles que les dérogations temporaires en matière de délais de dépôts de déclaration fiscale, d'annulation d'avances ou de report de paiements de certains impôts,

de délais pour l'introduction de réclamations et de recours hiérarchiques, de changements en matière de délai de prescription et de mesures spéciales pour les ménages, qu'internationales en ce qui concerne les dérogations apportées pour les travailleurs frontaliers ainsi qu'un résumé des mesures fiscales prises dans d'autres pays... le tout sous forme de questions/réponses très didactiques. Enfin, le document recense les liens vers les sections Covid-19 des sites internet de différentes chambres et fédérations professionnelles : la Chambre de Commerce, la Chambre des métiers, la Fedil, l'ABBL, l'ACA, la clc, l'Horesca et la Fédération des Artisans. Le document, mis à jour régulièrement, est disponible gratuitement sur le site internet de l'UEL. —

■ Plus d'informations: <https://uel.lu/fr/article/mesures-fiscales-covid-19-au-luxembourg/>



— HOUSE OF TRAINING —

La formation continue... continue à distance

Même en temps de crise, les besoins en formation continue sont bien présents. Alors, comment faire en période de confinement et de clôture des centres de formation ? La House of Training a enrichi son offre de formation par des classes virtuelles, facilement accessibles.

Même si les formations présentes sont et resteront privilégiées pour le transfert des connaissances, la House of Training a rapidement réagi aux mesures de précaution prescrites par le gouvernement luxembourgeois entraînant l'interdiction de rassembler des groupes de personnes au même endroit, en développant une offre conséquente de formations à distance. Si ce développement a été accéléré par la situation sanitaire actuelle et ses contraintes, l'initiative s'inscrit néanmoins parfaitement dans la stratégie de développement de la House of Training, comme l'explique Luc

Henzig, son CEO: « Nous proposons depuis quelques années des formations en blended learning, dans le but d'optimiser l'efficacité et la qualité de celles-ci. Franchir le pas vers des formations entièrement à distance, et donc vers des classes virtuelles, a donc été une suite logique, même si nous avons dû mettre le turbo ». En s'appuyant en partie sur les formations existantes, mais aussi sur le développement de formations focalisées sur des nouveaux besoins urgents (par exemple dans le contexte de l'organisation en situation de télétravail), une petite centaine de formations à distance a ainsi

vu le jour, en subissant quelques adaptations puisque les formations présentes ne sont pas transposables à l'identique aux classes virtuelles. « Nous avons identifié les matières qui se prêtent le mieux à cette forme d'enseignement et fait les adaptations nécessaires en termes de durée et de segmentation des contenus. Les solutions techniques les plus adaptées ont été testées et mises en place pour que l'expérience soit la plus agréable possible pour les apprenants. Nous sommes actuellement en train de former nos formateurs aux techniques de cette forme très particulière

d'enseignement, afin de rendre les classes virtuelles interactives et de permettre un échange fructueux entre les participants », poursuit Luc Henzig.

La crise changera durablement le monde du travail, et également celui de la formation professionnelle continue. Répondant à un besoin croissant de flexibilisation, les nouvelles formations à distance sont donc appelées à rester et à compléter utilement l'offre de formations présentes. —

■ Plus d'informations: www.houseoftraining.lu

— LFT —

Luci arrives on the Luxembourg scene

Luci is the new magazine published by Luxembourg for Tourism (LFT) that invites readers on a journey through the Grand Duchy via stories of places, people and the emotions that connect them, delivering an inexhaustible source of inspiration for outings and encounters in anticipation of future trips.

In the new magazine for Luxembourg, passionate writers and photographers share their stories of encounters with people and places, in the past, present, and future of the Grand Duchy, to inspire readers for future adventures. For the moment, Luci invites everyone to nurture their travel dreams from home, and to build their 'wish list' for when travel and outings are possible again after the Covid-19 confinement.

What characterises Luxembourg? Why travel there? The urban culture and gastronomy in this open and cosmopolitan European capital, as well as the impressive variety of natural landscapes in the country itself are just a few reasons to visit and there are many more.

In the first issue of Luci, readers can discover urban adventurers exploring the world heritage of Luxembourg City; visionary winemakers who love their terroir and

treat it well; friends from all over the world on a breathtaking excursion to the crests of the Eislek; or simple human beings who are moved by the symbolic significance of our heritage captured by photograph.

The title, Luci, evokes the founding name of Luxembourg, *Lucilinburhuc*, and the magazine is like the country: open to the world, warm and diverse. It is aimed at travellers looking for off-the-beaten-track experiences and who are truly interested in the country and its people: their life, culture, local products, natural environment, and traditions.

Luci – Inspiring Travel Stories from Luxembourg is published in German, English, French and Luxembourgish and can be read online or ordered free of charge at www.luci.travel or by sending an email to hello@luci.travel. Please note: www.luci.travel is only a temporary version of a website that will be launched in summer 2020. —



— IMS —

Beware infobesity in a digital world

Inspiring More Sustainability (IMS) has published its barometer related to digital habits and is taking action in the face of 'infobesity' and the informational, communicational, and cognitive overload that goes along with increased digitalised working habits.

In this exceptional period, IMS has decided to make public the results of the barometer of the ESF Info Flow Savvy project carried out in collaboration with the Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Generally reserved for members of its network, this publication deciphers digital habits in Luxembourg and offers tips to reduce the risks of stress and increase overall life satisfaction. Confined or in social distance, our digital tools and connection capabilities are more than ever our best allies. Not only do they allow us to maintain at least part of our professional activities, but they have also become necessary for all of our formal

and informal interactions, both professional and private.

For the past year, IMS has been studying and raising awareness among the companies in its network of 'infobesity', which is a phenomenon exacerbated by the digitalisation of working methods that cause informational, communicational, and cognitive overload. Stress is not linked to the number of tools used in the workplace but is well correlated with the number of risk situations and infobesity 'symptoms' to which an employee is exposed. Email is today the professional tool that most crystallises infobesity at work. Most everyone has developed good use of it, but few people make optimal use of

it and there is room for improvement in email management. Certain habits seem to save time yet have a negative impact on employees' stress and satisfaction levels. For example, reading emails during meals increases the risk of stress at work by 31%. It decreases the chances of being satisfied with life in general, and the time available for private life (by 26% and 25%, respectively). Yet it is a common practice for 37% of respondents. Conversely, systematically specifying which response is expected and within what timeframe (one-third of respondents already do this) increases the likelihood of expressing job satisfaction by 38%. For all digital tools, the number

one advice is to set up personal notifications to eliminate non-urgent interruptions as much as possible, which reduces the risk of stress by 26% and increases the potential for job satisfaction by 41%. Already 30% of respondents indicated that they had received criticism from their circle of friends and family about their professional connection habits. To avoid a sharp increase in this percentage, IMS encourages professional organisations and employees to read the results of the barometer and to take advantage of this particular period to test some of the recommendations. —

■ More info: <https://imslux.lu/eng/>

UNI

New Bachelor's programmes

Starting in September 2020, the University of Luxembourg will launch four new Bachelor's programmes in engineering, medicine, physics and mathematics. The Bachelor's programmes have evolved from existing tracks and training programmes and were redesigned as full Bachelor's programmes to align with the needs of industry, educational institutions and graduates entering the job market. They also respond to an increasing demand in Luxembourg for skilled workforce in data science, analytical reasoning, computational science, engineering and medicine.

'It is our mission to educate the qualified workforce of tomorrow. By further adapting our course contents and teaching methods to the quickly changing realities, the University responds to the needs of society, industry and future graduates entering the job market', stated Professor Stéphane Pallage, Rector of the University of Luxembourg.

Luxinnovation

Fit 4 Start

Due to the Covid-19 crisis, in March of this year, Luxinnovation cancelled the Fit 4 Start Pitching & Graduation Day that is a key part of the Fit 4 Start acceleration programme. An initiative of the Ministry of Economy and managed by Luxinnovation in collaboration with Technoport and the Luxembourg City Incubator, Fit 4 Start helps startups in the information and communication technologies, space, and health technologies sectors.

In January, 59 ICT and 18 space startups were selected to present pitches before a jury. After the March cancellation, videoconference pitching was considered but the event has now been postponed until next autumn. At that time, a jury will select a number of finalist startups based in Luxembourg who will receive funding and intensive and personalised coaching while being hosted at one of the two partner incubators: Technoport or the Luxembourg City Incubator (LCI).

— SNCI/UNI —

Support for pioneering projects

The Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) and the University of Luxembourg have signed an agreement to support micro-enterprises based on projects developed at the University.



A loan agreement has been signed by SNCI Chairman Patrick Nickels, and the University of Luxembourg, represented by Professor Stéphane Pallage, University rector, and the Chairman of the Board of Governors, Yves Elsen.

The SNCI loan instrument, entitled *Facilité Université du Luxembourg*, is intended to co-finance business plans of young enterprises whose products, processes or services are based on research projects carried out at the University of Luxembourg, which have reached the marketing stage and which are technologically capable of competing on the market. Given that it is in the interest of the economic development of Luxembourg to facilitate the creation of startups that introduce products or services pioneered at the University of Luxembourg, this agreement clearly reiterates SNCI's willingness to support these projects.

The loan instrument is designed for micro-enterprises defined in accordance with the EU commission regulations in force. Eligible investments cover for instance the financing of professional buildings, machines, licences, software, or business plans. The *Facilité Université du Luxembourg* includes terms such as risk sharing by the SNCI. The SNCI can co-finance up to EUR 250,000, or a maximum of 40% of eligible costs with a maximum term of ten years and a 1% base remuneration.

'SNCI's ongoing support is very encouraging, both for students as they continue to develop their ideas and concepts in a competitive environment, and for the University as we continue to mentor startups', declared Professor Stéphane Pallage. —

— LBAN —

LBAN announces management changes

The Annual General Assembly (AGA) of the Luxembourg Business Angel Network (LBAN), which was exceptionally held online in March of this year due to the Covid-19 crisis, has voted in the new LBAN Board.

The LBAN AGA voted in a new Board in March that is now comprised of: Tom Baumert, Director; Larissa Best, Director; Damien Cabadi, Director; Elias Chbeir, Director; Romain Hoffmann, Director; Philippe Linster, Treasurer; and Eric Nolen, Director. Additionally, Stephan Peters has replaced Larissa Best as president of LBAN, and Diane Tea and Arnold Spruit replace Stephan Peters as vice-presidents.

Larissa Best's commitment to the association is widely recognised by its members. Under her leadership, LBAN grew to become an active player in Luxembourg's startup ecosystem and in the Greater Region, with 70 individual members, the first corporate member, and EUR 6.9 million invested in 2019. The new Board is also grateful to Fabrice Testa, who will be leaving the Board, for everything he has done to help LBAN over the

past few years. Indeed, each Board member has taken the lead of a key activity within LBAN in order to grow and strengthen the organisation.

In 2019, members increased invested capital to EUR 6.9 million across more than 45 projects. The average ticket size remained between EUR 50,000 and 100,000. Co-investment opportunities have become easier with the launch of a new online investment tool in November. LBAN recognises that there has been a notable increase in the quality of the startups looking for investment. This development has encouraged new angel investors to join the association, which now has 70 members, an increase of 8% vs 2018, and it is proactively working on cross-border relationships so that Luxembourg can be part of the entrepreneurial growth that the Greater Region is currently witnessing. —

STARTUP IN LUXEMBOURG?

Join the Luxembourg-City Incubator at the House of Startups

Offices adapted to your needs:

- 150 stations available in a space of 2000m²
- Open coworking space
- Closed offices for teams of 4 – 10 people

Gain access to a plethora of networks, experts and consultants:

- Access to a consultation space with qualified professionals
- Access to the national and international networks of the House of Startups

Profit from the ideal office location:

- 3 minute walk from the central train station
- 5 minute walk to the city centre
- Connections to all public transport

More benefits:

- Open 24/7
- Possibility to establish your head office
- Rooms for meetings, workshops, conferences, etc.

Contact us:

info@cityincubator.lu
www.cityincubator.lu

   Luxembourg-City Incubator

powered by



sponsored by



Soutenir les entreprises, plus que jamais!

Un Coronavirus cousin du Sras, le Covid-19 se propage depuis le mois de décembre dernier sur la planète. Cette pandémie a plongé le monde entier dans un quotidien hors norme depuis des semaines et la gestion de cette crise apporte son lot de questions et de défis. Alors que le Luxembourg, comme de nombreux autres pays, est confiné depuis plusieurs semaines, les inquiétudes se font de plus en plus nettes quant à l'impact de la situation sanitaire sur l'économie. Pour aider les entreprises dont les affaires seront impactées par la pandémie, la Chambre de Commerce et ses entités, la House of Entrepreneurship et la Mutualité de Cautionnement, mais également le gouvernement, ont mis en place un nouveau paquet de mesures de soutien. Le magazine Merkur, qui a bouleversé ses contenus, en dresse ici un inventaire. Les choses bougeant rapidement ces dernières semaines, cet inventaire est non exhaustif et certaines de ces aides auront certainement connu des modifications à l'heure où ces lignes seront bouclées (le 20 avril 2020).

En tant que chambre professionnelle et représentant légal des intérêts des entreprises de tous les secteurs économiques, hormis l'artisanat et l'agriculture, la Chambre de Commerce a lancé toute une série de mesures afin d'agir de manière pragmatique, rapide et efficace pour apporter son soutien aux entreprises du pays. Des mesures spécifiques ont ainsi été mises place pour aider les entreprises et leurs employés qui subissent des difficultés à la suite de la pandémie Covid-19, auxquelles il faut ajouter un projet de loi (n° 7532) adopté par le Conseil de gouvernement du 11 mars 2020 pour introduire un régime d'aide visant à compléter les instruments déjà existants, pour soutenir les entreprises et les indépendants qui se trouvent en difficultés financières temporaires.

De plus, le gouvernement a présenté le 25 mars 2020 son programme de stabilisation économique Covid-19. Le plan de stabilisation va mobiliser près de 9 milliards d'euros, soit plus de 14% du PIB sous différentes formes. Le programme de stabilisation de l'économie poursuit quatre objectifs :

répondre aux besoins de liquidités immédiats auxquels font face les entreprises; faire face aux difficultés de trésorerie; faciliter les emprunts des entreprises via un soutien étatique; et maintenir l'emploi. Plusieurs mesures entrant également dans le cadre du programme de stabilisation économique mis en place par le gouvernement sont destinées à les atteindre et sont détaillées ci-dessous ainsi que dans le poster détachable en fin de ce magazine Merkur.

Garantie bancaire pour les entreprises en difficulté de trésorerie

Un des premiers conseils donnés aux entreprises, notamment par la Chambre de Commerce, dans cette situation de crise est de réduire/rationaliser les coûts au maximum. Les trois premières aides listées permettent de le faire. Les entreprises peuvent aussi demander un prêt à leur banque un prêt et/ou une extension des lignes de crédit actuelles. Pour faciliter ces mécanismes, la Mutualité de Cautionnement a mis en place une procédure accélérée et simplifiée, que les entreprises peuvent solliciter par

l'intermédiaire des banques elles-mêmes. L'objectif de la garantie de la Mutualité est de faciliter l'accès au financement bancaire. Plusieurs entreprises y ont déjà eu recours (voir les interviews). Le cautionnement peut se faire jusqu'à hauteur de 50% du crédit et porte sur un montant maximum de 250.000 euros par cautionnement. Afin de garantir une aide rapide aux entreprises qui en feront la demande, une procédure d'analyse des dossiers endéans les 48 heures a été mise place. Les entreprises, qui souhaitent profiter de ce cautionnement, devront en faire la demande directement auprès de leur banque qui décidera du déblocage du crédit. La Chambre de Commerce est en contact avec les banques pour organiser la mise à disposition de ce service. De plus, des informations sur cet instrument de crise peuvent être demandées au numéro : 42 39 39 - 445.

Pour répondre aux besoins de liquidités immédiats

De plus, le projet de loi 7352 adopté le 1^{er} avril par le gouvernement engage une enveloppe budgétaire de 300 millions d'euros, validée par la Commission européenne, donnant droit à une aide de 500.000 euros maximum par entreprise, sous réserve qu'elle remplisse trois conditions :

- les difficultés que connaît l'entreprise doivent être du fait de la crise actuelle, et ne doivent pas être antérieures ;
- les aides sont des « avances remboursables » : un redressement interviendra au bout de 12 mois pour voir au cas par cas comment l'entreprise compte rembourser les sommes touchées ;
- les entreprises doivent prévoir un plan de redressement dès leur demande d'aide afin de montrer qu'elles réfléchissent à une stratégie de stabilisation financière.

Ce soutien aux entreprises avec une subvention en capital se présente sous forme d'avances remboursables qui vise à répondre aux besoins de liquidités des entreprises.

Le montant maximal de l'aide, qui prend la forme d'une avance remboursable, est de 500.000 euros par entreprise ou groupe d'entreprises. Cette avance peut couvrir jusqu'à 50% des coûts éligibles. La base de calcul repose sur les frais de personnel et les loyers, plafonnées à 10.000 euros par mois et par entreprise unique (groupe), sur la période du 15 mars au 15 mai 2020. Dans le cas d'une activité professionnelle exercée en tant qu'indépendant, les revenus, plafonnés à un montant équivalent à 2,5 fois le salaire social minimum par personne concernée, sont assimilés aux frais de personnel, sous condition d'une affiliation à la sécurité sociale comme indépendant.

Afin d'accélérer et de faciliter la procédure, il est fortement recommandé aux entreprises et aux indépendants d'introduire leur demande via le site *Guichet.lu*. L'entreprise, ou son mandataire (p.ex. une fiduciaire), introduit la demande à travers son espace professionnel. Il est également possible d'introduire la demande par voie postale moyennant le formulaire prévu qui est disponible sur *Guichet.lu*. Le remboursement avec un taux d'intérêt de 0,5% annuel débutera au plus tôt 12 mois après l'obtention de l'avance remboursable. Le remboursement de l'aide se fera selon un plan de remboursement qui doit trouver l'accord de l'entreprise et du ministère de l'Économie.

Les chambres professionnelles collaborent avec le ministère de l'Économie pour assister les entreprises dans leur demande d'avance remboursable et se tiennent à disposition pour des renseignements à ce sujet. A la Chambre de Commerce: (+352) 42 39 39-445 / contact par e-mail: covid19@houseofentrepreneurship.lu

Pour faciliter le financement bancaire

Ces mesures concernent le régime de garantie étatique pour de nouveaux crédits bancaires sur une durée maximum de 6 ans



pour PME et grandes entreprises. Il s'agit de garantir de nouvelles lignes de crédit bancaire pour lesquelles l'Etat se porte garant à hauteur de 85% pour une enveloppe totale de 2,5 mio d'euros.

Le Financement Spécial Anti Crise - FSAC via la banque de l'entreprise et la SNCI pourra couvrir des besoins de financement en relation avec la crise actuelle via des prêts indirects d'un montant entre 12.500 et 16 mio euros.

Un financement sur 5 ans en faveur de la Mutualité des P.M.E. et de la Mutualité de Cautionnement pourra permettre aux mutualités des chambres professionnelles d'élargir les garanties fournies aux PME.

Nouvelle helpline pour les entreprises

La Chambre de Commerce a initié la mise en place par sa House of Entrepreneurship d'une

nouvelle helpline pour aider les entreprises en leur fournissant une information en temps réel. Le numéro pour joindre la helpline est le 42 39 39-445. Elle fonctionne depuis le 16 mars, pendant les jours ouvrés, de 9h-12h et de 14h-17h pour répondre aux questions touchant à des thématiques diverses, telles que le chômage partiel et les aides étatiques et publiques mises en place par les autorités et la Chambre de Commerce. Il est également possible de joindre cette helpline via e-mail à : covid19@houseofentrepreneurship.lu

La Direction générale des Classes moyennes a mis en place un fonds d'urgence à destination des très petites entreprises et des indépendants.

Grâce à cette mesure, les entreprises de maximum 9 salariés et les indépendants (entreprises individuelles) qui sont en possession d'une autorisation d'établissement valable délivrée avant le 18 mars 2020 (réalisant un chiffre d'affaires annuel de



minimum 15.000 euros et dont l'activité a dû être interrompue suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 pourront introduire une demande pour bénéficier d'une aide financière immédiate et non remboursable de 5.000 euros. Il est important de préciser que l'octroi de cette aide se fait indépendamment du projet de loi qui complètera les instruments d'aides déjà existant.

Pour rappel, il s'agit d'une prime directe non-remboursable de 5.000 euros accordée par le gouvernement aux très petites entreprises (dont indépendants) les plus vulnérables, frappées par la crise Covid-19. Chaque demande est valable pour une entreprise (ou groupe) unique.

Sont éligibles, sur base de 3 critères à remplir simultanément :

- les sociétés et les indépendants disposant d'une autorisation d'établissement délivrée avant le 18 mars 2020, employant entre 0 et 9 employés (en ETP/emplois temps-plein), N.B.: les indépendants agissant seuls sont éligibles,
- qui ont été obligés d'interrompre complètement ou partiellement leurs activités suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,
- et qui ont réalisé un chiffre d'affaires annuel de minimum 15.000 euros, au cours du dernier exercice. N.B.: si l'exercice fiscal n'est pas complet, l'entrepreneur peut introduire une demande prouvant la génération d'un certain chiffre d'affaires au pro-rata du nombre de mois prestés. Son dossier fera l'objet d'une analyse.



01. 02. Comme de nombreux autres pays, le Luxembourg est confiné depuis plusieurs semaines, les inquiétudes se font de plus en plus nettes quant à l'impact de la situation sanitaire sur l'économie en général.

© 02: Fonds Kirchberg

Le dossier complet daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise doit être envoyé au ministère de l'Economie, Direction générale des Classes moyennes, via le mail corona.pme@eco.etat.lu.

Toute demande doit se baser sur le formulaire PDF dédié, dûment rempli, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB). Le demandeur, s'il est bénéficiaire économique de plusieurs entreprises, s'engage par ailleurs à n'introduire une demande d'aide que pour une seule entreprise, sous réserve que le nombre total des salariés de l'entreprise unique (groupe) n'excède pas un total de 9 (en ETP : emplois temps-plein).

JobSwitch pour les besoins en main-d'œuvre

La House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce, sur une idée élaborée par la Clc et en partenariat avec le ministère du Travail, le ministère de l'Economie et l'Adem, a lancé une plateforme de mise en relation entre les entreprises ayant un besoin de main-d'œuvre et les personnes en chômage, chômage partiel ou indépendants, en recherche d'activité (*voir interviews*).



03



04



05



La plateforme JobSwitch se voulait être un outil spécialement conçu pour faciliter la mise en place de comportements solidaires pendant la crise. Il s'agissait de faciliter et d'accélérer le recours à une main-d'œuvre disponible durant la crise engendrée par la pandémie de Covid-19. Alors que certaines entreprises, notamment la plupart des commerces, les entreprises de construction et les entreprises de l'Horeca, pour n'en citer que quelques-unes, se voyaient contraintes de fermer leurs établissements ou de réduire drastiquement leur activité, d'autres, notamment les grandes surfaces alimentaires et le secteur de la logistique, étaient débordées de demandes, tout en faisant face à des difficultés de personnel liées aux mesures de quarantaines ou à la nécessité de garder des enfants.

JobSwitch a apporté une réponse à ces situations en rendant possible, facilement et rapidement, le prêt de personnel entre

entreprises et le dépôt de candidatures des chômeurs, chômeurs partiels ou indépendants, potentiellement intéressés par ce dispositif leur permettant de compléter leurs revenus. Cette plateforme était dès le début un projet éphémère qui devait cesser ses activités le 30 avril 2020.

JobSwitch a cependant connu un plein succès avec pas moins que 1460 candidatures enregistrées au total dont un pic de 201 en une seule journée.

JobSwitch a réalisé au final 537 matchings et a ainsi facilité la mise en relation entre personnes au chômage, chômage partiel, indépendants et entreprises.

Mesures fiscales « extraordinaires »

Plusieurs mesures fiscales en faveur des personnes morales (entreprises) ainsi que des personnes physiques ont également été mises

en place. L'objectif principal de ces mesures est de répondre aux besoins de financement et de trésorerie des sociétés et des indépendants, actuellement fortement touchés. Notamment :

- l'annulation des avances fiscales des deux premiers trimestres 2020. L'Accord d'office des demandes d'annulation des avances en matière d'impôt pour les 2 premiers trimestres de 2020. Sont visés l'impôt sur le revenu (des collectivités) et l'impôt commercial communal.
- Un délai de paiement d'échéances fiscales de 4 mois et d'accorder d'office les demandes de report du paiement (sans intérêts) de l'impôt sur le revenu, de l'impôt commercial communal et de l'impôt sur la fortune.
- Un report de la remise des déclarations d'impôt et la fixation de la date-limite pour la remise des déclarations d'impôt pour les personnes morales et physiques au 30 juin 2020.



06

- Le dépassement de la date limite de dépôt pour les déclarations de TVA. Le gouvernement va renoncer à des sanctions administratives en cas de dépassement de la date limite de dépôt des déclarations de TVA, la TABO, les déclarations de succession et les actes notariés et d'huissier.

Mesures au niveau des cotisations sociales

Afin de permettre à l'employeur, se trouvant dans une situation financièrement précaire directement liée à la crise Covid-19, de mieux gérer le paiement de ses cotisations sociales dans les semaines à venir, le Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS) met en place les mesures temporaires suivantes à partir du 1er avril 2020 (et jusqu'à ce que le conseil d'administration du CCSS constate qu'elles n'ont plus de raison d'être appliquées): suspension du calcul des intérêts moratoires pour les retards de paiements; suspension de la mise en procédure de recouvrement forcé des cotisations; suspension de l'exécution de contraintes par voie d'huissier de justice et suspension des amendes à prononcer à l'encontre d'employeurs présentant des retards en matière des déclarations à effectuer auprès du CCSS.

03. 04. 05. 06. 07. Des mesures spécifiques ont été mises en place pour aider les entreprises et leurs employés qui subissent des difficultés à la suite de la pandémie Covid-19, auquel vient s'ajouter un projet de loi pour introduire un régime d'aide visant à compléter les instruments déjà existants, pour soutenir les entreprises et les indépendants qui se trouvent en difficultés financières temporaires.

© 03 et 04 : Hannah Ekberg – 06 : Max Ostwalt – 07 : Jason Leung Pol



Laurence Frank
Brasserie Schuman

« Depuis le début de cette crise, le secteur de l'Horeca perd de l'argent tous les jours. »

Pourquoi avez-vous décidé de solliciter le cautionnement proposé par la Chambre de Commerce via sa Mutualité de Cautionnement ?

C'est la première fois que je fais appel à une aide extérieure. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours utilisé mes fonds propres ou mes économies pour mon activité professionnelle. Même lors des travaux du tram, alors que mon activité a été fortement impactée, je n'ai rien demandé. Je survis depuis neuf ans et j'essaie de faire face à toutes les situations pour maintenir mon activité à flot et garder les personnes que j'emploie. Mais aujourd'hui, la situation est inédite ! J'ai donc décidé de sauter le pas et de demander de l'aide. Depuis le début de cette crise, le secteur de l'Horeca perd de l'argent tous les jours. Nous sommes en première ligne, alors que nous travaillons très dur !

Êtes-vous satisfaite du temps de traitement de votre demande ?

Oui, très satisfaite. La demande et l'accord de la banque ont été effectués en 24 heures.

Êtes-vous satisfaite de l'aide reçue et recommanderiez-vous ce service à d'autres entreprises ?

Oui, tout à fait ! J'espère simplement que ce ne sera pas les seules aides auxquelles nous aurons droit et que d'autres suivront, notamment de la part de l'Etat, car cette crise va être vraiment difficile à surmonter ! J'espère aussi que cela va avoir des répercussions positives sur des secteurs comme le nôtre et que de nouvelles réglementations pourront être proposées.



Opportunités d'affaires en ligne avec le POD

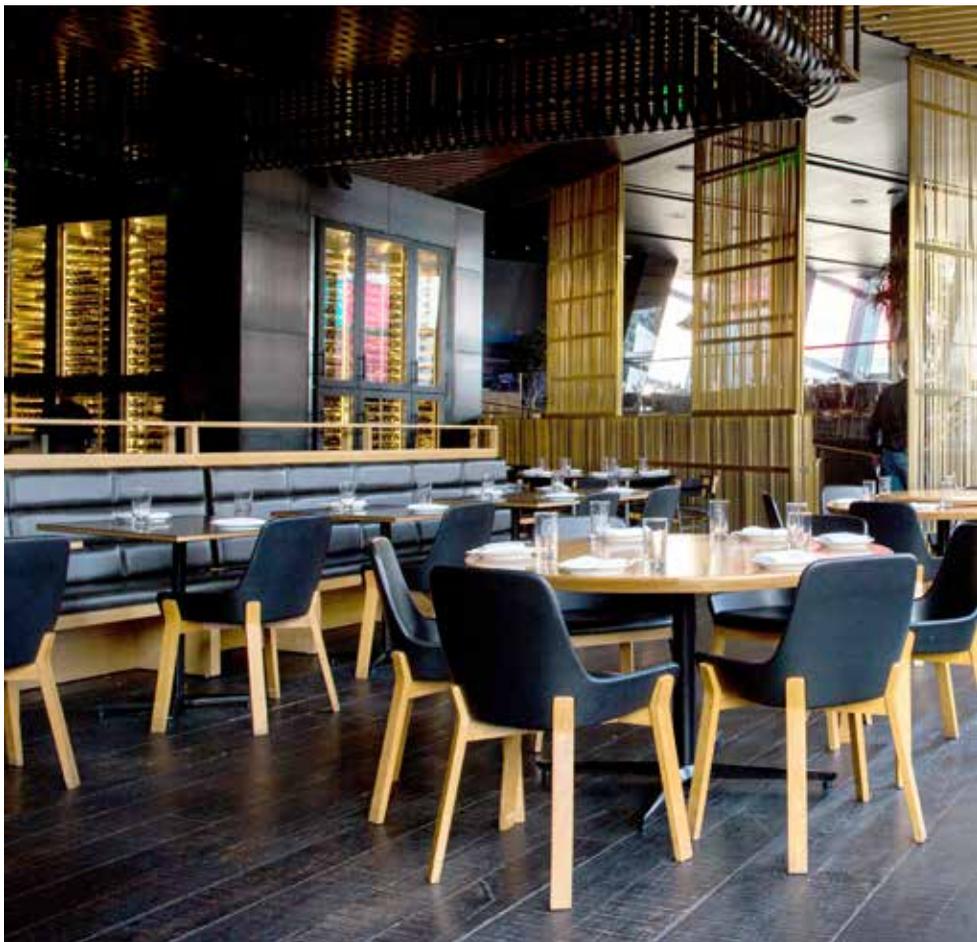
Afin de permettre aux entreprises de continuer leurs recherches de partenaires à l'échelle européenne et internationale, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg (EEN) de la Chambre de Commerce propose la consultation gratuite de profils de coopération d'entreprises étrangères susceptibles de vous intéresser grâce à la «*POD - Partnership Opportunity Database*». Mise en place et alimentée quotidiennement par le réseau européen Enterprise Europe Network de la Commission européenne, cette plateforme électronique peut être consultée sous le lien suivant : <https://een.ec.europa.eu/partners>. Pour faire partie de cette plateforme d'échanges, un profil reprenant les offres et les demandes de business ou de technologie de l'entreprise pourra être établi en complétant différents formulaires. Un collaborateur de l'équipe de l'Enterprise Europe Network prend ensuite contact avec l'entreprise contact avec vous pour assurer un suivi personnalisé.

■ Contact :

Amrita Singh, Project Manager EEN

Email : een-pod@cc.lu

Tél. : (+352) 42 3939 – 377 / 333



Les mesures précitées s'appliquent non seulement aux appels de cotisation à venir, mais également aux soldes actuels de cotisations sociales, en dépit d'éventuelles mentions (intérêts, amendes, ...) sur l'extrait de compte du CCSS daté du 14 mars 2020. Il faut donc comprendre que toutes les cotisations sociales restent dues mais que l'employeur pourra néanmoins mieux organiser sa trésorerie, sans pour autant devoir craindre des sanctions administratives.

En complément de ces mesures, le CCSS procédera à la liquidation d'une avance sur les indemnités pécuniaires du congé pour raisons familiales extraordinaire, accordé aux parents d'enfants concernés par les fermetures temporaires des structures d'enseignement fondamental et secondaire, de formation professionnelle, d'accueil, etc. Cette mesure vise à avancer une partie substantielle du remboursement des salaires que les employeurs doivent continuer à payer aux parents concernés et qui, en temps normal, ne se ferait qu'au mois de mai 2020 par le biais de la Mutualité des employeurs. Le CCSS contactera les

employeurs potentiellement visés afin de leur fournir les informations nécessaires pour demander une telle avance sur le remboursement de la Mutualité des employeurs.

Les délais de paiement en cours ont ainsi été mis en suspens. Un nouveau délai de paiement des cotisations sociales a été implicitement accordé par le Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) sans demande formelle. A supposer qu'un cotisant ait accumulé des retards importants en matière de cotisations sociales vers la fin de la crise Covid-19, le CCSS le contactera avec une proposition d'apurement de sa dette.

Une annulation ou une remise gracieuse des cotisations sociales n'est pas prévue. Les cotisations sociales sont dues sur le revenu professionnel effectivement touché. Toutefois, une baisse du revenu professionnel peut être communiquée au CCSS. Pour ce faire, vous pouvez commander le formulaire d'adaptation du revenu provisoire, le remplir et le renvoyer par courrier au CCSS. Les cotisations seront abaissées ou augmentées en conséquence.



07



08



09

08. 09. Dans le cadre du programme de stabilisation de l'économie, le Conseil de gouvernement a approuvé un régime d'aides pour soutenir des projets d'investissement permettant la production et le développement de produits contribuant à combattre la crise sanitaire liée au Covid-19

© 07 : Jason Leung Pol – 08 : Mika Baumeister – 09 : Matthieu Freund – Priacel

Centre de médiation

La médiation est un processus volontaire de règlement des différends, dans lequel un tiers impartial, indépendant et formé aux techniques de la médiation, participe, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, à améliorer leur relation ou à gérer un différend qui les oppose. Le médiateur est une personne qualifiée, attentive aux intérêts de chacun. Il structure le déroulement des rencontres en garantissant un climat digne rendant une compréhension mutuelle possible. Le médiateur est tenu au secret professionnel. Le centre de médiation est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h et le mercredi de 14h à 16h. Il est joignable par téléphone au (+352) 27 85 42 1.

Mesures d'aides à l'exportation

L'ODL a mis en place les mesures suivantes afin de renforcer son soutien aux entreprises luxembourgeoises :

« La plateforme éphémère JobSwitch était un outil spécialement conçu pour faciliter la mise en place de comportements solidaires pendant la crise actuelle. »



Christophe Diederich
Concept+Partners

« Il faudra profiter de toutes les aides mises à disposition pour maintenir les activités à flot. »

Pourquoi avez-vous décidé de solliciter le cautionnement proposé par la Chambre de Commerce via sa Mutualité de Cautionnement ?

Au regard de la situation, nous devons tout faire pour nos équipes et pour maintenir notre activité. Il faut utiliser tous les moyens mis à notre disposition pour pouvoir rester opérationnels dans les prochains mois. Cela passe naturellement par des demandes de mises en place de lignes de crédit auprès des banques, et des cautionnements comme ceux de la Mutualité de Cautionnement de la Chambre de Commerce.

Êtes-vous satisfait du temps de traitement de votre demande ?

Oui, plus que satisfait ! Les personnes que nous avons contactées ont été plus que réactives.

Êtes-vous satisfait de l'aide reçue et recommanderiez-vous ce service à d'autres entreprises ?

Oui absolument. Il faut que toutes les entreprises qui ont ou qui vont avoir besoin de supports financiers puissent profiter de toutes les aides mises à leur disposition pour maintenir leurs activités à flot.

« Les indépendants jouent un rôle essentiel dans l'économie luxembourgeoise. Une aide d'urgence a été mise en place pour les soutenir. »



10

07. 10. Parallèlement à des mesures sanitaires inédites, de nombreux commerces et professionnels du secteur Horeca ont dû s'adapter à la situation.

© 07 : Jason Leung Pol

11. Une nouvelle helpline a été mise en place par la Chambre de Commerce pour aider les entreprises en leur fournissant une information en temps réel et pour répondre à leurs questions.

© 11 : Mika Baumeister

- augmentation de la quotité garantie des limites et contrats émis pendant l'état de crise dans le cadre des assurances à l'exportation ;
- collaboration avec la Mutualité de Cautionnement avec la mise en place d'une assurance des garanties émises par la Mutualité leur permettant ainsi d'augmenter leur capacité ;
- flexibilisation du produit « Assurance des crédits bancaires » qui permet aux banques de réduire partiellement le risque de non-remboursement des prêts qu'elles accordent aux exportateurs luxembourgeois pour développer leurs activités internationales. Dans ce cadre, l'ODL (www.odl.lu) va également assouplir les conditions applicables à ce produit notamment en augmentant le pourcentage d'assurance possible et en élargissant la définition des crédits bancaires éligibles ;
- augmentation du pourcentage d'assurance dans le cadre de son produit d'assurance des garanties bancaires qui



11

s'adresse aux banques des exportateurs luxembourgeois pour assurer la ligne de garantie accordée par la banque et inclusion des garanties à l'importation dans le champ d'application de l'assurance ;

- réduction du délai constitutif de sinistre qui va permettre aux entreprises d'être indemnisées plus rapidement en cas de sinistre ;
- l'activité d'aides financières.

Entreprises formatrices / apprenti(e)s

En raison de la propagation du Covid-19, le gouvernement a décidé de suspendre les activités dans le secteur scolaire et éducatif jusqu'au mois de mai 2020 inclus (*à l'heure où ces lignes sont bouclées, ndlr*). La Direction de la santé continuera de réévaluer la situation et la date de la reprise pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation.

Cette décision a des répercussions sur le fonctionnement de la formation professionnelle, entre autres, au niveau des stages, de l'évaluation des modules et de l'organisation des projets intégrés.

Suite aux réunions des 19, 20 et 23 mars respectivement avec les chambres professionnelles et le groupe de travail de la formation professionnelle du collège des directeurs afin de planifier la fin de l'année scolaire,

il a été retenu que l'objectif commun est de permettre aux élèves et apprentis une promotion au cours de l'année scolaire 2019/20. Une certaine flexibilité au niveau des formes d'évaluation des modules sera mise en œuvre. En cas d'impossibilité matérielle d'évaluer un module déterminé, le système d'évaluation permet le report de l'évaluation au semestre suivant. Les apprentis seront dispensés des modules patronaux du 2^e semestre. Ces modules seront donc acquis.

Pour les élèves des classes non terminales, une dispense est accordée pour tous les modules de stage en cours ou restant à réaliser jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/20.

Pour les élèves des classes terminales, une dispense est accordée pour les modules de stage qu'il est impossible d'évaluer.

La durée des projets intégrés finaux et intermédiaires sera adaptée et leur contenu se limitera à la matière traitée jusqu'à la fin du premier semestre de l'année scolaire 2019/20.

Les commissaires en charge des projets intégrés finaux organisés sous forme de modules au cours de l'année communiqueront les modalités dans les meilleurs délais aux lycées concernés.

La date limite de signature du contrat d'apprentissage, initialement fixée au 31 octobre, sera prolongée.

Les entreprises du secteur des soins à la personne qui voudront avoir recours à leur(s) apprenti(es) majeur(es) dans le cadre du volontariat, auront besoin pour ce faire de l'autorisation de la Direction de la Santé.

Le service de la formation professionnelle ainsi que les chambres professionnelles vous remercient pour votre précieuse collaboration dans ce contexte exceptionnel.

Une indemnité d'urgence pour les indépendants et très petites entreprises pas visés par la fermeture obligatoire du règlement grand-ducal du 18 mars 2020

Les indépendants jouent un rôle essentiel dans l'économie luxembourgeoise et sont aussi touchés par la crise Covid-19. Afin de les soutenir financièrement, le gouvernement a approuvé le 9 avril 2020, un projet de règlement grand-ducal visant à mettre en place une indemnité d'urgence certifiée de 2.500 euros en leur faveur. L'octroi de cette mesure de soutien est soumis à plusieurs conditions. Le demandeur doit ainsi rencontrer des difficultés financières temporaires dues aux conséquences du Covid-19, occuper moins de 10 personnes et son revenu professionnel servant de base de calcul pour les cotisations sociales ne doit pas dépasser le montant de 2,5 fois le salaire social minimum. Le formulaire pour introduire les demandes est disponible sur Guichet.lu.

La Direction générale des Classes moyennes a annoncé en outre qu'elle a accéléré le paiement des demandes d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (PME) afin de pallier des problèmes potentiels de liquidité. Environ quatre millions d'euros ont été versés aux PME dans ce contexte. Toute petite ou moyenne entreprise souhaitant effectuer un projet d'investissement qui a pour but de promouvoir la création, l'extension, la diversification et le changement fondamental du processus de production, peut bénéficier d'une aide à l'investissement.

Indemnités d'urgences pour micro et petites entreprises

Deux projets de règlements grand-ducaux visant à mettre en place de nouvelles mesures de soutien financier aux micro- et petites entreprises commerciales et artisanales ont été approuvés mi avril 2020.



12



« Le chômage partiel s'applique en principe à tous les secteurs économiques dès lors que les causes invoquées sont directement à mettre en relation avec le Coronavirus. »

Les entreprises qui occupent entre 10 et 20 personnes peuvent ainsi bénéficier d'une indemnité unique, qui s'élève à un montant forfaitaire de 12.500 euros.

À cela s'ajoute une extension de l'indemnité forfaitaire de 5.000 euros, qui a été créée par règlement grand-ducal du 25 mars 2020, au profit des entreprises de moins de 10 personnes obligées de fermer ou d'arrêter leurs activités aux entreprises qui, sans avoir fait l'objet d'une telle mesure, subissent une perte d'au moins 50% de leur chiffre d'affaires au cours de la période allant du 15 avril 2020 au 15 mai 2020.

Une indemnité complémentaire de 5.000 euros est par ailleurs accordée aux entreprises de moins de 10 personnes qui n'ont pas été autorisées à reprendre leurs activités ou qui, bien qu'ayant été autorisées à les reprendre, subissent une perte d'au moins 50% de leur chiffre d'affaires au cours de la période allant du 15 avril 2020 au 15 mai 2020.

Le chômage partiel

Le régime du chômage partiel pour cas de force majeure peut s'appliquer pour les

salariés qui ne sont pas couverts par un certificat d'incapacité de travail et qui ne peuvent plus du tout être occupés ou ne peuvent plus être occupés à temps complet, lorsque l'entreprise ne peut plus assurer un fonctionnement normal de son activité, par exemple lorsqu'un fournisseur de matières premières ne peut plus livrer ou ne peut plus assurer le volume nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise, pour des raisons liées au Coronavirus ou s'il y a un recul important de la demande des clients ou des utilisateurs due à la pandémie Covid-19.

Sont éligibles pour le chômage partiel les salariés, c'est-à-dire, les personnes sous contrat de travail à durée indéterminée ou à durée déterminée, employés par une entreprise légalement établie au Luxembourg, lors de la survenance du chômage, aptes au travail et âgés de moins de 68 ans accomplis et qui ne jouissent pas d'une pension de vieillesse, d'une pension de vieillesse anticipée ou d'une pension d'invalidité, normalement occupés sur un lieu de travail sur le territoire luxembourgeois et assurés en qualité de salariés auprès des organismes de sécurité sociale luxembourgeois. Cependant et en vue de continuer à motiver les entreprises

à participer activement à l'apprentissage en système dual, les apprentis sont éligibles, de même que les personnes bénéficiant d'une mesure en faveur de l'emploi, dont notamment les contrats d'initiation emploi et les contrats réinsertion emploi pour la partie du salaire à charge de l'employeur. En ce qui concerne les demandes émanant d'une a.s.b.l., elles seront analysées au cas par cas en vue d'éviter tout double financement.

Le chômage partiel s'applique en principe à tous les secteurs économiques dès lors que les causes invoquées sont directement à mettre en relation avec le Coronavirus.

En cas d'accord, le Fonds pour l'emploi prend en charge 80% du salaire normal plafonné à 250% du salaire social minimum pour un salarié non qualifié pendant au plus 1.022 heures par salarié et par année.

Quelques règles générales s'appliquent dans tous les cas : l'épuisement préalable des moyens propres à la disposition de l'entreprise (non reconduction des CDD qui viennent à échéance, non recours à de nouveaux CDD, épuisement du congé restant des années précédant la crise Covid-19,



13

non recours aux salariés intérimaires et mise en place de prêts temporaires de main-d'œuvre) ainsi que l'interdiction de procéder à des licenciements pour des raisons non inhérentes à la personne.

Enfin, il est rappelé que les salariés pratiquant du télétravail ou qui sont en congé pour raisons familiales ne sont pas éligibles au chômage partiel pendant cette période déterminée.

A l'heure actuelle, il existe deux démarches procédurales pour bénéficier du chômage partiel dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 :

- une procédure accélérée pour les entreprises directement impactées par une décision gouvernementale ;
- un régime de chômage partiel « cas de force majeure / Coronavirus ».

a) Procédure accélérée pour les entreprises directement impactées par une décision gouvernementale

Les entreprises qui ont dû ou doivent encore arrêter complètement ou partiellement leurs activités à la suite d'une décision gouvernementale, comme celles visées par l'arrêté

12. 13. La House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce, sur une idée élaborée par la Clc et en partenariat avec le ministère du Travail, le ministère de l'Economie et l'Adem, a lancé une plateforme de mise en relation entre les entreprises en activités ayant un besoin de main-d'œuvre et les personnes en chômage, chômage partiel ou indépendants, en recherche d'activité.



Pierre Beck
Fox Drinks Luxembourg

« Cette crise est tellement surréaliste pour l'économie. »

Pourquoi avez-vous décidé de solliciter le cautionnement proposé par la Chambre de Commerce via sa Mutualité de Cautionnement ?

La crise actuelle est très soudaine et nous ne savons pas comment cela va évoluer dans les semaines à venir. Dans notre activité, nous devons tout planifier des mois à l'avance et nous étions déjà en train de travailler sur les plannings et les productions de cet été. Mais comme nous n'avons plus aucune visibilité sur la situation, nous avons sollicité ce cautionnement afin d'avoir une certaine « garantie » de liquidités pour la suite et pouvoir aborder les jours à venir avec un peu moins d'appréhension au regard de cette situation exceptionnelle.

Êtes-vous satisfait du temps de traitement de votre demande ?

Oui, très satisfait. La demande et l'accord de la banque ont été effectués dans des temps très rapides.

Êtes-vous satisfait de l'aide reçue et recommanderiez-vous ce service à d'autres entreprises ?

Oui, tout à fait. Bien sûr, il s'agit d'un prêt et on s'engage personnellement aussi sur ce cautionnement. Mais toute cette crise est tellement surréaliste pour l'économie que nous n'avons pas d'autres choix pour l'instant pour que nos entreprises survivent. Au moins nous sommes rassurés car nous savons que si nous en avons besoin, nous pouvons utiliser cette aide. Je le recommanderais volontiers à d'autres.



Accès gratuit aux marchés internationaux et régionaux

Afin de poursuivre le soutien des entreprises face à la crise sanitaire du Covid-19, l'Enterprise Europe Network Luxembourg de la Chambre de Commerce met gratuitement à la disposition des ressortissants intéressés, et ce jusqu'à la fin du mois de décembre 2020, son «Service de Veille - Marchés publics». Les marchés publics peuvent représenter un levier réel de développement de l'activité transfrontalière et internationale d'une entreprise. Le service de veille proposé permet aux entreprises, et en particulier à celles de petite et de moyenne taille, d'avoir un accès aisé et régulier à des appels d'offres de l'UE et de la Grande Région. Pour de plus amples informations et pour toute question concernant l'établissement de votre profil d'entreprise, il suffit de prendre contact avec Niels Dickens, Coordinateur national adjoint de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce :

■ Contact: een-veille@cc.lu
Tél.: (+352) 42 39 39 – 371 / 333



14. Le plan de stabilisation prévoit une imposition modifiée du télétravail pour les salariés frontaliers, pour leur permettre de travailler pendant la crise depuis leur domicile sans que la rémunération afférente ne soit imposée dans leur pays d'origine.

© Annie Spratt

« Le régime du chômage partiel est un des instruments majeurs permettant aux entreprises de faire face à la baisse de l'activité économique due à la crise sanitaire du Covid-19. »





14

ministériel du 18 mars 2020 ou des décisions subséquentes, sont à titre exceptionnel directement éligibles au chômage partiel, dès la date de prise d'effet de la décision gouvernementale, soit le 16 mars, à l'origine de leur fermeture totale ou partielle.

Il sera possible de déposer un décompte détaillé indiquant les heures chômées effectives dans le cadre du chômage partiel pour fermeture imposée par le gouvernement, directement sur le site de l'ADEM.

Les entreprises concernées sont invitées à attendre la mise en ligne de ce système pour faire leurs demandes de remboursements qui se feront rétroactivement au 16 mars 2020.

Des avances seront payées sur base de la masse salariale effective à la date de prise d'effet de la décision gouvernementale concernée. Un décompte mensuel est à introduire obligatoirement.

Les déclarations de remboursement feront l'objet d'un contrôle ex post et les



16

15. 16. Le plan de stabilisation du gouvernement comporte également un volet concernant l'aide aux jeunes entreprises innovantes et aux startups.

© 15: Headway – 16: Social cut

déclarations erronées ou frauduleuses pourront entraîner une restitution forcée sans préjudice de poursuites judiciaires.

b) Régime de chômage partiel « cas de force majeure/Coronavirus »

En cas de recul de l'activité d'une entreprise qui demeure ouverte mais qui subit néanmoins l'impact négatif du Coronavirus sur ses affaires, le chômage partiel pour cas de force majeure peut s'appliquer pour les salariés :

- qui n'ont pas de certificat d'incapacité de travail ;
- que vous ne pouvez plus occuper à temps plein ou plus du tout occuper :
 - car votre fournisseur ne peut plus vous livrer en matières premières pour des raisons dues au Coronavirus, ou ;
 - en cas de recul important de la demande des clients due au Coronavirus, ou ;
 - si votre entreprise ne peut plus tourner à régime normal ou qu'un ou plusieurs départements se trouvent complètement à l'arrêt en raison d'absences de personnel dues à des décisions externes liées au Coronavirus.

Afin d'accélérer et de faciliter la procédure de demande de chômage partiel pour cas de force majeure liée à la crise du Covid-19, l'ADEM, en étroite collaboration avec le secrétariat du Comité de conjoncture et le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE), a mis en place un nouveau système automatisé qui permet aux entreprises d'introduire leur demande de chômage partiel via un formulaire en ligne sur le site: <http://guichet.lu/cocp>. Cette demande devra être faite chaque mois pour le mois en cours et le mois précédent.

La demande doit être accompagnée via d'un document co-signé par le président de la

délégation du personnel ou son représentant, respectivement par l'ensemble des salariés concernés pour les entreprises ne disposant pas d'une délégation du personnel.

Si la demande de chômage partiel a été introduite comme simple mesure de précaution et qu'aucune heure n'a finalement été chômée, il suffira d'en informer au plus tôt l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), sans autres conséquences pour l'entreprise.

Une fois la demande acceptée, l'employeur adresse à l'ADEM, dans les 2 mois suivant le mois de survenance du chômage partiel, une déclaration de créance mensuelle accompagnée des fiches individuelles signées par les salariés concernés par le chômage partiel ainsi qu'un relevé des montants. Ensuite, le remboursement peut avoir lieu.

Le Conseil de gouvernement a approuvé le 27 mars 2020 un accord conclu entre le gouvernement et les présidents des syndicats OGBL et LCGB.

Cet accord prévoit que, si les employeurs font recours au régime du chômage partiel afin de lutter contre les conséquences économiques et sociales du Covid-19, l'indemnité de compensation qui correspond en principe à 80% du salaire normal de référence plafonné à 250% du salaire social minimum pour salariés non qualifiés, ne peut être inférieure au montant du salaire social minimum pour salariés non qualifiés.

Une éventuelle différence entre le montant de l'indemnité de compensation et le salaire social minimum non-qualifié sera prise en charge par le Fonds pour l'emploi.

Afin de maintenir l'emploi et, par conséquent, d'éviter des licenciements, le droit du travail luxembourgeois prévoit que les



entreprises puissent recourir, sous certaines conditions, à différents régimes de chômage partiel, selon la nature des difficultés rencontrées. Ce système permet aux entreprises de maintenir en emploi leurs salariés formés et dotés de compétences essentielles au bon fonctionnement de leurs activités.

Au vu de la situation actuelle exceptionnelle, les conditions pour demander et obtenir le chômage partiel ont été aménagées.

Les entreprises effectuent leur demande grâce à une authentification sécurisée [produit LuxTrust (p.ex. Token, Smartcard ou Signing stick) ou carte d'identité électronique]. Elles ont aussi la possibilité de faire introduire leur demande par leur mandataire (une fiduciaire), p.ex. si elles ne disposent pas de produit LuxTrust. Les données recueillies seront traitées par l'ADEM de manière automatisée. La demande a été conçue afin d'être le plus simple possible pour les entreprises. Les entreprises devront obligatoirement utiliser le

formulaire disponible sur le site *Guichet.lu* pour faire leur demande (les demandes par courrier, e-mail ou fax ne seront plus acceptées).

Les demandes des entreprises qui ne peuvent plus exercer leurs activités suite aux décisions gouvernementales de mars 2020 seront directement traitées par l'ADEM. Les demandes des autres entreprises ne seront traitées qu'après l'accord du Comité de conjoncture. Dans les deux cas et dès que la demande est acceptée, l'ADEM versera une avance aux entreprises. Cette avance correspond à 80% des salaires des agents touchés par le chômage partiel et permettra aux entreprises d'obtenir rapidement des liquidités. Après la fin du mois, l'entreprise devra effectuer un décompte détaillé mentionnant les heures réellement chômées. Sur base de ce décompte, l'ADEM calculera les sommes réellement dues par le Fonds pour l'emploi. En cas de trop-perçu, l'entreprise sera tenue de rembourser.

Quelles entreprises sont éligibles pour le nouveau régime de chômage partiel lié au Covid-19 ?

Les entreprises qui ne peuvent plus exercer leurs activités à la suite d'une décision gouvernementale sont d'office éligibles pour le chômage partiel sans avoir besoin de l'accord du Comité de conjoncture.

Toutes les autres entreprises qui ont à subir une baisse d'activité liée à la crise du Coronavirus doivent recevoir l'accord du Comité de conjoncture afin d'être éligible au chômage partiel.

Les entreprises d'intérim sont également éligibles en ce qui concerne leurs salariés dont le contrat de mission perdure mais qui ne peuvent plus exercer leur activité.

Quels salariés sont éligibles pour le nouveau régime de chômage partiel lié au Covid-19 ?

Les salariés en CDI et CDD (les contrats doivent être en cours au moment de la survenance du



17

cas de force majeure) et les apprentis en apprentissage initial et apprentissage adulte.

Qu'en est-il des entreprises ayant déjà fait leur demande sur base de l'ancien formulaire?

Les demandes reçues par le secrétariat du Comité de conjoncture par courrier, e-mail ou fax doivent être refaites via l'assistant myguichet. Vu le nombre extrêmement important de demandes reçues, ce traitement a été repoussé.

Le plan de stabilisation prévoit également une imposition modifiée du télétravail pour les salariés frontaliers, pour leur permettre de travailler pendant la crise depuis leur domicile sans que la rémunération afférente ne soit imposée dans leur pays d'origine.

Le congé pour raisons familiales depuis le 30 mars 2020

Le congé pour raisons familiales a été élargi

17. Une flexibilité accrue pour le paiement des cotisations sociales permettra une souplesse en matière de gestion de la trésorerie et du paiement des cotisations sociales.

© Matthieu Freund – Priacel



Yannick Rotty
Employé via JobSwitch

« Donner des coups de mains partout où mon aide est nécessaire dans le magasin. »

Comment avez-vous entendu parler de JobSwitch?

Tout simplement via les réseaux sociaux. J'ai vu une annonce qui parlait de cette plateforme et qui expliquait de quoi il s'agissait.

Qu'est-ce qui vous a paru intéressant dans cette initiative?

Lorsque je me suis rendu sur JobSwitch, j'ai vu que cet outil était spécialement conçu pour faciliter la mise en place de comportements solidaires pendant la crise actuelle et faciliter le recours à une main-d'œuvre disponible en cette période de crise du Covid-19. Il y a en effet beaucoup de secteurs notamment alimentaires qui ont besoin de personnel.

Pourquoi et où avez-vous postulé?

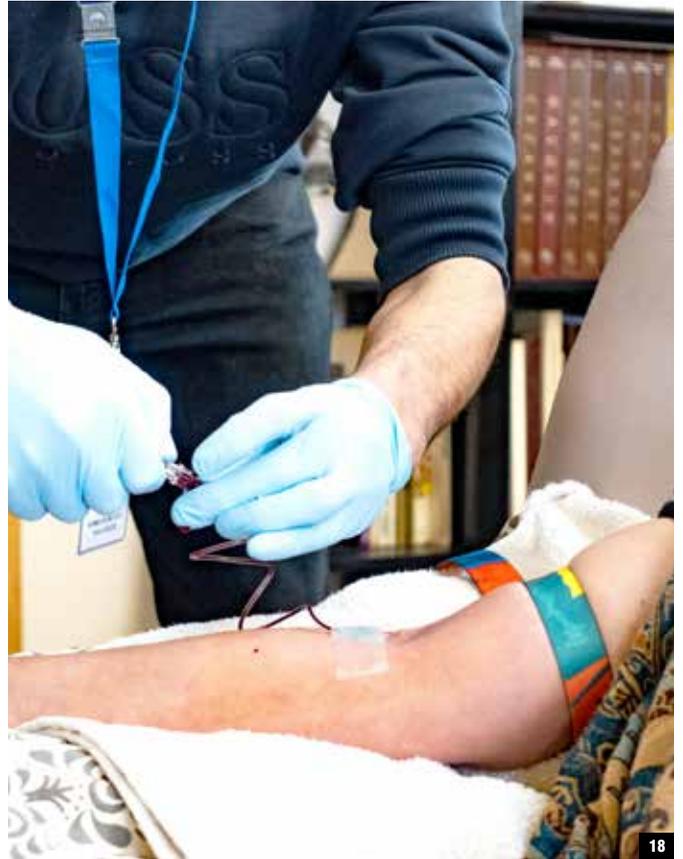
J'étais en recherche d'emploi et disponible, j'ai vu une annonce qui pouvait correspondre à mon profil et j'ai saisi l'occasion pour postuler. J'ai ensuite été contacté directement, car avec des expériences dans différents secteurs, mon profil a du tout de suite intéressé le recruteur. J'ai été embauché rapidement comme employé polyvalent et après une formation d'une demi-journée chez Delhaize à Strassen, j'ai pu tout de suite passer en caisse et donner des coups de main partout où mon aide est nécessaire dans le magasin. La plateforme est donc gagnant – gagnant pour moi et pour le recruteur parce que j'ai du travail et cela permet de faire fonctionner les services indispensables que sont, par exemple, la vente de marchandises de première nécessité et l'approvisionnement des magasins alimentaires.



Letzshop pour personnes vulnérables

Dans le contexte de la pandémie liée au coronavirus Covid-19, la plateforme *corona.letzshop.lu* soutient les personnes qui ne sont pas en mesure de faire leurs achats elles-mêmes en profitant de l'infrastructure existante *letzshop.lu*. La nouvelle plateforme propose ainsi un service de livraison à domicile, incluant plus de 40 produits de première nécessité, tels que du riz, des pâtes, du lait, des fruits et des légumes. Afin d'atteindre l'ensemble des personnes vulnérables, la plateforme *corona.letzshop.lu* est non seulement joignable via internet, mais aussi via téléphone au numéro 8002 92 92. Sont donc concernées les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes qui souffrent de diabète, d'une maladie cardio-vasculaire, d'une maladie chronique des voies respiratoires, qui ont un cancer ou une faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie.

18. Un congé pour soutien familial rémunéré a été créé pour venir en aide aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants qui sont obligés d'arrêter de travailler le temps de la fermeture d'une structure agréée pour personnes en situation de handicap ou pour personnes âgées afin de pouvoir s'occuper d'une personne majeure handicapée ou d'une personne âgée dépendante vivant dans leur ménage.



pour apporter une solution aux parents qui n'ont pas la possibilité d'assurer la garde de leur(s) enfant(s) à charge jusqu'à l'âge de 12 ans, respectivement jusqu'à l'âge de 18 ans accomplis pour un enfant en situation de handicap, par d'autres moyens.

Ce congé doit toutefois se limiter aux seuls cas dans lesquels un des parents, respectivement la conjointe ou le conjoint, n'a pas la possibilité d'assurer la garde de l'enfant.

Ainsi, depuis le lundi 30 mars, il n'est plus possible d'avoir recours au congé pour raisons familiales dans le cadre de la limitation de la propagation du Covid-19 si le salarié demandeur, l'autre parent ou un autre membre du ménage en question tombe sous le régime du chômage partiel prévu aux articles L. 511-1 et suivants du Code du travail pendant la période pour laquelle le congé est sollicité.

En d'autres termes, si l'autre parent, respectivement le conjoint ou la conjointe, ou encore un autre membre du ménage, peut assurer la garde de l'enfant, notamment s'il

bénéficie du chômage partiel, alors le congé pour raisons familiales ne peut pas être utilisé en même temps.

De même, si un autre moyen de garde est disponible, par exemple une structure spécifique mise à disposition permettant la garde de l'enfant, alors le parent ne peut pas avoir recours au congé pour raisons familiales.

En outre, les deux parents (ou conjoint/conjointe) ne peuvent pas prendre le congé pour raisons familiales en même temps.

Ces limitations ne s'appliquent pas au télétravail qui demeure du travail qui est effectué à partir du domicile et pendant lequel le parent ne peut pas assurer la garde de l'enfant.

Le parent, qui doit assurer la garde de l'enfant depuis 30 mars 2020, doit remplir et transmettre sans délai un nouveau formulaire disponible en langue française, allemande et anglaise sur le portail guichet.lu: guichet.lu/cocrf et l'envoyer à l'employeur et à la CNS.

Les indépendants et les non-salariés peuvent également avoir recours au congé pour raisons familiales dans les mêmes conditions que les salariés.

Le congé pour raisons familiales peut être fractionné en jours, demi-journées ou en heures en fonction des besoins. Il est rappelé que le parent demandeur doit informer le ou les employeur(s), soit oralement, soit par écrit, au plus vite lorsqu'il doit prendre le congé pour raisons familiales.

Le congé pour soutien familial

Un congé pour soutien familial rémunéré a été créé pour venir en aide aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants qui sont obligés d'arrêter de travailler le temps de la fermeture d'une structure agréée pour personnes en situation de handicap ou pour personnes âgées afin de pouvoir s'occuper d'une personne majeure handicapée ou d'une personne âgée dépendante vivant dans leur ménage.

« Le projet de loi voté le 1^{er} avril prévoit également une augmentation de l'aide aux startups via la loi sur la recherche et l'innovation jusqu'à 800.000 euros pour prendre en charge jusqu'à 70 % des besoins de financement. »

La plupart des structures pour personnes en situation de handicap et pour personnes âgées, autres que les structures d'hébergement, ont dû fermer leurs portes dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. Il s'agit plus particulièrement des structures d'accueil et d'activités de jour, des structures de formation et de travail.

Ces structures sont fréquentées, d'une part, par des personnes âgées qui souffrent d'une perte d'autonomie considérable et qui ne peuvent plus assurer seules certains actes de la vie courante de façon à ne plus pouvoir rester seules à la maison. D'autre part, ces structures sont fréquentées par des personnes majeures en situation de handicap, qui sont fortement dépendantes de l'assistance d'une tierce personne.

Ces personnes habitent souvent chez un membre de leur famille ou un proche qui a été contraint de prendre du congé récréatif pour s'occuper d'elles.

Jusqu'à présent, il n'existait aucun congé spécifique pour les personnes qui s'occupent d'une personne dépendante adulte avec laquelle elles vivent.

Afin de pouvoir bénéficier du congé pour soutien familial, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la structure agréée, qui s'occupe en temps normal de la personne en situation de handicap ou de la personne âgée, a notifié au ministre l'arrêt de ses activités ou d'une partie de ses activités dans le contexte de l'état de crise ;
- le salarié du secteur privé ou le travailleur indépendant s'occupe à domicile de la personne majeure en situation de handicap ou de la personne âgée avec laquelle il réside ;
- ni le salarié du secteur privé ou le

travailleur indépendant demandeur, ni un autre membre du ménage en question ne tombe sous le régime du chômage partiel pendant la période pour laquelle le congé est sollicité et aucun autre moyen de garde n'est disponible.

La durée du congé pour soutien familial ne peut excéder la durée de l'état de crise et prend fin avant la fin de l'état de crise si la structure agréée notifie au ministre la reprise de ses activités ou d'une partie de ses activités. Le congé peut être fractionné entre les membres d'un ménage mais ne peut pas être pris en même temps par eux. La mesure est applicable rétroactivement au 18 mars 2020.

Le salarié du secteur privé ou le travailleur indépendant doit demander au ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région un certificat qui atteste la nécessité du congé pour soutien familial. Ce certificat vaut certificat médical à l'égard de l'employeur et de la Caisse nationale de la Santé (CNS). Le certificat est à transmettre sans délai à l'employeur et à la CNS. La demande de certificat peut être téléchargée sur le site Internet du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région : www.mfamigr.gouvernement.lu ou sur guichet.lu.

Le congé pour soutien familial se limite aux travailleurs indépendants et aux salariés du secteur privé. Dans les secteurs public et communal, les employés et fonctionnaires peuvent se voir accorder à titre exceptionnel une dispense de service.

Pour les Startups

Le projet de loi voté le 1^{er} avril prévoit une augmentation de l'aide aux startups via la loi sur la recherche et l'innovation jusqu'à 800.000 euros pour prendre en charge jusqu'à 70 % des besoins de financement.

Cette aide est allouée aux jeunes entreprises innovantes. Les entreprises éligibles sont les petites entreprises non cotées enregistrées depuis un maximum de cinq ans, qui n'ont pas encore distribué de bénéfices et qui ne sont pas issues d'une concentration. Cette définition s'applique à l'entreprise requérante et à toutes les entreprises liées. Une entreprise innovante est une entreprise :

- capable de démontrer, au moyen d'une évaluation effectuée par un expert extérieur, qu'elle développera, dans un avenir prévisible, des produits, services ou procédés neufs ou substantiellement améliorés par rapport à l'état de la technique dans le secteur considéré, et qui présentent un risque d'échec technologique ou industriel,
- ou dont les dépenses de recherche et de développement représentent au moins 10% du total de ses coûts d'exploitation au cours d'une au moins des trois années précédant l'octroi de l'aide ou, dans le cas d'une jeune pousse sans historique financier, au cours de l'exercice courant, le chiffre étant certifié par un auditeur externe.

Toutes les dépenses sont admissibles. L'aide est plafonnée aux montants apportés en numéraire par les actionnaires au capital de l'entreprise. L'aide aux jeunes entreprises innovantes vise à soutenir la croissance des startups qui peuvent démontrer une pénétration du marché et une forte capacité d'expansion.

Des webinars sont organisés depuis les mois d'avril 2020 par la House of Entrepreneurship, en collaboration avec le ministère des Classes moyennes afin de donner aux entreprises des informations sur les aides proposées pour les soutenir. D'autres sont proposés par le ministère de l'Economie, en collaboration avec Luxinnovation, pour informer sur les principales mesures de soutien dont les startups peuvent bénéficier dans le cadre du programme de stabilisation de l'économie. Les experts présents lors des webinars répondent aux questions que les jeunes entreprises innovantes se posent dans le contexte économique actuel. Les informations relatives au calendrier et au processus d'inscription pour les différents webinars sont disponibles sur www.startupluxembourg.com/webinars.



Une foule d'ateliers en ligne

De nombreux services ont développés pertinents, toute une série de workshops en ligne et de webinars sur leurs sites où ils publient régulièrement les programmes et heures des rendez-vous. C'est le cas de la House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce qui propose désormais l'intégralité de ces ateliers Go Digital en ligne aux mêmes horaires (voir agenda Merkur et www.houseofentrepreneurship.lu). L'intervenant, muni d'un micro fait à chaque fois un partage de son écran afin que chacun puisse visionner la présentation en direct. De plus, les conseillers création proposent aussi chaque semaine deux sessions d'informations en ligne (en français et en anglais) pour les démarches création. La House of Startups a également lancé des webinars pour accompagner les entreprises dans leur organisation en temps de crise et la House of Training prépare la mise en place progressive de cours à distance et de classes virtuelles, ainsi que des séances de coaching personnalisé à distance. A voir également de nombreux autres webinars proposés par Nyuko et le ministère de l'Économie qui peuvent apporter une foule de réponses aux entrepreneurs en temps de crise.

19. La plateforme de vente en ligne corona.letzshop.lu, dédiée aux personnes vulnérables soutient les personnes qui ne sont pas en mesure de faire leurs achats elles-mêmes en profitant de l'infrastructure existante letzshop.lu. La nouvelle plateforme propose ainsi un service de livraison à domicile, incluant plus de 40 produits de première nécessité, tels que du riz, des pâtes, du lait, des fruits et des légumes.

© Vlad Flolov

De plus, afin de soutenir l'écosystème des startups luxembourgeois, le ministère de l'Économie, en collaboration avec Luxinnovation, a lancé le 9 avril 2020 un appel à projets sous le nom «StartupsVsCovid19». S'adressant aux jeunes entreprises innovantes, l'appel à projets porte sur le développement de produits ou services innovants d'ordre technologiques destinés à limiter voire à surmonter les effets économiques, sanitaires ou sociétaux de la crise liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19. Jusqu'à 20 projets sélectionnés bénéficieront chacun d'un soutien financier jusqu'à hauteur de 150.000 euros. Les projets retenus devront être développés et mis sur le marché endéans une période de 6 mois.

Et la Culture

Les aides élaborées par le ministère de la Culture afin de soutenir un secteur mis à l'arrêt par les mesures de confinement ont également été ajoutées au projet de loi de stabilisation. La loi de 2014 sur les artistes indépendants et les intermittents a été modifiée afin de limiter l'impact sur le revenu et sur le calcul des droits de ces travailleurs pour l'année 2020.

Les aides visent à doubler la rémunération des artistes indépendants prévue en période de difficulté pour arriver au niveau du salaire social minimum. Les intermittents se verront attribuer «jusqu'à 20 indemnités journalières supplémentaires par mois pendant lequel dure l'état de crise, en cas d'inactivité involontaire par rapport aux 121 indemnités journalières prévues en temps 'normal'» pour ne pas risquer de perdre leur statut lorsque l'année 2020 sera examinée.

Soutien aux entreprises qui se réorientent dans la production de masques et de gel hydroalcoolique

Afin de répondre au besoin croissant de masques de protection et de gel hydroalcoolique, la Direction générale des Classes moyennes a décidé de soutenir les entreprises qui réorientent leur chaîne de production pour confectionner ces biens essentiels en période de crise sanitaire. Par conséquent, 100% des coûts d'investissement liés à la réorientation de cette production seront pris en charge par la Direction générale des Classes moyennes à travers les aides dites «de minimis». L'octroi de cette aide financière sera limité à la période de crise sanitaire. Les entreprises qui investissent dans des infrastructures destinées à mettre en place un système de télétravail peuvent également soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du régime général d'aides à l'investissement accordée par la Direction générale des Classes moyennes.

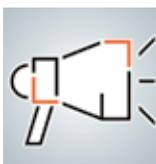
Les entreprises intéressées sont invitées à prendre contact avec la Direction générale des Classes moyennes: tél: 2477-4705. E-mail: info.aide.pme@eco.etat.lu.

Une aide de 30 millions liée au développement et à la production de produits dans la lutte contre le Covid-19

Un régime d'aides pour soutenir à la fois des projets de recherche industrielle et de développement expérimental ainsi que des projets d'investissement permettant la production et le développement de produits contribuant à combattre la crise sanitaire liée à Covid-19 a aussi été voté.

Pour les projets de R&D pouvant bénéficier d'une aide, il peut par exemple s'agir de la recherche et du développement sur des dispositifs médicaux ou bien axés sur les équipements hospitaliers tels que des ventilateurs, des équipements de protection ou des désinfectants ainsi que d'innovations de procédé permettant une fabrication plus efficiente des produits nécessaires.

Un projet de recherche industrielle et de développement expérimental peut être soutenu jusqu'à hauteur de 80% des coûts voire à hauteur de 100% lorsqu'il s'agit d'un projet de recherche fondamentale. Si le projet de R&D est réalisé dans le cadre



Covid-19: programme de stabilisation

Retrouvez les mesures du programme de stabilisation de l'économie du gouvernement en fin de magazine, dans notre poster détachable.



19

d'une collaboration transfrontalière avec une autre entreprise ou un organisme de recherche, l'intensité d'aide peut être majorée de 15% sans pouvoir dépasser 100% des coûts.

Concernant les projets d'investissement éligibles pour une subvention, ils peuvent notamment être relatifs à la production de produits pertinents pour la lutte contre le Covid-19, des dispositifs médicaux, de l'équipement hospitalier et médical (vêtements et équipements de protection, appareils de ventilation, outils de diagnostic, désinfectant). Un tel projet d'investissement peut bénéficier d'une aide jusqu'à hauteur de 80% des coûts d'investissement. Le taux d'aide peut être majoré de 15% si le projet d'investissement est entièrement réalisé endéans deux mois.

Dans le cadre de cette aide à l'investissement, l'entreprise peut également demander une garantie de couverture des pertes éventuelles liées à cet investissement. Le montant de la garantie dépend de la durée du maintien de la production, il est cependant limité à 30% de la perte et à un montant absolu de 500.000 euros.

Pour les deux types de soutien, à savoir les aides en faveur des projets de recherche et les aides à l'investissement lié la production de produits pertinents, une enveloppe financière totale de 30 millions d'euros est prévue.

Possibilité d'augmenter la durée du temps de travail

En raison du surcroît d'activité dans les secteurs d'activités essentielles et autorisées par le gouvernement, les entreprises peuvent sous condition, demander au ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, l'augmentation de la durée de travail de leurs salariés au maximum à 12 heures par jour / 60 heures par semaine. La demande doit suivre des règles strictes et peut être faite par voie électronique via le site www.guichet.lu.

Déconfinement ?

À l'heure où ce magazine Merkur est bouclé, le Conseil de gouvernement a décidé les lignes directrices d'une stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects psycho-sociaux et économiques liés au confinement actuel. La reprise des activités est donc

«programmée» par phases successives et réfléchies en termes d'impact. La situation à l'heure de la parution du magazine aura certainement encore évolué et une proposition visant à réintroduire des mesures de confinement plus strictes est possible au regard des décisions prises par le groupe *ad hoc* initié par le gouvernement pour la sortie de cette crise du Coronavirus afin d'évaluer de manière régulière les effets secondaires de ces mesures et du confinement. —

Liens et informations utiles

📍 www.cc.lu/covid19/

Hotline Covid-19 de la Chambre de Commerce :

☎ 42 39 39 445

Hotline Chômage partiel du ministère de l'Économie :

☎ 8002 9191

Hotline ministère de la Santé et Inspection du Travail et

des Mines : ☎ 8002 8080

📍 www.Guichet.lu

Aides aux startups :

📍 www.startupluxembourg.com/support-measures-startups

— SEMESTRE EUROPÉEN – PAQUET D'HIVER 2020 —

Quelles recommandations pour le Luxembourg ?

TEXTE Sidonie Paris, Affaires économiques, Chambre de Commerce

Dans le cadre du Semestre européen, cycle d'évaluation et de coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres de l'Union européenne, la Commission européenne a publié son rapport pays pour le Luxembourg le 26 février 2020. Au regard de ses recommandations de l'an dernier, la Commission souligne les progrès réalisés et met en exergue les défis auxquels l'économie luxembourgeoise devra faire face à court et long termes. Si le Paquet d'hiver 2020 a été rédigé par la Commission européenne avant que l'épidémie de Coronavirus n'atteigne de plein fouet le Luxembourg et toute l'Europe, les recommandations émises n'en demeurent pas moins d'actualité.

« Face à la nécessité d'assurer la pérennité du système de pensions sur le long terme, la Commission européenne préconise l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés, notamment en améliorant leurs perspectives professionnelles et leur employabilité. »

Le rapport pour le Luxembourg constitue une analyse, désormais récurrente, des avancées et des axes d'amélioration de l'économie du pays. Si la Commission européenne salue « certains progrès » concernant les investissements dans les domaines de la digitalisation et de l'innovation, du développement des compétences et du système de transport, elle souligne également certains défis pour le Grand-Duché. Trois d'entre eux apparaissent particulièrement pressants, à savoir la viabilité à long terme des finances publiques, l'intégration du numérique dans l'économie et la hausse des inégalités.

Des défis connus qui requièrent toutefois une plus grande attention

Le premier défi, et non des moindres, concerne la viabilité budgétaire à long terme et tout particulièrement le financement des pensions. Si le sujet n'est pas nouveau – Jean-Claude Juncker y faisait déjà allusion en 2002 dans sa *Déclaration sur la situation économique, sociale et financière du pays* – la hausse dans un futur proche des dépenses induites par le vieillissement de la population et les perspectives

de croissance en baisse de l'économie rendent le besoin de réformes fondamentales plus pressant qu'avant.

Selon les projections du groupe de travail *Pensions luxembourgeois*, le montant des retraites promises atteignait près du double des cotisations effectives en 2018, sans prendre en compte les pensions de la fonction publique intégrées dans le budget de l'État. Le déficit du régime général pour le secteur privé atteindrait 7,6% du PIB d'ici à 2070. Le groupe de travail européen sur le vieillissement démographique, quant à lui, prévoit un doublement du coût des pensions par rapport au PIB de 2018, d'ici 2070. Face à la nécessité d'assurer la pérennité du système sur le long terme, la Commission européenne préconise l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés, en améliorant leurs perspectives professionnelles et leur employabilité, y compris en limitant davantage les départs à la retraite anticipée. Elle note toutefois l'absence manifeste d'amélioration sur ce point depuis 2017, et ce, malgré une volonté politique affichée de prendre le problème à bras le corps. Or, le Luxembourg devrait être l'un des pays de l'UE le plus touché par la forte augmentation

01. L'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés fait partie des recommandations de la Commission européenne afin d'assurer la pérennité à long terme du système de pensions luxembourgeois. Cela passe par des actions destinées à maintenir leur employabilité, notamment de la formation.

02. La crise liée au Covid-19 a montré l'importance que peut revêtir le télétravail pour assurer la continuité des activités en cas d'aléas. Il s'agit d'un aspect de la digitalisation qui concerne toutes les entreprises et institutions, grandes ou petites.

des dépenses liées à l'âge d'ici à 2070. Notons qu'il en va ici, non seulement de la durabilité du système de pension, mais plus généralement du financement à long terme des dépenses liées au vieillissement de la population, les soins de longue durée et les soins de santé inclus. Dans ce contexte, il s'avère impératif de mener une réforme globale des pensions dans un souci de pérennisation des systèmes, mais aussi d'équité intergénérationnelle.

La « transformation numérique »

La « transformation numérique » du Luxembourg, et notamment le retard pris par certaines entreprises dans l'intégration des technologies digitales, constitue un deuxième point clé énoncé dans le rapport de la Commission européenne. Malgré des investissements publics importants, les progrès restent hésitants et l'investissement privé demeure très faible. Pour la Commission européenne, «[...] tous ces éléments sont le signe d'une incapacité des entreprises à dégager des gains de productivité en tirant parti d'investissements dans l'environnement numérique et technologique, malgré le fort potentiel que celui-ci recèle.»

En regardant d'un peu plus près, on constate une performance inégale entre les grandes entreprises, qui ont plus largement adopté les outils numériques, et les plus petites structures (petites et moyennes entreprises et microentreprises) qui, pour certaines, estiment que la transformation digitale ne les concerne pas (ou peu). Rappelons que les entreprises de moins de 10 salariés représentent 99% des entreprises luxembourgeoises et les deux tiers de l'emploi. Le programme *Go Digital*, lancé par la *House of Entrepreneurship*, en partenariat



01



02

avec le ministère de l'Économie, donne la possibilité aux PME de prendre part à des ateliers de sensibilisation sur les sujets liés à la digitalisation et aux gains de productivité et de rentabilité que celle-ci peut engendrer. Ces ateliers à succès restent d'ailleurs d'actualité puisque certains se sont organisés à distance, en soutien aux entreprises, lors de la situation d'urgence liée au Covid-19. Outre la création par la *House of Training* de nouvelles formations axées sur le numérique, le ministère de l'Économie a mis en place un système de bons d'une valeur de 5.000 euros afin de soutenir les PME dans leur transformation digitale. Avec un

millier de demandes au compteur, sachant que le Grand-Duché compte 30.000 PME, l'intérêt pour ce système reste faible. Dans ce contexte, et malgré des débuts timides, il apparaît primordial de poursuivre les initiatives de communication, d'accompagnement et de formation sur les sujets du digital, afin d'éviter la formation d'un clivage socio-économique délétère.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a mis en lumière le fait que ce retard ne concerne pas uniquement les PME, mais qu'il touche également de plus grandes structures et certaines grandes institutions nationales.



« La Commission européenne note des avancées prometteuses, telle la première place du Luxembourg au sein de l'Union européenne en matière d'éco-innovation en 2018. »

03. La politique du logement est une fois de plus pointée par la Commission européenne qui s'inquiète du poids grandissant de ce poste budgétaire dans l'accroissement des inégalités entre les ménages les plus aisés et les plus pauvres.

© Jean-Baptiste Moisy

Des questions concrètes se posent, telles que celle de la continuité de service quand des collaborateurs ne disposent pas des outils nécessaires au télétravail. Si, comme le dit l'adage « *à quelque chose malheur est bon* », cette crise sanitaire a le mérite de confirmer l'importance de la digitalisation, ne serait-ce que pour assurer la continuité des activités économiques et limiter au maximum les pertes en cas d'aléas.

L'accroissement des inégalités

Sur le plan social, l'accroissement des inégalités au Luxembourg est également un enjeu d'importance pour lequel le Luxembourg « peut mieux faire ». Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a atteint la moyenne de l'Union européenne en 2018, soit 21,9%. Si les prestations sociales continuent de jouer leur rôle de redistribution, la Commission européenne note une baisse de leur efficacité depuis 2015 et un creusement des écarts de revenus depuis 2018. Elle rapporte que le ratio entre le revenu moyen perçu par les 20% des individus ayant les plus hauts revenus et le revenu moyen des 20% ayant les revenus les plus bas est passé de 5,00 en 2017 à 5,72 en 2018. Le coût du logement est à ce titre un amplificateur d'inégalités. En 2017, le poids des dépenses de logement dans le revenu

disponible des 20% de ménages les plus défavorisés était de 42%, soit trois fois plus élevé que celui supporté par les 20% de ménages les plus riches (14,5%). Or, l'enjeu de la réduction des inégalités n'est ni plus ni moins que maintenir la cohésion sociale et faire profiter le plus grand nombre des fruits de la croissance, afin de préserver le modèle socio-économique luxembourgeois. Cela passe notamment par des politiques publiques efficaces visant une augmentation de l'intensité de travail et un accès élargi au temps plein.

La « croissance verte » : une opportunité à saisir

Si les défis à relever pour le Luxembourg en termes de climat, d'énergie et de mobilité sont bien présents, la Commission européenne met en évidence le potentiel économique de la « croissance verte » pour le pays. Notons que la discussion sur le sujet, et plus généralement sur l'adoption d'une « croissance qualitative » soutenable à long terme (et fondée sur une productivité croissante du travail), est déjà bien ancrée dans le débat public. L'étude stratégique de Troisième Révolution Industrielle indiquait d'ailleurs que « *la stratégie économique du Luxembourg se veut plus durable et tournée vers une meilleure efficacité des ressources,*

une mobilité durable et la mise en place progressive d'une économie circulaire. »

La Commission européenne note des avancées prometteuses telle la première place du Luxembourg au sein de l'Union européenne en matière d'éco-innovation en 2018, ainsi que des initiatives concrètes visant à encourager la transition des PME vers une économie circulaire (le programme *Fit 4 Circularity* de Luxinnovation ou le label *SuperDrecksKëscht fir Betriber* par exemple). Selon la Commission européenne, le plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) pour la période 2021-2030 constituera un outil d'évaluation bienvenu pour quantifier les besoins en investissements et atteindre les objectifs en matière de climat. Le Luxembourg doit parvenir à se doter d'une vision claire concernant la transition écologique et des outils nécessaires à sa mise en œuvre. Sa capacité à saisir l'opportunité que constitue la « croissance verte » en dépend. —

PRÊT À
L'ENGAGER!

PRÊTE À
M'ENGAGER!

WIN
WIN

L'APPRENTISSAGE :
AVANÇONS ENSEMBLE !

L'apprentissage dans le commerce, les services, l'horeca ou l'industrie offre des perspectives d'avenir aux jeunes talents, tout en renforçant la compétitivité des entreprises formatrices. Un apprenti bien formé équivaut à un futur collaborateur qualifié.

winwin.lu

Une initiative de

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

— ECONOMIE CIRCULAIRE —

Un nouveau plan d'action européen

TEXTE Laure Demezet, Affaires économiques, Chambre de Commerce

Le 11 décembre dernier, la Commission européenne fraîchement composée présentait son *Green Deal* pour l'Europe. Celui-ci prévoyait notamment des actions dans plusieurs domaines comme ceux de l'énergie ou de l'industrie pour une action bénéfique en faveur du climat. En janvier, le plan d'investissement de ce «Pacte vert» était révélé, début mars un projet de loi européenne sur le Climat et un pacte européen pour le Climat étaient présentés, ainsi qu'une stratégie industrielle européenne adoptée. Le 11 mars, à la veille du confinement de la majeure partie du vieux continent, un plan d'action en faveur de l'économie circulaire était lui aussi dévoilé. Et même si l'économie mondiale est en plein bouleversement, les premiers jalons d'une utilisation durable des ressources sont posés.

01. La réduction des emballages et celle des déchets sont deux objectifs qui figurent dans le plan d'action européen pour l'économie circulaire.

© Artem Labunsky / Unsplash

Comme son titre - *Pour une Europe plus propre et plus compétitive* - l'annonce clairement, ce nouveau plan d'action européen pour une économie circulaire met en exergue l'opportunité que constitue la transition vers ce nouveau modèle économique. Tout en intégrant de nombreux autres projets transversaux touchant l'industrie, la digitalisation ou encore l'entrepreneuriat, il servira également la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Le projet se compose de 7 parties exposant chacune un plan d'actions de l'économie circulaire. Les maîtres mots sont l'information, la traçabilité, le recyclage, la réutilisation, la réparation, la stimulation, l'innovation, l'évolutivité et la durabilité.

Des produits durables, de la conception à l'offre

Le plan a deux objectifs majeurs : intégrer la durabilité du produit dès sa conception et réaffirmer que la taille du marché européen permet d'influencer les normes internationales en termes de conception et de durabilité des marchandises. Ces principes doivent dorénavant guider les politiques et c'est pour cela que des initiatives législatives sont prévues, pour renforcer l'existant, telles que la directive sur l'écoconception (il s'agirait, entre autres, de l'appliquer à une gamme plus large de produits) ou encore la directive sur le rôle que peuvent jouer les garanties. De même, le renforcement de la protection contre l'écoblanchiment et l'obsolescence prématurée est à l'ordre du jour. De nouveaux plans d'action à l'horizon 2024 sont prévus, tels que celui sur l'étiquetage énergétique informant sur la

consommation d'énergie pour les différents groupes de produits, comme les appareils électroménagers. Le label écologique de l'Union européenne, les logos de durabilité, ainsi que les critères et objectifs minimaux européens pour l'obtention des marchés publics seront également renforcés. La réflexion déjà orientée vers les biens se tournera désormais aussi vers les services. La Commission européenne prévoit en outre la création d'un nouveau droit à la réparation, qui pourrait directement inciter les producteurs à concevoir différemment. Toutes ces mesures et décisions n'ont qu'un but : promouvoir la circularité comme élément essentiel d'une transformation profonde de la production et de la consommation pour atteindre la neutralité climatique et la compétitivité à moyen et long terme. Cela passe donc par l'intégration dans les directives industrielles de déclarations et certifications, du secteur des produits biosourcés, circulaires et durables, de la technologie numérique pour le suivi, le traçage et la cartographie des technologies environnementales européennes. Le lien est fait avec les autres stratégies de la récente Commission, telle que la nouvelle stratégie en faveur des PME.

Du matériel électronique aux denrées alimentaires

Ce plan «économie circulaire» insiste aussi sur la nécessité d'actions coordonnées et transversales en lien avec l'urgence climatique, la stratégie industrielle, la biodiversité, la forêt et l'alimentation. Cela passera par un recensement des obstacles et des moyens de les éliminer, et par



« Toutes les mesures et décisions n'ont qu'un but : promouvoir la circularité comme élément essentiel d'une transformation profonde de la production et de la consommation pour atteindre la neutralité climatique et la compétitivité à moyen-long terme. »

l'expansion des marchés de produits circulaires. La priorité sera donnée dans un premier temps aux produits à fort impact négatif en matière de déchets, de pression sur les ressources, et aux produits à plus forte marge de manœuvre pour atteindre les objectifs globaux. Des actions sont donc prévues concernant le matériel électronique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), les batteries et les véhicules, les emballages, les matières plastiques, les textiles, la construction et les bâtiments, et les denrées alimentaires, eau et nutriments. Les buts sont divers et variés concernant ces différents produits, mais se rejoignent sur de nombreux points, tels que la limitation des substances dangereuses, l'instauration de nouveaux cadres réglementaires, règles d'usage et exigences concernant tout ce qui peut circuler sur le marché européen pour une meilleure information et plus de sécurité concernant ces différents produits, afin de faciliter leur recyclage. Un autre but transversal est bien sûr celui de la réduction des emballages concernant tous ces produits. Un exemple donné est celui de la réduction des bouteilles plastiques, pour laquelle une solution serait de donner accès à l'eau du robinet potable dans les lieux publics. En parallèle, une future stratégie européenne pour une mobilité durable et intelligente en lien avec les principes de l'économie circulaire est prévue, tout comme l'initiative baptisée *Vague de rénovation*, annoncée dans le

pacte vert pour l'Europe, visant à améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans l'Union, qui sera mise en œuvre conformément aux principes de l'économie circulaire. Un autre point d'attention, peu mentionné, mais pouvant mener vers une économie plus circulaire, est de combler les lacunes scientifiques, par exemple celles concernant la présence de microplastiques dans l'environnement, dans l'eau de boisson et dans les denrées alimentaires, ainsi que les risques qui y sont associés.

D'une politique des déchets au marché de matières premières secondaires de l'Union

5 tonnes : c'est la quantité annuelle de déchets générés par habitant dans l'Union. La Commission proposera des objectifs de réduction des déchets, avec un accent particulier sur un recyclage européen de haute qualité et efficace, et sur les flux les plus importants comme le matériel électrique et électronique, avec une future initiative d'économie circulaire pour le matériel électronique (téléphones portables, tablettes, ordinateurs portables, imprimantes et cartouches, et les chargeurs). Mais les différentes actions s'orienteront également vers la création d'un réel marché européen des matières premières secondaires en renforçant la confiance dans l'utilisation de ces dernières et en établissant des exigences relatives à la teneur en matières recyclées

des produits. La lutte contre les exportations des déchets de l'Union sera aussi au cœur de la future stratégie durable européenne, avec notamment la création d'une mention qualitative « recyclé dans l'UE », un réexamen approfondi des règles relatives aux transferts de déchets, ou encore une stratégie dans le domaine des produits chimiques pour lutter contre la criminalité environnementale.

Le plan s'attèle également à faire de l'économie circulaire une réalité pour les individus, les villes et les régions avec la création d'emplois liés (+4 millions entre 2012 et 2018), en faisant le lien avec le socle européen des droits sociaux ou le lancement d'un pacte sur les compétences. De nombreuses *best practices* continueront à être échangées entre toutes les parties prenantes, au niveau des régions (ultrapériphériques, et même insulaires) et au niveau urbain, via la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire. Une analyse de l'impact de l'économie circulaire sur la neutralité climatique, une amélioration des outils de modélisation, l'établissement d'une taxonomie, de critères relatifs à un label écologique de l'Union européenne pour les produits financiers : autant d'actions qui seront à l'ordre du jour quand la plateforme d'aide au financement de l'économie circulaire proposera de nouvelles ressources pour financer cette transition et l'innovation pour apporter des solutions aux marchés.



« Intégrer la durabilité du produit dès sa conception et réaffirmer que la taille du marché européen permet d'influencer les normes internationales. »

Tous ces efforts européens seront poussés au niveau international pour parvenir notamment à un accord mondial sur les matières plastiques, proposer une alliance pour une économie circulaire mondiale, et veiller à ce que les accords de libre-échange prennent en compte et soutiennent l'économie circulaire. Enfin, pour instaurer un cadre solide, le suivi des progrès réalisés est organisé par le renforcement du suivi des mesures et plans nationaux visant à accélérer la transition vers une économie circulaire, dans le cadre du semestre européen notamment, ou encore par la création d'indicateurs relatifs à l'utilisation des ressources.

Ce plan est donc riche d'initiatives et cherche à inclure l'économie circulaire de façon transversale et comme thème régulier des dialogues européens. Si une critique devait cependant être émise, elle résiderait dans le fait que ce plan énonce un certain nombre de grandes actions, mais pas d'objectifs chiffrés dans le temps, autres que ceux déjà connus.

02. Des actions prioritaires sont prévues concernant le matériel électronique et les technologies de l'information et de la communication car il s'agit de produits à fort impact négatif en termes de déchets.

© INSA Rennes

■ Plus d'informations

Pour un éclairage du sujet au niveau du Luxembourg, lire aussi la publication Actualités & Tendances n°22 de la Chambre de Commerce : *Le train de l'économie circulaire est en marche.*

— CRISE ECONOMIQUE —

2008 et Covid-19 : comparaison n'est pas raison

TEXTE Sidonie Paris, Affaires économiques, Chambre de Commerce

PHOTO Matthieu Freund-Priace/ Primatt Photography

La grande majorité des commerces a dû momentanément baisser le rideau pour respecter les consignes édictées par le gouvernement (ici, le centre commercial Opkorn à Differdange)



A première vue, la crise économique mondiale provoquée par le Covid-19 pourrait rappeler celle des *subprimes* de 2008. Or, la ressemblance est trompeuse, bien que nous observions dans les deux cas une chute brutale de l'activité économique et de multiples conséquences sur le marché du travail et l'économie réelle. Les deux épisodes n'ont ni les mêmes causes ni les mêmes effets, et s'inscrivent dans un contexte mondial sensiblement différent.

Afin d'anticiper les conséquences économiques et financières de la pandémie de Covid-19, nous sommes tentés de rechercher des explications et des solutions dans des crises économiques passées, notamment celle de 2008. Comprendre le présent à la lumière du passé peut s'avérer riche d'enseignement. Toutefois, force est de constater que dans le cas présent, comparaison n'est pas raison. La crise inédite que nous traversons actuellement diffère par bien des aspects de celle de 2008, notamment par son origine et le contexte mondial dans lequel elle s'inscrit.

Une crise de santé publique

La crise de 2008 dite des *subprimes* – ces prêts immobiliers octroyés par les banques américaines à des emprunteurs trop fragiles – est due à l'éclatement d'une bulle spéculative immobilière qui a entraîné une crise des banques. Ces produits toxiques injectés dans le système financier international ont provoqué un effondrement général des marchés. C'est la combinaison d'un endettement excessif de certains agents économiques et de pratiques bancaires désordonnées qui a provoqué un cataclysme de nature financière qui s'est propagé par la suite à l'économie réelle. Partie des États-Unis, la crise s'est propagée dans le monde entier. Au sein de l'UE-28, le PIB augmente timidement de 0,5% en 2008 avant d'afficher un taux de croissance négatif

« **Contrairement à la crise de 2008, ce n'est pas un choc financier qui affecte l'économie réelle, mais la mise à mal de l'économie réelle qui provoque une crise financière.** »

de 4,3% en 2009. Il faut attendre 2010 pour que la croissance reparte à la hausse (2,1%). Le Luxembourg connaît une chute brutale de sa croissance. Son taux de variation du PIB passe de 6,6% en 2007 à -0,8% en 2008. En 2009, la récession se confirme (-4,1%).

Nous assistons aujourd'hui à la situation inverse. Contrairement à la crise de 2008, ce n'est pas un choc financier qui affecte l'économie réelle, mais la mise à mal de l'économie réelle qui provoque une crise financière. Ainsi, l'origine de la crise du Covid-19 n'est pas financière, mais sanitaire. Partie de Chine, la pandémie provoque un double choc à la fois sur l'offre (la grande majorité des entreprises et des commerces sont à l'arrêt ou en faible régime) et sur la demande (les mesures de confinement instaurées dans nombre de pays ont réduit brutalement la consommation). Pour cette raison, et contrairement aux mesures prises lors de la crise des *subprimes*, la priorité (au-delà des essentielles mesures sanitaires) est d'irriguer le tissu économique pour en préserver la substance.

Dans cette optique, nombre d'États, y compris le Luxembourg, s'attèlent à préserver le tissu économique afin de permettre un redémarrage rapide une fois le virus éradiqué (ou tout au moins après avoir trouvé un vaccin et des traitements efficaces). Les sommes mobilisées atteignent des sommets et reflètent la violence du choc de la crise sanitaire du Covid-19 sur les économies nationales. La Banque centrale européenne dit s'attendre à une récession « *considérable* » dans la zone euro. Pour y faire face, le gouvernement allemand a mis en place un plan d'aide de plus de 1.000 milliards d'euros pour venir en aide aux entreprises et aux salariés. C'est le plan d'aide le plus important mis en place en Allemagne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le plan français d'aide aux entreprises s'élève, quant à lui, à 110 milliards d'euros. Au Grand-Duché, le paquet de

mesures visant à soutenir l'économie nationale atteint 10,4 milliards d'euros. Au niveau européen, les ministres des Finances de la zone euro ont convenu d'un plan de soutien de 540 milliards d'euros, susceptible d'être revu à la hausse. De l'autre côté de l'océan Atlantique, un nouveau plan d'aide de 480 milliards de dollars est venu s'ajouter récemment aux 2000 milliards de dollars de soutien à l'économie américaine approuvés fin mars.

Les mesures d'accompagnement des entreprises, mises en place par la Chambre de Commerce, via la House of Entrepreneurship et la Mutualité de Cautionnement, et suite à des échanges étroits avec les ministères, s'inscrivent dans cette logique de préservation de pans entiers de l'activité économique du Luxembourg actuellement à l'arrêt. L'étape ultérieure consistera à élaborer un plan de relance pour l'économie, constitué de mesures à mettre en place une fois la crise sanitaire jugulée.

Une coopération internationale affaiblie

Outre leur origine, la crise des *subprimes* et celle du Covid-19 se distinguent par le contexte géopolitique dans lequel elles s'inscrivent. En 2008, le multilatéralisme avait le vent en poupe. Les dirigeants nationaux étaient convaincus que le rétablissement des circuits financiers et la restauration de la croissance mondiale nécessitaient des actions fortes et coordonnées. Pour la première fois, les chefs d'État et de gouvernement des pays du G20 s'étaient réunis, lors du sommet de Washington (14-15 novembre 2008), afin d'aboutir à une réponse concertée à la crise financière mondiale. Dans la ligne de son prédécesseur George W. Bush, Barack Obama a organisé le sauvetage des banques américaines et s'est engagé à maintenir l'ouverture du marché des États-Unis au commerce international.

Le paysage mondial est très différent aujourd'hui, caractérisé par la désunion des acteurs internationaux. Si le mot d'ordre du sommet virtuel extraordinaire du G20 du 26 mars dernier était de faire « *front commun* » face au risque de récession mondiale, les dirigeants sont divisés. Contrairement à 2008, il n'y a pas de leadership américain et la coopération internationale est mise à rude épreuve dans un contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. En outre, le G20 est actuellement présidé par l'Arabie Saoudite qui a récemment remis en cause la régulation internationale des prix du pétrole suite au refus de la Russie de limiter sa production. Dans ce contexte, il apparaît qu'une riposte mondiale coordonnée demeure un objectif à concrétiser.

L'avènement d'une autre mondialisation ?

La mondialisation a changé de visage depuis 2008 avec notamment l'augmentation rapide du poids économique de la Chine et son influence croissante comme marché et producteur. Premier exportateur mondial de marchandises depuis 2009, l'Empire du Milieu représente 20% du commerce international à lui seul. Résultat, quand la Chine tousse, le monde s'enrhume.

La paralysie soudaine de sa production au premier trimestre 2020 et la désintégration des chaînes de valeur qui en a découlé ont mis en lumière la forte dépendance d'un grand nombre de secteurs industriels vis-à-vis de la Chine. Cela s'est traduit notamment par des ruptures d'approvisionnement de pièces détachées et composants dans le secteur automobile ou de médicaments et d'équipements médicaux qui touchent producteurs et consommateurs. Comme l'a souligné Michel Wurth, ancien président de la Chambre de Commerce, dans un entretien accordé à PaperJam, la pandémie du Covid-19 est l'occasion de mener une réflexion sur l'optimisation des chaînes d'approvisionnement et sur le fonctionnement des flux de production des biens. Pour reprendre ses termes : « *On peut corriger cette situation facilement sans remettre en cause les avantages de la mondialisation* ». ¹ Dans cette perspective, la Chambre de Commerce prépare actuellement un Plan de relance post-Covid-19 pour les entreprises, qui s'articule autour de trois axes phares : argent, investissement et résilience (A.I.R.). —

1. *L'économie sera beaucoup plus dérangée qu'on ne le pense*, PaperJam, 9 avril 2020.

Show and tell

« Il est difficilement conciliable de viser une économie décarbonée, tout en compensant la hausse des prix sur les énergies fossiles. »

02. La recommandation de la Chambre de Commerce est d'enlever de l'indice des prix à la consommation national (IPCN), les produits dont le pays ne souhaite pas encourager la consommation, tels que les carburants fossiles, le tabac et l'alcool.



01. Le Luxembourg souhaite diminuer progressivement les écarts de prix des carburants avec les pays voisins et augmenter graduellement les taxes sur les produits pétroliers.

03. Le numéro 24 de la série de publications « Actualités & tendances » de la Chambre de Commerce est consacré à la notion de « Panier durable ».



— ACTUALITÉ ET TENDANCES —

Un « Panier durable » pour une politique luxembourgeoise cohérente

TEXTE Lucie Martin, Affaires économiques, Chambre de Commerce

Au vu des récentes annonces du Luxembourg en matière de politiques climatique, de santé publique et de développement durable, la Chambre de Commerce estime que le système d'indexation automatique doit être revu afin d'être cohérent avec ces volontés. La Chambre de Commerce propose ainsi l'adoption d'un « Panier durable » basé sur un indice des prix à la consommation national « durable », qu'elle présente dans sa publication Actualité & Tendances n°24.

La volonté du Luxembourg est claire : promouvoir un développement socialement équitable, économiquement viable et environnementalement vivable. Durable, donc. En matière de politique climatique, il entend notamment désinciter le recours aux énergies fossiles et réduire les exportations de carburant en diminuant progressivement les écarts de prix avec les pays voisins et en augmentant graduellement les taxes sur les produits pétroliers. Une telle stratégie, présentée dans le projet de Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC), doit permettre au Luxembourg de respecter ses engagements climatiques nationaux et internationaux. En mai 2019, une première hausse des droits d'accises est entrée en vigueur. Pour la toute première fois, le diesel est devenu plus cher sur le sol grand-ducal qu'en Belgique, pour les professionnels : en Belgique, comme en France, en Italie ou en Espagne, ces accises sur le diesel professionnel peuvent partiellement être remboursées par l'État. Au Luxembourg, ce n'est pas le cas. De nombreuses répercussions en découlent pour les entreprises, qui subissent une double peine : le renchérissement de leurs matières premières, et celui des salaires via l'indexation. Il est difficilement conciliable de viser une

économie décarbonée, tout en compensant la hausse des prix sur les énergies fossiles. Il semble donc incohérent de répercuter le renchérissement des énergies fossiles sur les salaires, via le système d'indexation automatique. L'indice des prix à la consommation national soutient encore trop la consommation des énergies comme le carburant, le mazout ou le gaz, puisque ces produits représentent 5,1% du panier actuel. Alors que la Commission européenne prédit une hausse implicite des prix de ces produits de 3% par an, l'impact sur l'indice sera important. De plus, le principe du pollueur-payeur, qui prévoit que le pollueur doit payer pour la prévention et l'épuration de la pollution dont il est responsable, perd de son pouvoir incitatif avec le panier actuel. Par ailleurs, la santé publique est aussi négligée par ce panier, les boissons alcoolisées et le tabac y comptant pour 3,33%. La Chambre de Commerce plaide donc pour l'instauration d'un panier durable, sans énergies fossiles, ni alcool, ni tabac, ni taxes introduites sous le principe du pollueur-payeur. Et pour ne pas oublier les ménages aux revenus les plus modestes, pour compenser la hausse induite du prix des produits de chauffage, une telle mesure devra être accompagnée de compensations sociales, comme une hausse ciblée de l'allocation de vie chère. —

MERKUR

Le magazine d'information économique
de la Chambre de Commerce



CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

MERKUR, c'est le média exclusif pour toucher les chefs et les cadres des entreprises affiliées.

Distribué tous les deux mois à plus de 37.000 entreprises locales et abonnés dans le monde, le magazine est publié en français et en anglais et couvre l'actualité locale des entreprises de tous les secteurs de l'économie.

Réservez dès maintenant votre annonce, informations sur www.regie.lu

Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à nous contacter:

Tél.: (+352) 4993 9000 / Fax: (+352) 4993 9092
info@regie.lu / regie.lu

regie.lu

The Eye of the Economist



Page coordonnée par l'équipe des Affaires économiques de la Chambre de Commerce

International



Effet ricochet sur l'économie.

Si la Chine ne représente pas un partenaire commercial majeur du Luxembourg, l'impact du ralentissement de l'économie chinoise sur l'économie nationale pouvait déjà être important. Les entreprises européennes faisaient déjà face à des problèmes d'approvisionnement et à l'allongement de délais de livraison de marchandises venant de Chine. Les mesures de confinement généralisées affectent maintenant aussi la plupart des secteurs dans les pays voisins ayant de forts liens commerciaux avec le Luxembourg. S'il est encore trop tôt pour estimer les conséquences réelles du virus au Luxembourg, certains fournisseurs peinent à écouler leurs marchandises et le tourisme recule fortement, comme pour l'ensemble des économies mondiales. —

Travail / Digitalisation



Vers une évolution forcée des méthodes de travail.

Le confinement généralisé a contraint un grand nombre de travailleurs à recourir au télétravail quand leur activité le permettait. Bien qu'ayant fortement augmenté depuis 2010 pour concerner 33% des résidents en 2017, cette pratique était retombée à 30,8% en 2018. Frontaliers compris, ce chiffre chutait à 7% environ. Potentiels impacts fiscaux pour les frontaliers, manque de confiance ou crainte de perte de contrôle de la part des managers, manque de sécurité..., autant de raisons pour une timide percée de ce mode de travail qui semble pourtant être une solution partielle au problème de la mobilité. Or, le Covid-19 montre l'importance d'y être préparé. —

Bourse



Une volatilité inédite au niveau des marchés boursiers européens.

En raison de la crise Covid-19, mais aussi du krach pétrolier du 9 mars, les indices boursiers des principales économies de la zone euro ont chuté brutalement, à une vitesse inédite. Lors de la crise des *subprimes*, le CAC 40 et le DAX avaient baissé de plus de 55% entre mi-décembre 2007 et début mars 2009. Dans la présente crise, ils ont chuté d'environ 40% en ... 26 jours (19.02 - 16.03). Depuis mi-mars, suite aux annonces de la BCE et des États, une reprise boursière a pu être observée. Néanmoins, il semble que l'incertitude reste de mise, notamment en raison du rythme des révisions des perspectives de décroissance à l'échelle mondiale. —

Climat des affaires



La confiance des acteurs économiques en chute libre.

La crise a frappé de plein fouet les acteurs économiques, ce que relaient les enquêtes et les publications récentes d'indicateurs de confiance des entrepreneurs. Selon l'enquête de la Chambre de Commerce menée du 7 au 15 avril auprès de dirigeants luxembourgeois, 52% se déclarent incertains quant à la capacité de leur entreprise à surmonter la crise, 30% s'estimant en bonne et très bonne capacité de le faire, et 18% en mauvaise ou très mauvaise position. Les décideurs économiques interrogés par IDEA ont, eux, estimé la chute probable du PIB luxembourgeois aux alentours de 5% pour 2020. Des chiffres similaires sont rapportés dans le monde entier. —

Santé



Santé et sécurité au travail à l'heure du déconfinement.

Avec la mise en place d'un déconfinement partiel et progressif à compter du 20 avril, et alors que le nombre de nouveaux cas quotidiens de Covid-19 déclarés au Luxembourg diminue, la stratégie du gouvernement vise à trouver un équilibre entre les impératifs de santé publique et les aspects socio-économiques. Dans ce contexte, les entreprises, quelle que soit leur activité ou leur taille, ont l'obligation légale d'assurer la santé et la sécurité de leurs employés. Il s'agit pour les employeurs de prévenir le risque de contamination et de propagation du virus sur chaque poste de travail et de s'assurer du respect des gestes barrières et de distanciation sociale. —

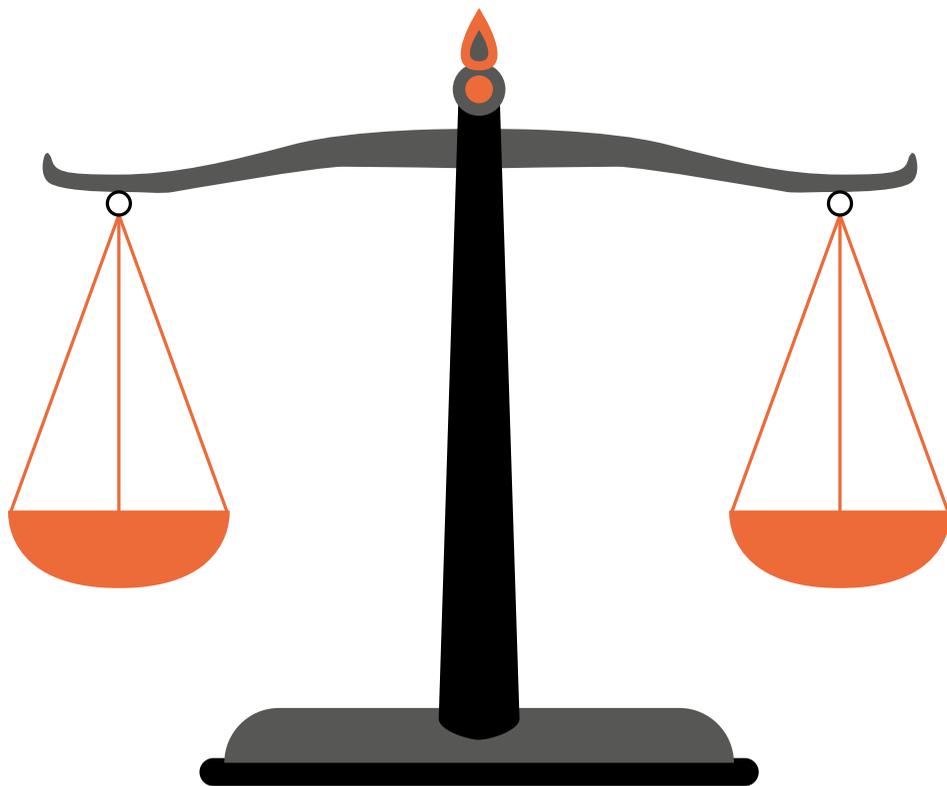
Environnement



Quand l'économie s'étouffe, la planète respire ?

Tout comme le sommeil dont on vante les vertus réparatrices et de longévité, il semblerait que le repos forcé que les économies subissent actuellement puisse nous acheter un sursis vis-à-vis des objectifs climatiques de l'horizon 2030. En effet, on observe une baisse des émissions de CO₂ et de la pollution de l'air, notamment grâce au ralentissement industriel et à l'effondrement des déplacements. Néanmoins, il faut être prudent, ces effets positifs pourraient n'être que de court terme pour l'environnement, un effet de rebond étant à prévoir. Or, cette crise ne doit pas remettre à demain le *Green Deal*, au contraire. —

Luxembourg Arbitration Center



Dispute resolution services

The Luxembourg Chamber of Commerce provides an alternative to court rulings on disputes which often prove to be long, expensive and unsuited to the world of business. The Luxembourg Arbitration Center provides efficient and impartial administration of national and international commercial disputes, both for individuals and private sector enterprises.

Luxembourg Arbitration Center

(+352) 42 39 39-1 | arbitrage@cc.lu | www.cc.lu

Follow us    @ccluxembourg

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

In a Nutshell

International Monetary Fund - Article IV Mission

The International Monetary Fund (IMF) visited Luxembourg from 3-14 February 2020 and drafted its report before the Covid-19 economic and health crisis. Their recommendations are nevertheless still valid.

'Luxembourg has space to fund the envisaged public spending increase and the ambitious tax reform package which focuses on key policy priorities. [...] To boost the economy's potential, further efforts are needed to address the country's main structural gaps.'

International Monetary Fund (IMF)

To reduce the economy's (structural) unemployment rate, the government was encouraged to address skill mismatches by continuing to explore future skills needs through regular skill foresight exercises. Additionally, to increase elderly labour market participation, the IMF raised the idea of phasing out benefits for early retirement.

Housing policy

In order to improve housing affordability, it was suggested that the government should stimulate housing supply, for instance by reforming the law on communal development, modernizing real estate taxation, or by promoting the construction of affordable social housing.

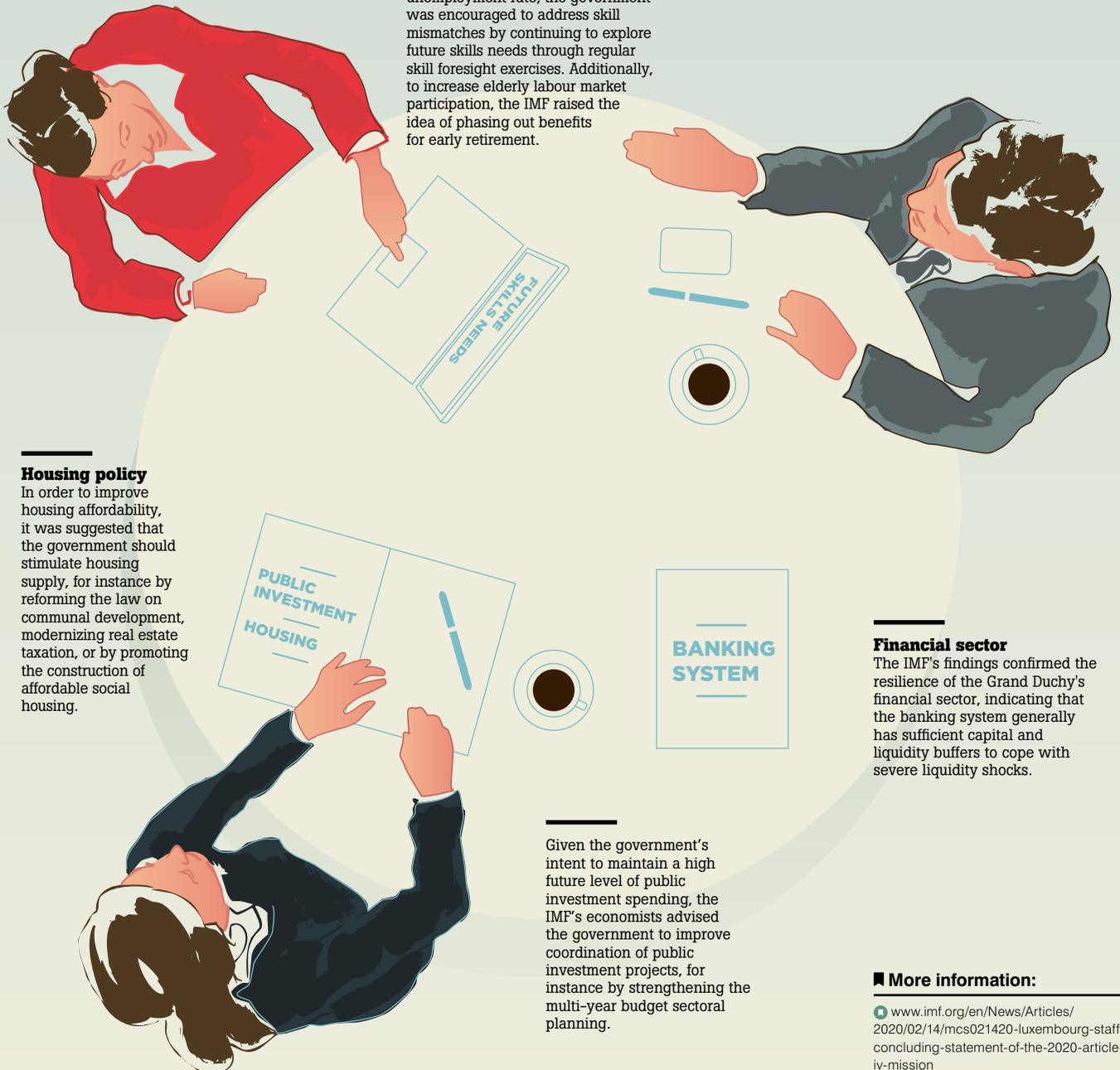
Financial sector

The IMF's findings confirmed the resilience of the Grand Duchy's financial sector, indicating that the banking system generally has sufficient capital and liquidity buffers to cope with severe liquidity shocks.

Given the government's intent to maintain a high future level of public investment spending, the IMF's economists advised the government to improve coordination of public investment projects, for instance by strengthening the multi-year budget sectoral planning.

More information:

www.imf.org/en/News/Articles/2020/02/14/mcs021420-luxembourg-staff-concluding-statement-of-the-2020-article-iv-mission





Deux supports. Pour deux fois plus de visibilité.

Annonces, alertes, simulateur, native advertising, événementiel ou campagne de targeting, Wortimmo.lu vous offre de nombreuses solutions publicitaires totalement crossmedia pour toucher plus de 200.000 personnes par semaine.



wortimmo.lu

100% immo. 100% local.



disponible en version digitale et en version journal

— LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME —

Adoption de deux nouveaux textes législatifs

TEXTE Affaires juridiques, Chambre de Commerce

« Deux nouvelles lois sont venues récemment compléter le cadre législatif luxembourgeois en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. »

Alors que la transposition en droit luxembourgeois de la directive (UE) 2018/843¹ qui modifie la directive (UE) 2015/849² relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme s'achève³, la Chambre de Commerce souhaite sensibiliser et informer ses ressortissants des dernières évolutions en la matière.

Afin de prévenir et de lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme, les professionnels soumis à la législation en la matière doivent satisfaire à trois obligations principales, à savoir l'obligation d'évaluation de risques et de vigilance, l'obligation d'organisation interne adéquate ainsi que l'obligation de coopération.

Deux nouvelles lois sont venues récemment compléter le cadre législatif luxembourgeois en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, à savoir la loi du 25 mars 2020 portant modification de la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et transposant la directive (UE) 2018/843 précitée, ainsi que la loi du 25 mars 2020 instituant un système électronique central de recherche de données concernant des comptes de paiement, des comptes bancaires IBAN et des coffres-forts. Afin de résumer les nouveautés apportées par ces deux nouveaux textes législatifs, il convient de mentionner notamment, les mesures suivantes :

Elargissement du champ d'application personnel

Les obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sont désormais applicables également à toutes personnes qui fournissent une aide matérielle, une assistance ou des conseils en matière fiscale comme

activité économique ou professionnelle principale, aux prestataires de services d'actifs virtuels et aux prestataires de services de conservation ou d'administration, aux agents immobiliers en ce qui concerne les transactions pour lesquelles le loyer mensuel est d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros et aux promoteurs immobiliers ainsi qu'aux entrepreneurs, négociants et intermédiaires actifs dans le commerce de l'art pour les transactions d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros.

Renforcement des mesures de vigilance dans le cadre des pays à haut risque

Les mesures de vigilance à mettre en œuvre à l'égard des relations d'affaires ou opérations impliquant des pays à haut risque⁴ présentant des défaillances importantes en matière de blanchiment se trouvent renforcées. Ce renforcement des mesures de vigilance se traduit, par exemple, par la limitation des relations d'affaires ou des transactions avec des clients situés dans ces pays, la mise en place d'une déclaration systématique des opérations et le refus de l'établissement de filiales ou de succursales de ces pays au Luxembourg et inversement.

Nouvelles mesures de transparence

Les nouvelles mesures de transparence se traduisent, d'une part, par la création d'un système électronique central de recherche



de données concernant des comptes de paiement, des comptes bancaires identifiés par un numéro IBAN et des coffres-forts tenus par des établissements de crédit au Luxembourg, et, d'autre part, par un enregistrement obligatoire des prestataires de services aux sociétés et fiducies ainsi que des prestataires de services d'actifs virtuels.

La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) est chargée de mettre en place et d'assurer la gestion d'un système électronique central de recherche de données, permettant sur base des données collectées dans les fichiers créés par des professionnels, l'identification, de toute personne physique ou morale qui détient ou contrôle, au Luxembourg, des comptes de paiement ou des comptes bancaires IBAN ainsi que des coffres-forts tenus par des établissements de crédit.

Quant aux prestataires de services aux sociétés et fiducies et aux prestataires de services d'actifs virtuels, ils sont désormais tenus de s'enregistrer – les prestataires de services aux sociétés et fiducies auprès de l'autorité de contrôle ou de l'organisme d'autorégulation dont ils relèvent et les prestataires de services d'actifs virtuels au registre établi à cet effet par la CSSF.

La Chambre de Commerce souhaite finalement encore rappeler que la loi modifiée du 13 janvier 2019 transposant l'article 30 de la directive 2015/849 précitée a institué un registre des bénéficiaires effectifs et que

le projet de loi n°7216B, toujours en cours d'instance législative, transposera l'article 31 de la directive 2015/849 précitée tel que modifié par l'article 1^{er} point 16 de la directive (UE) 2018/843 précitée afin d'instituer le registre des fiducies et des trusts. —

1. Directive (UE) 2018/843 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE.
2. Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil et la directive 2006/70/CE de la Commission.
3. Le projet de loi n°7216B, toujours en cours de procédure législative, transpose l'article 31 de la directive (UE) 2015/849 précitée tel que modifié par l'article 1^{er} point 16 de la directive (UE) 2018/843 précitée afin d'instituer un registre des fiducies et des trusts.
4. L'article 1er point 30 de la loi modifiée du 12 novembre 2004 précitée définit en tant que pays à haut risque « un pays qui figure sur la liste des pays tiers à haut risque recensés en application de l'article 9, paragraphe 2, de la directive (UE) 2015/849 ou désigné comme présentant un risque plus élevé par le Groupe d'action financière internationale (GAFI) ainsi que tout autre pays que les autorités de contrôle et les professionnels considèrent dans le cadre de leur évaluation des risques de blanchiment et de financement du terrorisme comme étant un pays à haut risque sur base des facteurs géographiques énoncés à l'annexe IV. »

— PARUTIONS —

Dentons
Guide Investing in renewable energy projects in Europe

En matière d'énergies renouvelables, l'action des États est essentielle. Cependant, les tâches auxquelles sont confrontés les gouvernements et les régulateurs deviennent plus complexes, notamment parce que la dé-carbonisation est autant une question de politique industrielle que de régulation du marché de l'énergie. Le guide donne un aperçu du sujet via des exemples pris dans une vingtaine de pays d'Europe et d'Asie centrale. Il a été produit avec BloombergNEF, opérateur spécialisé dans la recherche sur l'énergie propre, les transports du futur, l'industrie numérique, les matériaux innovants et les matières premières.

■ *Investing in renewable energy projects in Europe, édition 2020*
 Le guide est téléchargeable sur www.dentons.com/en/insights/guides-reports-and-whitepapers/



Legitech
Droit du travail et Covid-19

La crise liée au Covid-19 induit un nombre considérable d'interrogations en droit, et notamment en droit du travail. Dans ce livre blanc, rédigé avec la contribution de Castegnaro-lus Laboris Luxembourg, sont regroupés tous les changements apportés au droit du travail par la crise sanitaire actuelle. Le livre blanc est mis à jour de façon hebdomadaire. Il contient notamment des informations allant de la période d'essai à la préretraite en passant par de nombreux autres sujets.

■ *Droit du travail : impact du Covid-19*
 Livre blanc téléchargeable gratuitement sur : www.legitech.lu/product/impact-covid-19/

Business Voices



— COVID-19 —

The vaccine hunters racing to save the world from the coronavirus pandemic

TEXT Joe Shute / The Telegraph / The Interview People / (Published on 14 March 2020)

PHOTO Roc Canals / Gettyimages / The Interview People

As the WHO warns of a shortfall in funding for vaccines, infection experts speak of their fight to stop the spread.

In a laboratory in the depths of Imperial College London, all eyes are on a group of mice scurrying about their daily business. The rodents were injected a few weeks ago with a prototype vaccine which it is hoped will achieve what the world has so far singularly failed to do – stop the coronavirus Covid-19.

Progress, says Professor Robin Shattock of Imperial's department of infectious disease, looks good. His team first started developing the vaccine in mid-January and are working at record pace, taking just 14 days to get from the genetic sequencing of the virus to generating the trial vaccine in the laboratory. It relies upon a cutting-edge technique which injects new genetic code into the muscle, instructing it to make a protein found on the surface of coronavirus triggering a protective immune response. Should the mice trial prove a success then Prof Shattock hopes to be experimenting on humans in the summer and have a vaccine ready next year – perhaps even the first in the world.

The laboratories at Imperial are part of the global fightback against Covid-19. At Oxford University's Jenner Institute, researchers are producing a vaccine 'seed stock', 1,000 doses of which will be manufactured in Italy for use in clinical trials. At present around 35 pharmaceutical companies are similarly working to develop a Covid-19 vaccine.

'It is competitive in that people always like to be first but it's a friendly competition,' Prof Shattock explains. 'More a race against the virus than each other.'

The problem is the virus is winning, coursing across the globe with a speed and severity that has shocked seasoned virologists. At a press conference on Friday* afternoon (*13 March 2020 ndr), Dr Michael Ryan, head of the World Health Organisation emergencies programme, warned of a 'major funding gap' for potential vaccines. Even if one does appear early next year, that would be scant defence against the months of unprecedented global devastation we are warned could lie ahead. The WHO's Dr Mike Ryan said that there is a major funding gap for potential vaccines against the virus.

Another concern is Covid-19 has already evolved into two major lineages – dubbed 'L' and 'S' types. The older 'S-type' appears to be milder and less infectious, while the 'L-type' which emerged later, spreads quickly and currently accounts for around 70 per cent of cases. Health experts fear the virus could hit Britain in "multiple waves" meaning new vaccines might not work against mutated strains.

Accordingly this is a war now being waged on multiple fronts. Alongside vaccine development, researchers are focusing on

antivirals to treat patients (of which currently there are none) either by hoping to create new antivirals in record time or dust off old drugs developed for previous outbreaks. At the same time scientists are working to develop better rapid diagnostics in order to more efficiently test large-scale populations for the virus – something that has been hailed in South Korea for preventing its further spread.

In China alone, about 300 clinical trials are attempting to treat patients with standard antiviral therapies, while in the west attempts are being made to repurpose old treatments for Ebola, malaria and HIV to see if they can impact against Covid-19.

'Scientists across the world are indebted to their Chinese counterparts who on 10 January 2020 openly published the genetic sequencing of Covid-19'

'Accordingly this is a war now being waged on multiple fronts'

Many see a drug called remdesivir, originally developed to treat Ebola and production of which is currently being ramped up by the US pharmaceutical firm Gilead, as a frontrunner and one of the very few antivirals that has a reasonable prospect of helping patients in the near-term.

Should these old drugs fail then the scientific community will be required to think more creatively and it is here where a 39-year-old US tech genius called Jacob Glanville steps in. Born in Guatemala to 'US hippy ex-pat parents', Glanville is already something of an outlier in a field that is dominated by the pharmaceutical giants. But he is currently being backed by the US government to embark on 'super-accelerated engineering' of antibodies produced during the SARS outbreak of 2002 to see if they might apply to the latest member of the same family of coronavirus.

It is a process that Glanville, chief executive of Distributed Bio, describes as 'taking five billion pieces of spaghetti and throwing them all against a wall to see what sticks.'

Glanville appears in a recent Netflix series, 'Pandemic', which focused on a separate branch of his pioneering work to develop universal influenza vaccines. He is described as the David to the influenza's Goliath and with Covid-19 he faces a similarly outsized challenge. Should his attempt to discover an antibody which reacts against Covid-19 prove a success then he says it is conceivable that a drug could be ready by September.

Even that would be too late for many. By next month, he is predicting 40,000 cases of Covid-19 in his home state of California overwhelming intensive care wards.

'There is an enemy here and that is the virus,' he says. 'We all want to protect our families.'

Scientists across the world are indebted to their Chinese counterparts who on 10 January 2020 openly published the genetic sequencing of Covid-19. Organisations such as Cepi, set up in response to the lack of scientific progress during the Ebola crisis, are funding the rapid research of vaccines while governments are also pouring money into development.

At the University of Toronto, Sachdev Sidhu, a professor of molecular genetics, is leading a team part-funded by the Canadian federal government to develop successful antivirals. His work involves a pioneering technique he has developed to test millions of molecules stored in a library to assess whether one contains the crucial protease inhibitor for Covid-19 (which would help neutralise the virus).

He describes the rapid global progress that has been made so far as 'a triumph of science' with the work that took a decade to understand the HIV virus being done in a month.

While he works on exploiting its Achilles heel, he says it is best to block out the human impact of Covid-19. 'You can't get emotional. That doesn't help. Our job is to figure out what it is, how it works, and shut it down.'

Dunfermline-born researcher Kate Broderick is senior vice president of research and development at the US firm Inovio and admits she has averaged about two hours sleep each night since the virus first emerged.

'As a scientist and also a mum I'm extremely worried,' says the 42-year-old. 'In my

wildest nightmares I couldn't have predicted two months ago, one month ago, or even a week ago, that we would be in the situation we're in today.'

The day the Chinese authorities released the full genetic sequence of Covid-19, her company (which had previously worked on vaccines for the likes of Ebola, Sika, MERS and Lassa fever) designed a vaccine in just three hours and immediately started manufacturing small batches to test in the laboratory.

Inovio plans to begin testing the vaccine on humans in the US next month with parallel trials running in China and South Korea and will then move into phase two (of three) clinical trials experimenting on a wider group of people. She declines to put a timeline on when a vaccine might be ready but admits it will require at the very least tens of millions dollars in funding. Her team has been given a \$9 million grant from the Coalition for Epidemic Preparedness Innovations, an initiative backed by Bill Gates, but far more investment is needed to make any vaccine widely available.

The crippling costs involved are where previous vaccines have faltered but with Covid-19 already proving to be like no virus the world has ever seen, precedent currently is being left by the wayside.

'This virus is absolutely remarkable to me,' she says, commenting on the speed and scale of the contagion. 'And I do think people should be taking this extremely seriously.'

Back on the streets of London, thousands of volunteers are currently being assessed for their suitability for clinical trials of vaccine or antivirals for Covid-19. Hvivo (a subsidiary of the company Open Orphan) which has developed a rapid testing model has in recent days received 10,000 applications of those wishing to be injected with a close relative of Covid-19 to help discover an effective treatment.

Andrew Catchpole, a virologist and chief scientist at the firm, admits the offer of £3500 per person to spend two weeks in quarantine will be the prime motivation for some. But he detects in the surge in interest a wider appetite to pull together and be a force for societal good.

'This is a real human emergency,' he says. 'And a lot of people genuinely want to do their bit.' —

LUXEMBOURG TIMES | Magazine

Le magazine business des anglophones



LUXEMBOURG NEWS FOR THE WORLD.
WORLD NEWS FOR LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG TIMES Mag', c'est le magazine premium pour toucher les anglophones du pays, principalement issus du top management.

Distribué à 10.000 exemplaires, le magazine complète l'offre d'information du site luxtimes.lu et de sa newsletter biquotidienne. Il est à ce titre le média adéquat pour valoriser votre communication au cœur de contenus orientés économie, politique et business lus par de nombreux expats et décideurs anglophones.

Luxembourg Times web et magazine, la marque de référence des anglophones

Réservez dès maintenant votre annonce, informations sur www.regie.lu

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter:

Tél.: (+352) 4993 9000 / Fax: (+352) 4993 9092
info@regie.lu / regie.lu

regie.lu

— EUREGIO MEUSE-RHIN —

De nombreuses opportunités d'affaires à proximité immédiate

TEXTE Affaires Internationales, Chambre de Commerce



EURegio

Meuse-Rhin

Faits et chiffres

Pays: Allemagne, Belgique, Pays-Bas
Régions partenaires: Province de Liège (B), Province de Limbourg (B), Province de Limbourg (NL), Communauté germanophone (B), Zweckverband Region Aachen (D)

Population: 4.000.000 d'habitants

Siège de l'Administration: Eupen (B) (± 20.000 habitants)

Villes les plus importantes: Aix-la-Chapelle (D): 258.816 habitants, Liège (B): 198.223 habitants, Maastricht (NL): 121.365 habitants, Heerlen (NL): 87.000 habitants, Hasselt (B): 78.296 habitants

Langues: Allemand, français et néerlandais

Création: 1976

Superficie: 11.000 km² (4,25 fois le Luxembourg)

Produit régional brut: 121,1 milliards d'euros

Nombre d'entreprises: ± 250.000

Etablissements d'enseignement supérieur: 22

Centres de recherche et de compétences: ± 300

Travailleurs transfrontaliers: 43.000 personnes

Infrastructures de transport: Liège Airport, Maastricht-Aachen Airport, Gares TGV Aix-la-Chapelle et Liège, Port de Liège (3^{ème} port fluvial d'Europe)

Sources: www.euregio-mr.info, EMR2020 – Une stratégie d'avenir pour l'Euregio Meuse-Rhin, www.maastricht.incijfers.nl, www.heerlen.incijfers.nl, www.aachen.de, www.liege.be, www.hasselt.incijfers.be, www.eupen.be, www.granderegion.eu

Située juste au nord du Grand-Duché de Luxembourg, l'espace économique EUREGIO Meuse-Rhin (EMR) reste encore inconnu de nombreuses entreprises luxembourgeoises. En tant que région transfrontalière s'étendant sur 3 pays, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas, et 5 régions, l'EMR constitue, avec quelque 4 millions d'habitants et environ 250.000 entreprises, un débouché énorme, à proximité immédiate, pour les PME nationales. Le grand nombre d'institutions d'enseignement supérieures (22) et de centres de recherche et de compétence (± 300) témoigne du fait que la région met un accent particulier sur l'innovation.

Au sein de l'Union Européenne, l'EUREGIO Meuse-Rhin constitue l'un des plus anciens partenariats de coopération transfrontalière d'Europe. Elle englobe la Province de Liège et du Limbourg ainsi que la Communauté germanophone de Belgique, le sud de la Province de Limbourg aux Pays-Bas et le «Zweckverband Region Aachen» (un groupement des districts de Düren, Euskirchen et Heinsberg) ainsi que la ville d'Aix-la-Chapelle et la StädteRegion Aachen en Allemagne.

Créée en 1976, l'EUREGIO Meuse-Rhin s'est dotée en 1991 d'un statut juridique en devenant une Fondation de droit néerlandais. Elle est un partenaire privilégié de la Grande Région, dont elle partage une partie du territoire.

Excellence technologique

Les PME/PMI, qui représentent 99% des entreprises du territoire, sont le moteur du développement économique de cette région transfrontalière et assurent 3/4 des emplois. Région d'industries minières à l'origine, l'EMR se veut aujourd'hui avant-gardiste en matière de connaissances et de technologies. Elle a notamment été classée en tête des régions européennes dans plusieurs secteurs clés, tels que: les systèmes de haute technologie (automobile, génie mécanique, électrotechnique, TIC, énergie), les sciences

de la vie, les technologies médicales, les matériaux avancés, la chimie, l'agroalimentaire, la logistique et les *smart services*. C'est dans ces domaines économiques de pointe que les opportunités de développement innovant sont les plus présents.

Les PME de la région peuvent profiter des activités novatrices des grandes entreprises, ou de celles résultant des recherches effectuées dans les instituts scientifiques. De plus, les *spin-offs* des centres de recherche et universités contribuent au renforcement des capacités d'innovation et d'emploi dans la région.

5 régions avant-gardistes

Dans chacune des régions de l'EMR, la recherche et l'innovation jouent un rôle primordial, chaque région disposant de ses propres caractéristiques économiques.

Région de Liège: La ville de Liège est la capitale de la Province de Liège et la capitale économique de la Wallonie. Sa position stratégique au niveau européen, son port fluvial (3^{ème} européen), sa gare TGV et son aéroport (8^{ème} fret européen) ont permis le développement de nombreuses activités liées au transport et à la logistique. Outre ce secteur en pleine croissance, Liège accueille le siège d'entreprises de premier



Aix-la-Chapelle

plan, telles que AB InBev, Umicore, ou encore FN Herstal. L'arrondissement de Liège représente 20% du PIB de la Wallonie et 10% de l'emploi wallon.

Communauté germanophone de Belgique (Ostbelgien) : La structure entrepreneuriale y est principalement caractérisée par des PME familiales. Le transport et la logistique y sont fortement représentés, en raison des excellentes dessertes existantes. L'industrie métallurgique ainsi que la mécanique de précision revêtent une grande importance. Il y existe plus d'entreprises de production que nulle part ailleurs en Belgique. Viennent s'y ajouter, en raison du nombre élevé de forêts, l'agriculture et la sylviculture ainsi que la filière-bois. Enfin, les métiers de la construction sont fortement représentés.

Province de Limbourg : Après la fermeture des mines et celle de l'usine Ford, l'économie de la Province de Limbourg s'est réorganisée autour de zones d'activités bien équipées et durables, propices aux expériences scientifiques et à l'innovation. Ainsi, les 4 piliers de la dynamique économique de la région sont la science, la technologie, l'innovation et l'entrepreneuriat. Parmi les secteurs clés se trouvent notamment les *cleantech*, les sciences de la vie, les industries créatives, la logistique, les médias digitaux ou encore le traitement des déchets.

Région Maastricht/Heerlen : Bien que les PME constituent une composante très importante de cette région, celle-ci est également le siège de nombreuses entreprises multinationales, telles que DSM ou VDL-Nedcar. De plus, grâce à l'aéroport Maastricht-Aachen, de nombreuses entreprises internationales ont choisi la région comme centre de distribution. La région se développe de plus en plus grâce aux technologies médicales et aux produits sidérurgiques. L'industrie chimique, très exportatrice, est représentée par plus de 100 entreprises sur le «Brightlands Chemelot Campus». De plus, grâce à son multilinguisme, la région héberge quelque 30 *call centres*, qui emploient 5.000 personnes.

Région d'Aix-la-Chapelle : Avec environ 55.000 entreprises, cette région a acquis une renommée internationale pour ses compétences technologiques, se concentrant surtout autour de la «Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule» et des instituts de renommée, tels que Fraunhofer, Leibniz et Helmholtz. Les secteurs automobiles et ferroviaires, le médical et la biotechnologie, les TICs, la construction mécanique ainsi que les énergies renouvelables sont devenus les points forts de la région. Chaque année, de nombreux congrès y attirent un public scientifique international. ■

■ Plus d'informations : www.euregio-mr.eu

La Chambre de Commerce du Luxembourg organise les 22 et 23 septembre 2020, une mission économique transfrontalière dans l'EUregio. Renseignements : eu-sc@cc.lu

■ Contacts utiles

Chambre de Commerce

Affaires Internationales
 Services européens & Coopérations
 Annelore Domingos / Niels Dickens

☎ (+352) 42 39 39 360 📧 grande-region@cc.lu

EUREGIO Meuse-Rhin

Michael Dejozé, Directeur
 ☎ (+32) 87 789 639

📧 michaeldejoze@euregio-mr.eu



Luc Gillard

Président, Euregio
 Meuse-Rhin (EMR)

Quelles sont les opportunités de votre région pour les entreprises luxembourgeoises ?

Le territoire compte de nombreux centres de recherche et d'innovation d'excellence pour des entreprises phares dans différents secteurs économiques comme l'automobile, la biochimie ainsi que les sciences de la santé. Ceux-ci ambitionnent de travailler davantage ensemble, sous forme de clusters transfrontaliers. Les opérateurs de soutien et de conseil aux entreprises coopèrent au sein des Chambres de commerce de l'EMR. L'outil web *Euregiolocator* en est un bon exemple. L'EMR profite en outre de son propre programme européen de financement (Interreg V A EMR).

Un exemple de coopération d'affaires réussie entre le Luxembourg et l'EMR ?

Les nombreux centres de recherche et d'innovation de l'EMR peuvent être des partenaires précieux pour les entreprises luxembourgeoises. L'Université de Liège, par exemple, a développé une étroite collaboration dans le secteur de l'aérospatial avec notamment la *Luxembourg Space Agency*. Mentionnons également le CRM, le centre de recherche pour toute l'industrie de la métallurgie. Des journées d'innovation sont régulièrement organisées avec des acteurs luxembourgeois comme le LIST. Notre intention est de créer encore davantage de synergies à l'avenir.

Quelles sont les similitudes et les différences entre la Grande Région et votre région transfrontalière ?

Ce sont deux structures de coopération transfrontalière mais leur configuration est différente. L'EMR regroupe des entités de taille provinciale, alors que la Grande Région représente une structure de coopération entre entités régionales ou fédérales, voire nationale avec le Luxembourg. La dynamique au sein de ces structures s'avère donc différente. Quand l'EMR rassemble des gouverneurs et députés de provinces, la Grande Région a la possibilité de réunir des décideurs politiques aux compétences plus larges, ce qui permet de traiter plus facilement certains obstacles transfrontaliers ou de monter des projets plus aisément.

Voyez-vous des possibilités de collaboration entre ces deux régions ?

Au sein de l'EMR, plus de 40.000 personnes traversent chaque jour la frontière. Ces travailleurs frontaliers soulèvent beaucoup de questions pratiques. L'EMR a développé un réseau de Points d'Information Frontaliers (PIF), sorte de guichets uniques permettant de fournir des informations notamment en droit du travail et droit social. Dans le futur, nous envisageons d'ouvrir un tel point d'information pour les entreprises conduisant des activités transfrontalières. Comme le territoire de l'EMR et celui de la Grande Région se chevauchent, un tel instrument *one-stop-shop* pourrait être conçu conjointement, pour tout le territoire.

The Interview

Franz Fayot

Ministre de l'Économie

*« Je me considère
comme un capitaine de
navire qui traverse une
sérieuse tempête. »*



« Malgré la crise actuelle, les fondamentaux de l'économie luxembourgeoise sont solides. »

PHOTOS Laurent Antonelli / Agence Blitz

L'interview de Franz Fayot, nouveau ministre de l'Économie avait été prévue par l'équipe de rédaction de Merkur, bien avant que la crise n'atteigne le Luxembourg. Celle-ci devait porter sur les expériences passées du ministre et ses dossiers prioritaires. La crise a rattrapé tout le monde et cette interview est apparue d'autant plus justifiée, mais les questions ont été modifiées pour s'adapter à l'actualité. Les réponses de Franz Fayot ont été recueillies le 29 avril, à un moment charnière entre mesures d'urgences et réflexions d'avenir.

Vous avez pris vos fonctions le 4 février dernier. Aujourd'hui le pays est plongé dans une crise sanitaire importante avec des conséquences considérables sur l'économie...

En effet, peu après ma prise de fonctions, la crise du coronavirus a rapidement dominé ma vie quotidienne. Depuis l'arrêt brutal d'une grande partie des activités économiques à la mi-mars, nous agissons au sein du ministère de l'Économie en mode de gestion de crise, car les effets du confinement se sont propagés à une vitesse fulgurante dans tous les secteurs et à tous les niveaux du tissu économique. Certains indépendants et entreprises ont été obligés de renoncer à exercer leurs activités, d'autres subissent un ralentissement de la demande et d'autres encore maintiennent leur activité, mais dans des conditions parfois très difficiles. Il a donc fallu rapidement mettre en place des mesures de soutien adéquates, évaluer celles-ci et les adapter aux besoins du terrain.

Pouvez-vous déjà dresser un premier bilan des retombées du programme de stabilisation de l'économie ?

Il est prématuré de tirer un réel bilan, voire un quelconque bilan chiffré, de l'ensemble des mesures implémentées au fur et à mesure pour répondre aux besoins de liquidités des entreprises, pour faciliter le financement bancaire et étaler les paiements

liés aux échéances fiscales ou sociales. Une des mesures phares du programme visant à stabiliser l'économie est le chômage partiel qui relève du ministère de l'Économie et du ministère du Travail sous l'égide de Dan Kersch. Cette mesure permet de maintenir l'emploi et par conséquent le pouvoir d'achat de milliers de salariés. Le programme de stabilisation a été élaboré dans un temps record. C'est la réponse appropriée pour répondre à l'impact négatif de la crise qui résulte de l'effet combiné des mesures de confinement et de l'affaiblissement de l'économie globale. Les dernières prévisions indiquent que le PIB en volume du Grand-Duché connaîtrait cette année une chute inédite de 6%. Suite aux mesures de déconfinement progressives, la croissance en 2021 devrait présenter un rebond mécanique du PIB à hauteur de 7%.

Qu'en est-il du redémarrage des activités économiques ?

L'objectif principal est évidemment de redémarrer l'économie au plus vite, mais en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires. Le retour à la normalité doit se faire progressivement, étape par étape tout en assurant un retour au travail en toute sécurité. Des employés en bonne santé sont le capital le plus important de toute entreprise. La stratégie du déconfinement consiste à trouver le parfait équilibre entre les impératifs de la santé publique et les

aspects économiques. Ce n'est pas chose aisée. Je partage l'avis de la ministre de la Santé Paulette Lenert : un redémarrage précipité de l'économie pourrait s'avérer contre-productif dans la lutte contre l'épidémie si jamais les chiffres des nouvelles infections et des personnes hospitalisées en soins intensifs repartaient à la hausse. Le pire scénario, d'un point de vue économique également, serait de devoir passer par un nouveau confinement dans quelques mois.

Quel sera l'avenir pour l'économie luxembourgeoise ?

Le coronavirus restera omniprésent pendant de longs mois encore et notre société devra s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement pour conjuguer les impératifs de la crise sanitaire, notamment en fonction des capacités hospitalières, avec le besoin de soutenir l'économie. Ce qui me rend optimiste est que, malgré la crise économique actuelle sans précédent, les fondamentaux de l'économie luxembourgeoise sont solides. Comparée à d'autres pays, la situation saine des finances publiques nous donne une certaine marge de manœuvre pour définir un plan de relance significatif au secours de l'économie nationale.

Comment voyez-vous cette relance post Covid-19 ?

Le plan de stabilisation de l'économie a



pour objectif d'atténuer les conséquences sociales et économiques de la crise sur le court terme. Chaque crise apporte son lot d'enseignements qu'il faudra prendre en compte à l'avenir pour en tirer les bonnes leçons pour le bon fonctionnement sur le long terme. L'importance du système de santé est devenue particulièrement visible au cours de cette crise. Les infrastructures sanitaires devront notamment être développées davantage afin d'être en mesure de contrecarrer d'éventuelles crises futures. Dans le même ordre d'idées, le renforcement d'une base solide de personnel de santé devra être favorisé. Après la crise viendra le temps de la reconstruction. Ce sera l'opportunité de repenser notre société et de favoriser un autre modèle qui permettra une meilleure résilience économique du pays face à des crises comme celle du Covid-19. A mes yeux, il est indispensable de maintenir l'ambition affichée d'une économie durable qui s'inscrit dans le respect des ressources naturelles et qui sert l'intérêt commun. Il ne s'agit pas de renouer coûte que coûte avec une croissance sans limites. Pour le développement futur, nous devons continuer à prendre en compte les préoccupations en matière de protection de

l'environnement, d'une utilisation plus efficiente des ressources, du respect de l'environnement et de la qualité de vie.

Pouvez-vous donner un exemple concret ?

La crise actuelle a accéléré de manière flagrante la digitalisation, notamment par le recours massif au télétravail. La digitalisation est un axe stratégique primordial qui permet à la fois d'augmenter la productivité des ressources disponibles et de réduire les impacts environnementaux. Les réflexions menées depuis 2017 dans le cadre de la stratégie de Troisième Révolution Industrielle, plus connue sous le nom Rifkin, restent aujourd'hui plus que jamais pertinentes. La sortie de crise et la relance économique devront s'inspirer de ces scénarios pour entamer une société numérique, intelligente et durable. Il s'agit d'emmener les entreprises dans la transition écologique et digitale que nous étions en train de vivre déjà avant la crise.

Quel rôle peut jouer un ministre de l'Économie en temps de crise ?

Je me considère comme un « ministre travailleur » et comme le capitaine d'un navire qui traverse une sérieuse tempête, mais

avec un navire très solide et un équipage motivé et compétent. Quelqu'un qui œuvre pour les entreprises, mais aussi pour leurs salariés dont les compétences et l'engagement constituent la richesse de l'économie luxembourgeoise. Je suis très à l'écoute des entreprises. Au cours des dernières semaines, j'ai enchaîné, dans la mesure du possible, les visites d'entreprises ainsi que les visioconférences avec des dirigeants de sociétés, des syndicalistes, des représentants de chambres professionnelles et des fédérations patronales. Il m'importe de rester informé de la situation sur le terrain, d'avoir une vue claire de l'impact de

« Des employés en bonne santé sont le capital le plus important de toute entreprise. »



la crise sur les activités des entreprises et sur le bien-être de leurs salariés ainsi que de connaître les desideratas des entrepreneurs. Ceci me permet de défendre au mieux leurs intérêts et attentes dans le cadre de la politique gouvernementale anti-crise.

Vous êtes avocat de formation, spécialisé en droit des affaires. Vous avez donc une compréhension particulière des difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises actuellement. Qu'avez-vous envie de leur dire ?

Que ce gouvernement fait tout pour leur permettre de sauver leur entreprise et les emplois qu'ils ont créés. La finalité du programme de stabilisation de l'économie que nous avons mis en place est de venir en aide et de garantir un filet de sécurité à toutes les entreprises qui subissent une grave perte de revenus et d'activité. Nous avons dit dès le départ que nous étions prêts à améliorer ce paquet de mesures si le besoin s'en faisait sentir. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait. L'enveloppe globale des mesures est entretemps passée de 8,8 milliards d'euros à un total de 10,4 milliards d'euros, soit 17,5% du PIB, ceci suite à la prise en compte des mesures sanitaires, à d'autres initiatives ainsi qu'aux nouvelles mesures décidées depuis l'annonce du programme le 25 mars.

Vous avez reçu la politique et le socialisme en héritage. Que signifie être socialiste à l'heure actuelle au Luxembourg ?

Je suis socialiste par conviction. Je suis devenu membre du LSAP en 1994. J'ai été élu à la Chambre des députés pour la première fois en 2013. Pendant 6 ans, j'ai présidé la commission parlementaire en charge des dossiers économiques. La crise actuelle a révélé au grand jour la fragilité d'une globalisation outrancière. Le coronavirus a mis en exergue un grand nombre d'inégalités sociales et économiques. A cela s'ajoute un repli nationaliste dans beaucoup de pays mettant en cause au sein de l'Europe la libre circulation des biens et des personnes qui a si bien profité au Luxembourg par le passé. Dans l'ère post-Covid-19, il faudra éviter de reproduire la politique d'austérité qui a été pratiquée après la crise de 2008. Je suis donc persuadé que le Covid-19 remet plus que jamais le socialisme à l'ordre du jour.

« Après la crise viendra le temps de la reconstruction. Ce sera l'opportunité de repenser notre société et de favoriser un autre modèle. »

Starting Blocks

Pointing to the upswing in the Luxembourg entrepreneurial scene, Starting Blocks presents startups from a range of sectors.

In this edition, we're highlighting three startups hosted by the Luxembourg-City Incubator (LCI), which was launched by the Chamber of Commerce in partnership with the City of Luxembourg to support innovative startups. Here's what the founders have to say about their work in the world!

TEXT Hannah Ekberg / Ann Godart, Luxembourg-City Incubator (LCI) / Ceasy / CleverYak / Totem

PHOTOS CleverYak, Ceasy, Totem



— CEASY —

Easily share calendars cross platform

Ceasy's was launched by Ben Thinnés in 2019 to create a 'social network for time' after he noticed that people were unable to easily share parts of their calendars across different platforms because Google, Apple and Microsoft calendars are not compatible. While calendars help users organise their professional lives, they are limited in terms of social activities. This incompatibility prevents people from easily and effectively managing their lives overall.

For example, a 'couple or family calendar' could help organise events within a family. A 'club or band calendar' could make it easier to share events with all members of a club or band. And, taking into consideration the Covid-19 crisis, a 'child-care calendar' that is easy to share with friends, family, or neighbours would be helpful to organise childcare at times when it is more complicated than usual.

Social interaction is an essential part of life, Ben Thinnés is determined to make it easier! —

■ More info: <https://ceasy.company>



— CLEVERYAK —

Online interviews to help you hire faster

Started in September 2019 by four former Skype colleagues, Andrei Matracaru, Jakub Janovič, Julien Antony, and Theo Short, CleverYak offers a solution for online interviews and recruitment that is much more than a video call.

Their web-based product requires no download, only a link to an online interview room. Up to five people can then join the call and access a range of collaborative tools such as screensharing, a whiteboard, file sharing, and a live coding canvas for reviewing real-time coding of developers across multiple programming languages.

After the call, interview recordings are searchable via a transcript that is produced post-call. Interviewers can also add their own 'tags' during the interview that allow them to review sections without watching the whole interview again. The recording can also be shared securely with colleagues. Prior to their launch in June, CleverYak is offering free access to their pre-release product, available on their website. —

■ More info: www.cleveryak.com



— TOTEM —

When recruitment becomes design

Co-founded by Fabrice Encelle, Cédric Morin, Florian Sey, Julien André, and Sylvain Pichonnier, Totem promises to be the 'recruitment shaman' for every HR professional wanting to go 4.0 and attract top talent. In absolute terms, Totem has developed a tool to help clients create a personalised job ad and distribute it on an international scale in just a few clicks. No more sad and mundane ads – Totem offers employers a unique solution for creating outstanding job offers based on thousands of fully customisable job description templates. Images and videos that highlight what makes each business unique can be integrated directly into the template.

'If I have to give a piece of advice to young entrepreneurs, it would be to not want to do everything alone but to seek partnerships. In our case, we have entered into a partnership with an extremely successful French startup, Golden Bees. This allowed us to focus on our core competence, namely the design of differentiating ads', said co-founder Fabrice Encelle. —

■ More info: <https://totem.lu>

PRÊTE À
L'ENGAGER!

PRÊT À
M'ENGAGER!

WIN
WIN

L'APPRENTISSAGE :
AVANÇONS ENSEMBLE !

L'apprentissage dans le commerce, les services, l'horeca ou l'industrie offre des perspectives d'avenir aux jeunes talents, tout en renforçant la compétitivité des entreprises formatrices. Un apprenti bien formé équivaut à un futur collaborateur qualifié.

winwin.lu

Une initiative de

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

Startup

Marzio Flavio Schena

CEO

Matteo Cernuschi

COO

Grégoire Mathonet

CTO



La valeur des notes

TEXTE Marie-Hélène Trouillez
PHOTOS ANote Music

Fondée en 2018 et basée au Technoport, la startup ANote Music ambitionne de changer l'industrie musicale tout en offrant de nouvelles opportunités d'investissement. Son idée ? Mettre des catalogues musicaux à disposition d'investisseurs avertis, en quête de diversification de leur portefeuille dans le but de recevoir des royalties musicales. En transformant ainsi une création musicale en actif financier, ANote Music semble avoir trouvé l'accord parfait. Entretien avec Niels Hoorelbeke qui a rejoint la société en 2019 pour en assurer le marketing et le développement commercial.

Quels talents se cachent derrière ANote Music ?

La startup a été fondée par trois amis. Il y a tout d'abord Marzio Flavio Schena, titulaire d'une maîtrise en finances et d'une licence en économie et finances de l'Université Bocconi. Il a également étudié à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), classée au premier rang des universités publiques américaines et suivi un programme de MBA à l'INCAE Business School au Costa Rica, la plus prestigieuse université d'Amérique latine. Avant de devenir CEO d'ANote Music, il travaillait dans les fonds d'investissements où il a géré l'exposition aux liquidités, aux risques et aux actions ; il possède donc une solide expérience en matière de modélisation financière.

Matteo Cernuschi est notre COO. Il a travaillé en tant que responsable informatique en conseil stratégique chez Ernst & Young, Luxembourg. Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise et marchés financiers, il a suivi un troisième cycle en investissements et finances durables à l'Université de Harvard aux États-Unis en 2015, avant de rejoindre l'IE Business School à Madrid pour finaliser un Master en gestion et en commerce international. Il a travaillé auprès de SES Satellites à Luxembourg avant d'être conseiller en stratégie informatique chez Ernst & Young où il a fait la connaissance de Marzio.

01. 1^{er} rang, de g. à dr. : Grégoire Mathonet, Marzio Flavio Schena et Matteo Cernuschi ;

2^e rang, de g. à dr. : Tolu Oluwagbemi, Niels Hoorelbeke, Luigi Felaco et Roman Mailzderskyi.

La société ANote Music compte sept collaborateurs et travaille avec cinq freelances basés en Italie et au Luxembourg.

« ANote Music connecte pour la première fois le monde de la musique avec celui de la finance et permet à tout investisseur d'acquérir des parts d'une œuvre musicale. »

Enfin, il y a Grégoire Mathonet, un jeune cadre en informatique, spécialisé dans la cybersécurité et passionné par les marchés financiers. Il a notamment travaillé en tant que lead engineer chez LuxTrust. En 2018, Grégoire a rencontré les deux futurs co-fondateurs de ANote Music et ils ont décidé de s'associer pour fonder la société. Aujourd'hui, Grégoire est en charge du développement de la plate-forme d'investissement et de la gestion de l'équipe informatique. ANote Music compte actuellement sept collaborateurs et fait travailler cinq freelances basés en Italie et au Luxembourg.

Quelle est l'innovation proposée par ANote Music ?

Au cours d'un festival de musique en Italie, Marzio et Matteo se sont fait la réflexion qu'il n'existait aucune possibilité d'investir dans l'industrie musicale et de parier sur la performance des artistes. La plupart du temps, les droits musicaux sont négociés à huis clos, dans le cadre de transactions privées entre acteurs du secteur. Les trois grosses maisons de disques que sont Sony, Warner Music et Universal, détiennent à elles seules plus de la moitié des droits musicaux dans le monde. Elles ont un certain pouvoir sur les artistes. Nous pensons que le processus selon lequel les droits musicaux sont gérés actuellement, manque de transparence et doit s'ouvrir au public. Avec ANote Music, nous offrons une opportunité d'investissement alternatif, afin que la communauté financière investisse dans une classe d'actifs autre que des fonds spéculatifs ou des actions. ANote Music connecte pour la première fois le monde de la musique avec celui de la finance et permet à tout investisseur d'acquérir des parts d'une œuvre musicale. Les catalogues musicaux qu'ANote Music propose en ligne sont comparables à des actifs financiers. Les deux sont des placements qui génèrent des revenus, à savoir des royalties pour les uns et des dividendes pour les autres. Et, comme en bourse, les gains évoluent en fonction de la performance du titre, musical ou financier.

Comment commercialisez-vous un catalogue musical ?

Dans l'industrie musicale, une collection de

compositions musicales est référencée dans un catalogue musical, dont les droits sont détenus par un propriétaire. Nos catalogues ou albums musicaux sont composés d'un nombre variable de parts. L'acheteur de ces parts ou de ces droits, perçoit les royalties générées par les ventes et les téléchargements de l'album.

Concrètement, comment se conclut une transaction selon le modèle développé par ANote Music ?

Nous avons créé une plate-forme de transactions de droits musicaux. Les détenteurs de ces droits mettent leurs parts en vente au plus offrant, avec un prix de départ. Les investisseurs intéressés peuvent acquérir ces parts contre paiement d'un montant qui satisfait les deux parties. La cotation des parts est déterminée au prorata des revenus produits par les droits d'auteurs. ANote Music vérifie en amont les aspects juridiques et financiers des droits. Nous nous assurons par exemple, que le propriétaire du catalogue est bien le détenteur des droits. Nous travaillons aussi avec des experts du marché de la musique. Nous voulons créer un environnement stable et sécurisé avec un minimum de risques. Nous examinons et retravaillons les données reçues des artistes pour établir une déclaration de redevances qui soit lisible et accessible aux investisseurs. Les œuvres musicales font l'objet d'une analyse et d'une estimation financière sur une durée de trois ans ou plus. ANote Music n'a pas été conçu pour les nouveaux artistes qui ont des besoins financiers ou qui se lancent. Une fois la transaction conclue, les parts sont allouées aux portefeuilles des investisseurs et les artistes reçoivent l'argent immédiatement pour leur permettre de vivre ou d'acheter du matériel. Quant au versement des royalties, ANote Music se charge de les distribuer aux investisseurs tous les quatre à six mois. L'achat de parts de chansons permet d'avoir un retour sur investissements en cas de succès, mais ne donne pas les droits pour utiliser ou diffuser la chanson. La plate-forme propose aussi un marché secondaire sur lequel les investisseurs propriétaires de droits musicaux peuvent revendre ou échanger leurs parts.



03



04



02

La plateforme d'ANote Music utilise la technologie blockchain. Nous avons développé notre propre protocole de transmission des données permettant de suivre la chaîne de propriété des droits et de sécuriser les transactions et les échanges de royalties publiquement. L'utilisation de la blockchain nous permet d'être transparents.

Quel est votre business model?

D'un côté, nous avons les personnes ou entreprises (tels que les éditeurs, les artistes, les propriétaires de labels, ...) qui détiennent des droits et qui veulent vendre, et de l'autre, nous trouvons les investisseurs ou des fans qui souhaitent toucher des royalties. Nous n'imposons aucun montant de départ minimum aux investisseurs. Nos frais sont très réduits et compétitifs. Les artistes et les investisseurs paient des frais d'édition et nous prélevons des frais de distribution lorsque les investisseurs commencent

à gagner de l'argent. Ce modèle constitue pour nous la manière la plus juste de procéder. Certains concurrents taxent les investisseurs qu'ils soient perdants ou gagnants ou prélèvent des frais importants sur les royalties versées. D'autres cèdent un catalogue musical à un investisseur unique. Nous nous voyons plutôt comme un accélérateur de développement, avec pour objectif principal d'élargir le marché des œuvres musicales.

Comment avez-vous financé le développement de la société ?

En janvier 2020, nous avons annoncé une levée de fonds de 505.000 euros, après une première levée de fonds de 180.000 euros en juillet 2019, auxquels se sont ajoutés 325.000 euros en décembre, du même groupe d'investisseurs. Nous avons également remporté plusieurs prix, dont le Prix Luxinnovation du concours de pitchs de

02. Les fondateurs de ANote Music ont eu l'idée de mettre en relation artistes, auteurs-compositeurs, maisons de disques, éditeurs et investisseurs, à la recherche d'œuvres musicales susceptibles de générer des revenus.

03. Niels Hoorelbeke (à g.) et Matteo Cernuschi à l'International Music Conference & Festival (BIME), à Bilbao en 2019, au cours duquel ANote Music a remporté le premier prix.

04. De g. à dr. : Niels Hoorelbeke, Grégoire Mathonet et Matteo Cernuschi au Consumer Electronics Show (CES) qui s'est tenu du 6 au 10 janvier à Las Vegas.



05



05. 07. Le lancement de la plateforme transeuropéenne est prévu pour juillet 2020.

06. En juin 2019, lors de l'édition du concours Pitch Your Startup, dans le cadre de l'ICT Spring, ANote Music a été récompensée par le prix spécial décerné par Luxinnovation.



06

« L'achat de parts de chansons permet d'avoir un retour sur investissements en cas de succès, mais ne donne pas les droits pour écouter ou diffuser la chanson. »

l'ICT Spring. ANote Music a pris part à la délégation luxembourgeoise ayant participé au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas, où l'équipe a eu des retours très positifs. Plus récemment, nous venons d'être acceptés pour participer au programme de soutien aux startups en phase de démarrage, Fit4Start, géré par Luxinnovation en collaboration avec le Technoport et le Luxembourg City Incubator (LCI).

Qu'est-ce qui fait la force de ANote Music ?

Sa flexibilité. Nous avons jeté un pont entre la finance et la musique. Le secteur financier et le marché de la musique évoluent et nous nous adaptons pour mieux répondre aux besoins. Les habitudes changent, le

développement du streaming, l'écoute de musique en ligne sur des plateformes comme Spotify, Apple Music, etc. représente aujourd'hui près de la moitié des revenus mondiaux. Ces nouvelles habitudes détruisent les précédentes, avec une diminution constante des ventes d'albums physiques, mais aussi une baisse du téléchargement, qui perd 21%. Les abonnements payants progressent partout dans le monde. Aujourd'hui, ce segment pèse 37% du chiffre d'affaires mondial et compte 255 millions de fidèles selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI). Il faut rester à l'écoute et savoir où investir. Récemment, nous avons découvert la valeur de la musique dans les spas, les centres de fitness et autres lieux publics.



07

«La plupart du temps, les droits musicaux sont négociés à huis clos, dans le cadre de transactions privées entre acteurs du secteur. (...) Nous pensons que le processus selon lequel les droits musicaux sont gérés actuellement, manque de transparence et doit s'ouvrir au public.»

70% de la musique diffusée dans ces lieux génèrent des revenus. Nous avons donc investi dans un catalogue de 1.000 chansons d'artistes inconnus, mais aux revenus stables, car la demande existe.

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur vos activités ?

À chaque crise, ses opportunités. Confinés, les gens écoutent plus de musique. Avec l'annulation de tous les concerts, les artistes réfléchissent à d'autres sources de revenus. La forte baisse de la bourse a peut-être aussi incité les investisseurs à rechercher d'autres idées de placements financiers... Même si nous ne pouvons pas nous réjouir de la situation actuelle, la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences néfastes sur notre activité. Nous sommes en phase test et nous ne générons pas encore de revenus. Nous disposons de 10 catalogues et nous finalisons actuellement les derniers contrats. Tout est prêt pour aller en ligne !

Le 22 avril 2020, en pleine crise sanitaire, nous avons lancé l'opération « Trading Cup » pour trouver 100 volontaires invités à gérer et à faire fructifier un portefeuille virtuel de 10.000 euros de droits musicaux, pendant 15 jours. Grâce à cette opération, nous avons pu affiner la performance de la plate-forme avant son lancement prévu en

juillet 2020. Le vainqueur a reçu une enceinte Bluetooth et les autres participants recevront 50% de réduction sur les frais liés aux dividendes quand la plate-forme sera ouverte au public.

Avez-vous d'autres projets en tête ?

Une fois la plate-forme lancée, nous allons continuer à la perfectionner et créer des applications pour téléphone mobile et tablette. Une version pour investisseurs professionnels est prévue.

Nous envisageons aussi de développer des produits financiers qui peuvent stimuler le marché de la musique. Une autre piste serait de proposer notre technologie aux entreprises qui le souhaitent et pourquoi pas, d'élargir notre concept à d'autres secteurs comme le vin, le sport ou l'industrie pharmaceutique.

Une anecdote ?

En novembre 2019, nous avons remporté le concours de start-up axé sur l'innovation dans l'industrie de la musique, à Bilbao. Après la remise des prix, nous avons eu l'opportunité de rencontrer pendant quelques minutes le père et ex-manager de Beyoncé, Mathew Knowles, qui dirige la maison de disque Music World Entertainment. Nous lui avons présenté ANote Music

et nous lui avons expliqué en quoi notre société pouvait révolutionner les droits des artistes et de leurs maisons de production. À l'issue de l'entretien, M. Knowles s'est dit très intéressé par notre projet et, fait rare, il nous a remis sa carte en nous demandant de le tenir au courant de l'évolution de notre activité.

Un conseil que vous donneriez à une personne voulant entreprendre ?

Tant que l'on ne cesse pas d'essayer, il n'y a pas d'échec. Même après un échec, il faut avoir le courage de recommencer et de prendre des risques. Nous avons trop souvent tendance à protéger nos intérêts et à défendre notre pré carré. Il faut au contraire être créatif et sortir des sentiers battus pour ouvrir de nouvelles perspectives. —

■ Lien utile :

🌐 www.anotemusic.com

96

Merkur — MAI • JUIN 2020

Success Story

Claude Strasser

Directeur Général, POST Luxembourg



POST à l'avant-poste

PHOTOS POST

«Le travail est assuré dans chaque métier POST grâce à l'engagement et au dévouement de chaque collaborateur avec un objectif commun : assurer les services essentiels à la population et aux entreprises.»

POST est une entreprise que tout le monde connaît. Elle fait partie du paysage quotidien de tous les résidents et de tous ceux qui viennent travailler au Luxembourg, depuis 178 ans. Chacun a eu l'occasion d'utiliser ses services et il s'agit de l'employeur le plus important du pays. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette entreprise parmi les acteurs qui apportent leur contribution et leurs solutions dans la période de crise actuelle. Son CEO, Claude Strasser nous explique tout ce qu'implique cet engagement, en termes d'organisation et de réactivité. Interview réalisée le 23 avril 2020.

Comment définiriez-vous le rôle et les missions de l'entreprise POST Luxembourg en 2020 ?

La raison d'être de POST Luxembourg a bien été rappelée lors de l'état de crise actuel déclarée dans le cadre du Covid-19. Nos trois métiers, à savoir les services postaux et de télécommunication ainsi que les services financiers postaux, ont été reconnus comme activités essentielles pour le maintien des intérêts vitaux de la population et du pays. Pour moi, le rôle et les missions de POST en 2020 sont les mêmes qu'il y a 100 ans. En revanche, les moyens que POST met en œuvre pour répondre aux besoins croissants des citoyens et des entreprises se sont considérablement développés.

Depuis 1842, date de sa création POST est une entreprise habituée au changement. Est-ce que cela vous a aidé à aborder la période de crise Covid-19 ?

Effectivement, POST fait preuve, depuis maintenant 178 ans, d'une capacité particulière d'adaptation aux évolutions à la fois économiques, technologiques et sociétales. Jusqu'à récemment, il s'agissait de tendances macroéconomiques, comme par exemple la transition digitale ou la récente conjoncture des taux d'intérêt négatifs, qui nous ont forcé à nous transformer. Aujourd'hui, et bien que la plupart des changements antérieurs ont pu être anticipés, la crise Covid-19 nous a pris au dépourvu.

En cette période de crise, quels services continuent à fonctionner ?

Pendant la période de crise, tous les services de POST continuent de fonctionner pour nos clients particuliers et professionnels et ce pour nos 3 métiers. Pour n'en citer que

« Depuis le début de la crise, POST aide de nombreux clients professionnels de toutes tailles et de secteurs d'activités très variés sur des sujets liés à leurs plans de continuité. »

quelques-uns : toutes les tournées des facteurs sont assurées, les journaux sont distribués, les colis sont livrés à domicile et en stations ou points PackUp, tous les services télécom de même que les services financiers postaux fonctionnent normalement.

Certaines de nos activités ne continuent pas seulement à fonctionner, mais sont même fortement demandées lors de la période de confinement. Le volume de colis a plus que doublé depuis début mars jusqu'à dépasser les 30.000 par jour. C'est encore plus que lors de la période des fêtes de fin d'année ! Pour répondre à cette demande, nous avons mobilisé non seulement les livreurs de notre filiale Michel Greco et nos facteurs, mais procédé également à une réaffectation du personnel qui s'est porté volontaire pour apporter son soutien à cette activité.

Au cours des deux premières semaines de la crise, POST a également constaté une forte augmentation du trafic sur les réseaux télécoms. Mi-mars, le nombre d'appels a augmenté de plus de 80% sur les réseaux fixes et mobiles. Le trafic internet a, pour sa part, augmenté de 30% en raison du grand nombre de personnes en télétravail et de l'utilisation accrue des réseaux sociaux et des services de streaming. Depuis, l'utilisation de la téléphonie fixe et mobile est revenue à la normale - seul le trafic internet est encore 25% au-dessus de la moyenne. Il n'est pas exagéré de dire que la gestion de cette crise, provoquée par le Covid-19, requiert des efforts extraordinaires pour continuer à assurer tous nos services. Le travail qui est assuré dans chaque métier POST face à cette situation est exemplaire. C'est le résultat de l'engagement et du dévouement de chaque collaborateur avec un

objectif commun : assurer les services essentiels à la population et aux entreprises.

Comment vous êtes-vous organisés pour garantir la sécurité du personnel et des clients ?

POST a dû réorganiser ses services et ses opérations pour faire face à la situation actuelle, et ce, tant pour les clients privés que les clients professionnels.

Nous disposons depuis un certain temps d'un plan « pandémie » que nous avons décidé d'adapter à la situation qui se dessinait à l'horizon. Présentée au comité exécutif de POST dès le 27 février, la cellule de crise a été activée le lundi suivant. Deux jours plus tard, le mercredi 4 mars, l'équipe dite « pandémie » a été activée. Nous avons mis en place des mesures préventives comme la séparation des équipes et leur délocalisation sur des sites différents. Progressivement nous avons rendu possible le télétravail en équipant nos collaborateurs des outils nécessaires. Aujourd'hui, 90 à 95% de nos collaborateurs des services administratifs peuvent rester confinés tout en assurant la continuité des activités de l'entreprise.

Depuis, nous avons largement communiqué les consignes de sécurité, distribué des masques... La liste est longue. Par ailleurs, nous persistons à encourager nos clients à limiter leurs déplacements dans les points de vente en les guidant vers les alternatives disponibles, notamment en ligne, comme par exemple la souscription d'abonnements de téléphonie fixe, Internet et TV ou encore la gestion complète du compte courant qui peuvent être effectués à distance, en ligne ou par téléphone.

01. 02. 03. L'intégralité des métiers de POST Luxembourg sont impactés par la crise Covid-19, nécessitant des adaptations importantes pour le travail quotidien de tous les collaborateurs.



02

03



01

Peut-on déjà mesurer l'impact de cette période particulière sur l'entreprise?

Comparé à certains autres acteurs de l'économie, nous n'avons pas à nous plaindre car nous avons, par la force des choses, poursuivi nos activités. Cela étant, même si la distribution des colis bat actuellement des records, il ne faut pas sous-estimer les pertes considérables dues notamment à la baisse importante du volume du courrier ou encore les projets informatiques d'envergure qui ont été stoppés et postposés à cause du confinement de nos clients.

La demande des clients s'est-elle déplacée sur certains services clé?

Depuis le début de la crise, POST aide de nombreux clients professionnels de toutes tailles et de secteurs d'activités très variés sur des sujets liées à leurs plans de continuité. Dans ce contexte, POST a mis

en place des procédures accélérées pour l'installation d'équipements informatiques, dont des solutions de vidéo conférence et la mise à disposition de lignes de télécommunication supplémentaires. Les demandes au niveau télécom et ICT les plus fréquentes, reçues dans ce contexte, concernent des upgrades de capacité de ligne et de forfaits mobiles, des commandes d'équipements ICT et de cybersécurité, notamment pour assurer le télétravail. Les demandes d'augmentation de capacité concernent notamment les débits de bande passante pour l'accès Internet ainsi que les capacités des réseaux des entreprises.

En outre, plusieurs entreprises, qui sont actuellement accompagnées par POST dans leur projet de digitalisation, ont accéléré l'implémentation des solutions nécessaires au télétravail et à la collaboration en ligne.

« POST a tout mis en œuvre pour préparer la mise à disposition de masques aux 35.000 entreprises du pays. Environ 1.000 d'entre elles ont été directement livrées par POST et Michel Greco et les autres, ont pu récupérer leurs masques dans nos bureaux de poste. »

04. 05. A l'appel du gouvernement, POST a mis ses capacités logistiques au service de certaines mesures d'aide d'urgence, notamment la préparation et la livraison des colis de la nouvelle plateforme *corona.letzshop.lu* destinée aux personnes vulnérables.



04



05



«Le volume de colis a plus que doublé depuis début mars jusqu'à dépasser les 30.000 par jour. C'est encore plus que lors de la période des fêtes de fin d'année ! »

Les demandes de clients particuliers concernent notamment les augmentations de débit internet, qui se font toujours à distance lorsque la capacité de la ligne chez le client le permet. Un upgrade peut s'avérer nécessaire pour permettre le télétravail ou la vidéoconférence qui nécessitent une augmentation du débit d'envoi de la ligne (upload).

Quelles solutions avez-vous mises en place ?

En plus des solutions d'urgence personnalisées fournies à nos clients professionnels, POST a répondu à plusieurs demandes en urgence du gouvernement. En moins de 48 heures, nous avons mis à disposition du Corps Grand-Ducal d'incendie et de secours (CGDIS) un second *Call center* 112 hébergé dans nos locaux de la Cloche d'Or. En effet,

tout comme POST, le CGDIS a décidé de splinter ses équipes afin de garantir la continuité du service. A la demande du gouvernement, POST a également mis en place, en 3 jours, tout un centre logistique pour le site *corona.letzshop.lu* pour permettre le stockage, la préparation de commandes et la livraison de denrées alimentaires aux personnes âgées ou vulnérables. Plusieurs projets de POST concernent directement le secteur de la santé, comme des systèmes de vidéo-conférence spécifiques pour la gestion de la crise entre les hôpitaux et le ministère de la Santé ou encore le renforcement de la protection informatique de l'outil de Téléconsultation de la CNS. Afin d'assurer la distribution de masques auprès de la population et des entreprises, POST a tout mis en œuvre pour préparer la mise à disposition de masques aux



06

35.000 entreprises du pays. Environ 1.000 entreprises ont été directement livrées par POST et Michel Greco et toutes les autres entreprises de moins de 50 collaborateurs ont reçu des *vouchers* leur permettant de récupérer leurs masques dans nos bureaux de poste.

Quelles leçons tirez-vous des expériences vécues ces dernières semaines?

Face à une situation compliquée, voire dramatique pour certains, tant sur le plan humain que professionnel, j'ai malgré tout l'espoir qu'à «quelque chose malheur est bon». Ça ne serait pas la première fois qu'une crise amène également son éventail d'opportunités, au sens noble du terme, et nous oblige à sortir des sentiers battus et à changer nos perspectives. Si l'on prend le cas du télétravail, compliqué voire

inimaginable pour la plupart des sociétés, il est aujourd'hui rendu possible, poussé par la nécessité d'accélérer l'organisation du travail dans les entreprises. Il y a aussi le cas de nombreuses entreprises commerciales qui, très rapidement, ont mis en place des systèmes de vente en ligne ou de livraisons à domicile pour réduire leur perte de chiffres d'affaire... J'ose espérer que cette crise nous aura au moins permis de tirer quelques leçons de ce changement de paradigme brutal, qui nous a été imposé à tous, sans exception. —

■ **Lien utile:**

www.post.lu

«Mi-mars, le trafic Internet a augmenté de 30% en raison du grand nombre de personnes en télétravail et de l'utilisation accrue des réseaux sociaux et des services de streaming.»

06. Au centre logistique du Findel, plus de 200 collaborateurs de POST ont préparé la distribution de masques à destination des entreprises et d'une partie de la population.

Success Story

Chantal Maquet

Fondatrice, Déierepensioun Lassie



« Ma priorité absolue est de garantir les emplois de mon équipe. Ils le méritent vraiment au regard de leur dévouement habituel. »

L'arche de Chantal

TEXTE Catherine Moisy

PHOTOS Emmanuel Claude/Focalize

Habituellement le domaine de 5 hectares sur lequel Chantal Maquet a construit sa pension pour animaux résonne d'aboiements joyeux et connaît une activité intense autour de près de 150 pensionnaires, du plus petit hamster au plus grand chien. Actuellement (l'interview a été réalisée le 1^{er} avril 2020), l'endroit est anormalement calme, n'abritant qu'un chien, un chat et un lapin et une équipe très réduite autour de Chantal Maquet qui tient fermement la barre de son arche depuis près de 20 ans. L'anniversaire de l'entreprise sera célébré le 7 juillet 2020.

Vous avez démarré votre carrière en tant que personnel au sol chez Luxair, puis avec quelques années d'enseignement en science, biologie et histoire. Pourquoi avoir ouvert une pension pour animaux en 1999 ?

En fait, c'était mon rêve depuis toute petite. J'ai eu des animaux à la maison, dont des chevaux, depuis l'âge de 15 ans. Au départ, mes parents m'ont orientée vers l'enseignement. Et comme beaucoup de personnes de ma famille travaillent dans le tourisme, j'ai aussi voulu essayer dans ce secteur. D'où mes années chez Luxair, que j'ai beaucoup appréciées pour les nombreux contacts établis avec des personnes du monde entier. Mais assez vite, ma passion pour les animaux a pris le dessus et mes parents m'ont alors beaucoup soutenue dans cette voie. Ils m'ont laissé exploiter un terrain, un endroit qui était déjà dans la famille, magnifiquement situé à mi-chemin entre la ville et la forêt. Heureusement, je continue à entretenir des contacts internationaux avec ma clientèle qui est très diversifiée en termes de nationalité.

Quelles sont les autorisations spécifiques à obtenir et les normes à respecter lorsque l'on travaille avec des animaux ?

Le secteur de la garde et des soins des animaux est étonnamment assez peu réglementé au Luxembourg. Il faut bien sûr une autorisation d'établissement mais rien de spécifique en lien avec les animaux. Pour moi, il a donc été plus difficile d'obtenir l'autorisation de bâtir que l'autorisation d'exercer.

Pour construire, il faut être suffisamment éloigné des habitations voisines pour ne pas générer de nuisances sonores que peuvent faire plusieurs dizaines de chiens, il y a des





01

01. 02. 03. Le vaste domaine de Déierepension Lassie peut accueillir jusqu'à 150 animaux, soit environ 80 chiens, 50 chats et 30 petits animaux.



02



normes à respecter pour la taille des chenils et des box pour chevaux. Donc le projet de construction suppose des contraintes mais pour ce qui est des qualifications à avoir, c'est assez libre. Pour ma part, j'ai suivi beaucoup de cours et de formations en Allemagne, Grande-Bretagne et aux États-Unis. J'ai suivi des formations assez générales concernant les soins et d'autres très spécifiques comme la manipulation de chiens difficiles. J'ai aussi suivi une formation auprès de l'*Animal Care College* à Ascot près de Londres, préparant aussi bien au management d'une structure telle qu'une pension pour animaux, qu'aux divers facteurs d'hygiène et de bien-être de ceux-ci. L'inspection vétérinaire doit donner son accord avant l'ouverture d'une nouvelle structure et peut faire des contrôles inopinés. Il faut pouvoir fournir les carnets de vaccination de tous les animaux et la preuve que les chiens sont vaccinés contre la toux de chenil. Il faut pouvoir montrer que les animaux malades bénéficient d'un traitement

approprié. Mon compagnon étant vétérinaire, il a tout l'équipement nécessaire sur le site de la pension pour toute intervention y compris en chirurgie d'urgence. Malheureusement, il n'existe pas de formation d'assistant vétérinaire au Luxembourg.

Pouvez-vous nous raconter l'évolution de l'entreprise en termes de taille, nombre d'animaux, profil des clients ?

J'ai ouvert le 7 juillet 2000. Au moment de l'ouverture, j'ai eu la chance d'avoir un article dans Télécran et l'activité a tout de suite explosé. Du coup, le domaine était rempli pour tout l'été 2000 et j'ai dû embaucher rapidement. Ce succès est en partie dû à mon emplacement proche de la ville de Luxembourg. Le plus difficile la première année était la méfiance des clients à cause d'expériences négatives qu'ils avaient vécues avec d'autres pensions. Ils étaient extrêmement méfiants et on peut le comprendre car un animal, dans beaucoup de foyers, est considéré comme un membre

de la famille à part entière. Son bien-être compte donc énormément. J'ai dû faire mes preuves mais, à force de transparence et grâce à ma politique de maison ouverte, j'ai pu conquérir la confiance. Pour chaque nouveau client, j'organisais une visite individuelle des lieux et je permettais au maître d'installer lui-même son animal dans son espace. Ensuite, un bouche-à-oreille très positif s'est fait et j'ai été recommandée par certains vétérinaires. Souvent, les nouveaux clients ne demandent même plus à voir mes installations. Ils ont confiance. La passion et la gentillesse du personnel contribuent aussi grandement à notre bonne réputation. Nous avons en général une longue liste d'attente pour les vacances, qui sont des périodes de très forte activité.

Vous avez dû agrandir les infrastructures en 2009.

Oui, cette année-là j'ai entrepris la construction d'un troisième bâtiment et j'ai quasi doublé la surface totale. Le bâtiment récent



03

a la particularité de proposer des chambres individuelles avec chauffage au sol. C'est un endroit calme et confortable et c'est un vrai plus pour les vieux chiens et les tout petits qui sont plus fragiles et plus sensibles au froid. C'est aussi un avantage concurrentiel car certaines pensions refusent les animaux âgés, qui ont tendance à devenir sourds, aveugles, incontinents, et souffrent de douleurs ou de maladies. Or, quand on s'occupe d'un animal depuis des années, c'est important de récompenser la fidélité des clients en proposant nos services jusqu'au bout, parfois jusqu'à l'accompagnement de la fin de vie, pour soulager les maîtres. La pension est une deuxième famille pour les animaux. Nous connaissons leurs préférences en termes de régime alimentaire, de jeux, de voisinage avec les autres pensionnaires...

Combien y a-t-il d'employés dans la pension ?

Il y a 10 employés en permanence et, de mars à octobre, période la plus chargée

habituellement, nous avons 2 à 4 personnes supplémentaires, embauchées soit en Contrat à Durée Déterminée, soit en contrat étudiant. Ce sont en général les mêmes personnes qui reviennent tous les ans. Notre but est aussi de les former et de constituer ainsi un vivier pour d'éventuelles futures embauches. Le travail consiste en soins pour les animaux, sorties sur les aires de jeu, nettoyage des espaces, distribution de nourriture deux fois par jour et bain une fois par jour, administration de médicaments et bien sûr l'accueil des clients. Le contact avec eux se fait lors du dépôt des animaux et quand ils viennent les rechercher. Ou bien par téléphone quand les maîtres sont loin et veulent avoir des nouvelles de leur animal. Nous devons donc mémoriser le nom de chaque animal et noter toutes les informations utiles dans son dossier. Nous devons expliquer et rassurer les nouveaux clients, notamment sur le fait que la structure fonctionne jour et nuit, 7 jours/7, toute l'année. Le mercredi est notre

« La passion et la gentillesse du personnel contribuent aussi grandement à notre bonne réputation. »



jour de fermeture ; nous ne recevons pas de public mais les animaux reçoivent tous leurs soins.

L'entreprise est aussi votre lieu de vie puisque vous habitez sur place. Arrivez-vous à faire des coupures, à prendre des congés ?

Oui, je peux me reposer sur l'équipe en cas d'absence. Les congés sont indispensables pour notre vie de famille. Avec mon compagnon, nous avons 3 enfants chacun et il est important que nous puissions passer du temps ensemble, loin de l'entreprise. Il y a dans l'équipe des employés qui sont dans l'entreprise depuis très longtemps. Je leur fais totalement confiance. Ils peuvent occuper un appartement spécialement aménagé sur le domaine pour cet usage, ainsi que pour les gardes de nuit. Mon père avait coutume de dire que c'était plus une vocation qu'un métier et il avait raison car l'activité dépasse largement les heures habituelles de bureau. Mais je pense que tous

les indépendants connaissent un peu la même situation.

Avez-vous été confrontée à des difficultés particulières au cours des 20 ans d'existence de la pension ?

Je ne me souviens pas de beaucoup de difficultés. Il y a bien eu l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll en 2010 qui avait beaucoup perturbé les départs en vacances et causé quelques annulations de réservation. Mais les clients ont fini par s'organiser pour partir quand même, autrement qu'en avion. De mémoire, la période la plus difficile correspond à ma première grossesse qui fut assez difficile et lors de laquelle j'ai dû travailler et faire des travaux très physiques jusqu'au dernier jour, car j'ai dû faire face au un congé maladie abusif de la part d'un salarié de l'époque. Les soins aux animaux ne peuvent pas attendre et dès que quelqu'un manque il faut faire son travail à sa place. Par la suite, j'ai résolu cette vulnérabilité en ayant une équipe plus grande. Mais cela

nécessite de faire plus de chiffre d'affaires pour couvrir les frais supplémentaires.

Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire actuelle sur votre entreprise ?

Pour moi, c'est évidemment une situation totalement inédite. Alors que j'avais une longue liste d'attente pour les vacances de Pâques et que les week-ends de printemps donnent en général le coup d'envoi d'une période d'activité intense pour nous, je me retrouve avec seulement un chien, un chat et un lapin. Tout le monde a annulé ses réservations et je commence à avoir des annulations pour les congés suivants. J'ai encore une employée qui vient chaque jour pour le travail administratif et pour le soin des animaux. Les autres sont en chômage partiel. Ils vivent presque tous en France où le confinement est très strict car la région est très touchée. Les gens nous confient leur animal pour aller travailler, pour partir en voyage, lors d'une hospitalisation, pour un mariage, une communion ou un baptême



04



05



06

« Je souhaite saluer la vitesse incroyable avec laquelle le gouvernement a travaillé pour proposer des mesures. Je lui dis un grand merci. »

ou quand ils font des travaux chez eux. Or tout cela est à l'arrêt. Toute notre clientèle a dû revoir son organisation et ses projets. Les derniers chiens étaient ceux des clients coincés quelque part en voyage... Mais maintenant, tous sont revenus.

Quelles ont été vos décisions et comment voyez-vous la sortie de crise ?

Nous pouvons tenir au moins 2 à 3 mois, grâce notamment au chômage partiel. J'ai fait la demande dès le 11 mars. Nous devons avancer les salaires qui sont ensuite remboursés par l'Adem. Tous les mois, la charge la plus élevée correspond aux salaires. Ma priorité absolue est de garantir les emplois de mon équipe. Ils le méritent vraiment au regard de leur dévouement habituel.

Heureusement, j'ai appris à faire des réserves pour les périodes plus difficiles. J'espère que la situation va redevenir normale ou que le gouvernement va trouver d'autres solutions. Je souhaite d'ailleurs saluer la vitesse incroyable avec laquelle celui-ci a

travaillé pour proposer des mesures. Je lui dis un grand merci. J'ai l'espoir d'une reprise rapide à la fin du confinement. Mes clients m'assurent de leur soutien par téléphone et par mail. Ils réservent pour l'été et la fin d'année. Il y a un grand désir chez eux de reprendre une vie normale et de recommencer à faire des voyages. La clientèle du Luxembourg aime particulièrement voyager et les nombreux expatriés ont hâte de pouvoir de nouveau rendre visite à leur famille dans leurs pays d'origine. Et de notre côté, nous aimerions pouvoir célébrer les 20 ans de l'entreprise dans une sérénité retrouvée. —

■ **Lien utile :**

🌐 www.lassie.lu

04. 05. En plus des animaux hébergés, la pension dispose d'une mini-ferme accueillant poules, canards, oies, cailles, perruches, lapins, cobayes, tortues terrestres, mini-chèvres, chevaux et un paon, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

06. Certains animaux sont hébergés pendant la journée de travail de leur maître, d'autres passent à la pension plusieurs jours ou semaines si leur propriétaire part en voyage ou a besoin de mettre son animal à l'abri en raison de travaux chez lui par exemple.

Meet our Members



— GROUPE HEIN —

Trois sociétés, une affaire de famille !

TEXTE Corinne Briault **PHOTOS** Pierre Guersing et Groupe Heine (03, 04)

Fondé en 1931, le groupe Heine rassemble aujourd'hui trois sociétés : Sablière Heine, Transports Heine et Heine Déchets. Comptant sur quelque 210 employés, il est l'un des plus gros employeurs de la région de la Moselle luxembourgeoise.

Fondée en 1931 à Machtum par Jean-Pierre Heine, grand-père du directeur général actuel, Jean-Pierre Heine, et arrière-grand-père du gérant actuel Willy Heine, l'entreprise Heine s'est implantée en 1960 sur son quai fluvial (toujours actuel) de Bech-Kleinmacher. Aujourd'hui, Sablière Heine produit et commercialise le sable et le gravier de provenance mosellane dans tout le Luxembourg. La société investit sans cesse dans l'acquisition de moyens de production innovants, ce qui lui permet à la fois de proposer différents produits tels que des sables, terres et béton et de lui ouvrir la voie vers un avenir prospère. Depuis sa création, Heine s'est également ouvert à d'autres activités. Ainsi, Transports Heine dispose d'une flotte de 75 camions, qui transportent quotidiennement des marchandises en vrac ou des déchets dans toute la Grande Région. Enfin, la société Heine Déchets, fondée en 1990, offre à ses clients privés, publics et commerciaux des services de collecte et de valorisation et d'évacuation des déchets recyclables et non-recyclables courants - en fonction des exigences économiques, écologiques et réglementaires. Depuis le début de la collecte sélective des emballages au Grand-Duché, Heine Déchets est le partenaire de Valorlux et gère le traitement des « Sacs bleus ». La société en effectue le tri dans sa nouvelle installation ultramoderne à Bech-Kleinmacher. Heine Déchets possède et gère également sur son site le parc de recyclage *Am Haff* permettant aux habitants des communes de Schengen, Remich, Bous, Stadtbredimus et Waldbredimus d'évacuer des déchets occasionnels qui ne



01



02



03



04



05



06

sont pas pris en charge par la filière traditionnelle. Familial depuis quatre générations, le groupe est aujourd'hui dirigé par Jean-Pierre et Willy Hein.

Le(s) projet(s) sur lesquels vous travaillez ?

Il y en a plusieurs. Nous construisons un nouvel atelier pour les camions et engins. Il devrait être terminé à la fin de cette année et permettre de réaliser l'entretien et le contrôle technique. Puis, la société Hein Déchets se prépare à la digitalisation de ses processus et ses services. Nous avons investi sept millions d'euros dans une nouvelle installation de tri qui traite actuellement 10.000 tonnes de déchets d'emballages par an provenant de la collecte sélective de Valorlux, mais qui ne tourne qu'à peine à la moitié de ses capacités qui sont de 23.000 tonnes par an. Grâce à cette anticipation de

la demande, nous pourrons répondre et à la croissance de la population luxembourgeoise dans les quinze ans à venir et aux exigences de l'Union européenne qui préconise que ses États membres recyclent au moins 70% des emballages d'ici 2030. Dans cette optique, Valorlux travaille également à un futur élargissement de la collecte.

Votre plus grande fierté ?

D'avoir su rester indépendants et garder l'esprit d'une société familiale.

La dernière fois que vous avez douté ?

Le doute résulte souvent d'un manque d'information et de réflexion. Je me remets souvent en question, justement pour éviter les doutes et être sûr de ce que je fais et de la raison pour laquelle je le fais.

Avoir un esprit d'entrepreneur, c'est quoi pour vous ?

L'esprit d'entrepreneur pour moi, c'est d'avoir une vision du futur de son entreprise, sans oublier ses racines - et tout cela en dirigeant son entreprise en bon père de famille. —

01. (De g. à dr) Tobias Wilhelm, responsable d'exploitation et Willy Hein, associé gérant groupe Hein; Edith Stein, Affaires internationales de la Chambre de Commerce; Corinne Briault, rédactrice en chef du magazine Merkur et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce.

02. 05. 06. La nouvelle installation ultramoderne de Bech-Kleinmacher se compose de 150 machines à trier et tapis roulants qui trient de nombreux déchets allant des bouteilles en plastique, aux flacons de shampoing, tétrapacks, boîtes en aluminium, jusqu'aux conserves, etc.

03. 04. L'entreprise Hein s'est implantée en 1960 sur son quai fluvial actuel de Bech-Kleinmacher. Elle y a développé depuis des activités variées. Ainsi, Sablière Hein produit et commercialise le sable et le gravier de provenance mosellane dans tout le Luxembourg.

Meet our Members



— BEMO EUROPE —

Une petite entité qui voit loin !

TEXTE Corinne Briault PHOTOS Matthieu Freund-Priacel/ Primatt Photography

BEMO Europe s'est d'abord établie comme banque universelle à Bruxelles en 1973. Depuis lors elle n'a cessé d'évoluer. Elle est présente à Luxembourg, Paris, Beyrouth et Dubaï.

La Banque Européenne pour le Moyen-Orient – BEMO Europe – Banque Privée, ensuite dénommée Banque de l'Europe Méridionale, voit le jour à Bruxelles en 1973. En 1976, le groupe ouvre une entité à Luxembourg, sous le nom d'EMIC S.A. Holding, puis une autre en France. En 1984, BEMO Luxembourg est créée et devient en 1994 une succursale de BEMO Bruxelles puis, en 1997, une succursale de BEMO Paris. La banque s'oriente en 1998 vers le *Private Banking*. En 2013, le groupe recentre et réorganise ses entités. Ses activités sont alors toutes regroupées au Grand-Duché : BEMO Europe à Luxembourg devient la maison-mère, et Paris une succursale. A sa création, les activités de BEMO Europe étaient celles d'une banque commerciale (*Trade Finance*), d'une banque de détail (*Retail*) et d'une banque de dépôt. Depuis 1998, la stratégie a évolué et s'est orientée exclusivement vers le *Private Banking*, ce qui a renforcé et développé les activités de la branche luxembourgeoise, justifiant le transfert du siège social au Luxembourg, transfert effectif depuis le 1^{er} avril 2013. Depuis lors, le modèle d'affaires de la banque a évolué vers la gestion patrimoniale, ajoutant aux activités traditionnelles de *Private Banking* (gestion de portefeuilles titres, comptes à vue et à terme, crédits) celles d'ingénierie patrimoniale et de *Family Office*. Entretien avec Françoise Leclercq, directrice générale, BEMO Europe.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?



01



02



03



04



05



06

Nous sommes une toute petite entité de 20 personnes. Nous n'avons donc pas le support et les moyens d'un grand groupe international, ce qui s'avère handicapant ces dernières années. Les banques ont dû faire face à un tsunami de nouvelles réglementations auxquelles elles doivent se conformer. Dans notre cas, nous avons géré ces projets avec nos effectifs et nos moyens propres sans que cela pèse trop sur les coûts. Dans cette optique, il nous a fallu être très créatifs pour rationaliser autant que possible nos processus de front et back-office dans le respect strict des budgets alloués. Nous faisons face, en outre, à un nombre croissant de demandes d'ouvertures de comptes et de conseils en gestion patrimoniale de la part de notre clientèle principalement libanaise. Compte tenu des réglementations applicables notamment en AML / KYC, c'est très lourd avec des ressources très limitées.

Votre plus grande fierté ?

Dans ce contexte, malgré le poids des réglementations, c'est une fierté de relever tous ces défis au jour le jour, avec une équipe motivée, sans les moyens d'une grande banque et en respectant le budget.

La dernière fois que vous avez douté ?

Surtout la nuit ! La journée, dans le feu de l'action, comme il faut gérer les priorités, les équipes, atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, je n'ai plus le temps de douter ! Même si je suis confrontée à des exigences ou à des attentes parfois contradictoires émanant des clients, des régulateurs, des actionnaires ou de nos collaborateurs. C'est parfois la quadrature du cercle ! Plutôt que de douter, je préfère faire preuve de pédagogie et de créativité !

Avoir un esprit d'entrepreneur, c'est quoi pour vous ?

C'est avancer malgré tout pour réaliser les projets et objectifs que l'on s'est fixés, dépasser les limites et ne pas penser que c'est impossible. C'est donner le meilleur de soi-même tous les jours. —

01. (De g. à dr.) Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce ; Amine Bechara, directeur, Bemo Europe ; Edith Stein, Affaires internationales de la Chambre de Commerce ; Giovanni Spasiano, directeur Wealth Engineering & Solutions, Bemo Europe et Françoise Leclercq, directrice générale, Bemo Europe.

02. 03. 04. La Banque Européenne pour le Moyen Orient – BEMO Europe – Banque Privée, ensuite dénommée Banque de l'Europe Méridionale, voit le jour à Bruxelles en 1973. En 2013, la banque recentre et réorganise ses entités. Ses activités sont alors toutes regroupées au Grand-Duché : BEMO Europe à Luxembourg devient la maison-mère.

05. 06. Aujourd'hui, le modèle d'affaires de la banque a évolué vers la gestion patrimoniale, ajoutant aux activités traditionnelles de Private Banking celles d'ingénierie patrimoniale et de Family Office.

Meet our People



« Je suis très positive par rapport au change management. »

Sabrina Sagramola

Arrivée il y a 32 ans à la Chambre de Commerce, Sabrina occupe actuellement le poste de Manager International Affairs, EU-Services & Cooperations et est en charge de la coordination nationale du réseau EEN.

Un mot pour vous définir ?

Bienveillante.

D'où venez-vous ?

Je suis née au Luxembourg, d'une famille italienne. Ma mère m'a transmis la culture napolitaine.

Ce qui vous a le plus marqué durant l'année écoulée ?

Les incendies en Australie et le nombre effrayant d'animaux morts ou blessés. Cela m'a fortement touché et j'y pense encore souvent.

Votre meilleur souvenir professionnel ?

L'organisation de notre événement b2fair à la World Expo de Shanghai il y a 10 ans, pour son intensité.

Un mot pour vous définir ?

Anticonformiste mesuré.

D'où venez-vous ?

Je suis né et j'ai grandi dans le Grand Est, non loin de la frontière luxembourgeoise.

Ce qui vous a le plus marqué durant l'année écoulée ?

Mon premier achat immobilier, qui marque une nouvelle étape dans ma vie.

Votre meilleur souvenir professionnel ?

Ma réelle fierté lorsque la Chambre de Commerce est venue me (re)chercher pour mon poste actuel, car j'avais déjà postulé après l'obtention de mon Master. C'est gratifiant de se dire que 2 ans plus tard, c'est moi qu'ils ont

choisi en dépit des nombreuses candidatures.

Pourquoi faites-vous ce métier ?

Je suis dans un cadre de travail très stimulant, au service des différentes équipes, et ce travail nécessite rigueur et discrétion, ce qui correspond à ma personnalité.

Le meilleur conseil que l'on vous a donné ?

De ne pas hésiter à se détourner du *statu quo* et à le contester, mais toujours avec bienveillance et positivisme.

Votre dernière recherche sur internet ?

Rockhal.lu, Den Atelier, ... réserver une place pour un concert car je suis un mordu de musique !



Clément Halter

Arrivé à la Chambre de Commerce en septembre 2018, Clément est Internal Audit & Quality Management Officer.

« Je suis un anticonformiste mesuré »



Pourquoi faites-vous ce métier ?

Cela fait plus de 30 ans et je ne vois pas le temps passer. Lorsque je suis arrivée en 1988, le marché intérieur pour les PME n'existait pas encore et représentait un idéal à construire. Je suis très positive par rapport au *change management*, le vent tourne et cela me va très bien.

Le meilleur conseil que l'on vous a donné ?

Mon premier directeur m'avait dit qu'une équipe est comme une horloge. Un souci dans un rouage, aussi petit soit-il, et l'horloge se bloque. Chaque composante a sa raison d'être.

Votre dernière recherche sur internet ?

Du shopping on-line !



« J'aime conseiller et aider les gens à trouver le parcours qui leur convient »

Florence Juillien

Arrivée à la Chambre de Commerce en avril 2018, Florence a intégré le département Formation où elle est actuellement Senior Training Strategy Advisor.

Un mot pour vous définir ?

Déterminée.

D'où venez-vous ?

De Metz, ce qui n'est pas très loin, mais mon temps de trajet s'allonge au fil des ans..

Ce qui vous a le plus marqué durant l'année écoulée ?

La rapidité avec laquelle nous avons dû mettre entre parenthèses notre vie quotidienne, d'ordinaire si mouvementée, lorsque la crise Covid-19 s'est déclenchée.

Votre meilleur souvenir professionnel ?

Lorsque je travaillais chez Rothschild, au poste de responsable formation continue, on m'a confié le processus d'évaluation pour le groupe. Un joli challenge !

Pourquoi faites-vous ce métier ?

Je suis convaincue par la formation professionnelle. J'aime aussi conseiller les gens, les aider à trouver le parcours qui leur correspond le mieux.

Le meilleur conseil que l'on vous a donné ?

De rester soi-même.

Votre dernière recherche sur internet ?

Trouver une formation de perfectionnement en sophrologie.

#CORONAVIRUS #COVID19

L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE EST IMPACTÉE PAR LE COVID-19.
LA CHAMBRE DE COMMERCE ET SA HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP
RESENT À VOS CÔTÉS.

**VOTRE ENTREPRISE PEUT BÉNÉFICIER D'AIDES
ET DE CONSEILS.**

CONTACTEZ-NOUS !



SUIVEZ-NOUS :

   @CCLUXEMBOURG

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG

HOUSE OF
ENTREPRENEURSHIP
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

In the Spotlight



01. Suite à la projection de son film *Psychomagie*, un art pour guérir, les spectateurs ont eu l'occasion de rencontrer le réalisateur franco-chilien Alejandro Jodorowsky et en apprendre plus sur l'évolution de l'œuvre créative et thérapeutique de ce grand visionnaire du cinéma.

02. Le Pavillon de réalité virtuelle a été inauguré par Sam Tanson, ministre de la Culture et de la Justice.

03. (De g. à dr.) Christophe Eyssartier, responsable national pour le groupe Kinopolis; Colette Flesch Présidente de l'ASBL Festival de Cinéma – Ville de Luxembourg et Lydie Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

04. Une partie de l'équipe organisatrice du Luxembourg City Film Festival.

05. Les membres du Jury International du festival, avec de g. à dr.: Astrid Bergès-Frisbey, Luc Schiltz, Marjane Satrapi, Famke Janssen et Mike Newell.

06. Avant-Première de *Between Heaven and Earth*, avec de g. à dr.: Amine Jaber, Christina Schaffer, Najwa Najjar et Paul Thilltges.

07. 09. Xavier Bettel, Premier ministre, ministre des Communications et des Médias a coupé le gâteau fêtant les 10 ans du festival, en présence de Guy Daleiden, directeur du Film Fund Luxembourg, Colette Flesch et Sam Tanson.



02



03



04



05



01

— FILM FESTIVAL 2020 —

Clap de fin prématuré

PHOTOS Sophie Margue (2); CNA, Romain Girtgen (1, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 11); Massimo Cataldo (6 et 10)

Soutenu conjointement par le ministère de la Culture et la Ville de Luxembourg, le Luxembourg City Film Festival est le festival officiel du pays. Chaque année, il promet un contenu d'une qualité artistique indéniable, ainsi que de nombreuses exclusivités cinématographiques. Véritable panorama de la création contemporaine internationale via une sélection de fictions et documentaires, de séances spéciales, de productions nationales ainsi qu'un cycle jeune public, le LuxFilmFest est l'incontestable moment cinématographique de référence du pays. La 10^e édition qui devait se dérouler du 5 au 15 mars 2020 a pris fin le 12 mars, du fait de la progression du Coronavirus. Le Jury International n'a pu visionner que la moitié des œuvres en Compétition Officielle et a été contraint de révéler un palmarès réduit.



06



07



08



09



10

08. Le palmarès réduit a été révélé: Prix du Documentaire - by BGL BNP Paribas (doté de 5.000€); *Collective (Colectiv)* d'Alexander Nanau (ici à g. avec Bernard Michaux); Prix VR - Meilleure Expérience Immersive: *Battlestar* de Nico Casavecchia et Martin Allais (une production ATLAS V); Mention spéciale pour *Cosmos within us* de Tupac Martir (une co-production à BAHN); Prix du Jury Jeune - by Kinepolis (doté de 2.000€): *Babyteeth* de Shannon Murphy; Prix du Jury Scolaire: *Roads* de Sebastian Schipper; Prix du Jury Enfants: *Romys Salon (Kapsalon Romy)* de Mischa Kamp et Coup de cœur des enfants: *Romys Salon (Kapsalon Romy)* de Mischa Kamp.

10. L'équipe des gagnants lors de la soirée « Crème Fraîche » qui met en compétition des clips vidéo de 60 secondes réalisés par des jeunes, seuls ou en groupe (au sein d'une école ou d'une association). Lors de cette soirée, c'est le public qui désigne les trois clips gagnants. La version luxembourgeoise de l'icône film *Forrest Gump*, *Forrest Jemp* a remporté le premier prix.

— ASEAN DAY IN LUXEMBOURG —

‘United in Diversity’

On 3 March, the Chamber of Commerce, in close cooperation with the Ministry of Foreign and European Affairs, the Ministry of the Economy, and the Embassy of Luxembourg in Bangkok, organised the second edition of ASEAN Day. The Association of South-East Asian Nations (ASEAN) represents today a strong regional organisation and is the world’s third fastest growing economy, behind India and China.

PHOTOS Michel Zavagno/ Blitz Agency



01

01. H.E. Eduardo José A. De Vega (centre), Ambassador of the Philippines on behalf of the ASEAN Brussels Committee, to his right, Minister Marc Hansen, Minister Delegate for Digitalisation, to his left, Carlo Thelen, CEO, Luxembourg Chamber of Commerce, H.E. Sylvie Lucas, Secretary General of the Ministry of Foreign and European Affairs, H.E. Vu Anh Quang, Ambassador of Vietnam, H.E. Jean-Paul Senninger, Ambassador of Luxembourg to Thailand, and Cindy Tereba, Director of International Affairs, Chamber of Commerce.

02. During his speech, Carlo Thelen pointed out that trade missions have taken place in 9 ASEAN countries out of 10, Brunei being the only exception. ASEAN is a giant with huge opportunities for various sectors like biotechnology, renewable energies, automotive, space, and IT, where Luxembourg is successful and where synergies can be explored.

05. A panel moderated by Shada Islam, Director of Europe and Geopolitics at Friends of Europe, gave the floor to the 10 ASEAN ambassadors in order to have an overview on business opportunities and innovation in each country, while also sharing updates on ASEAN’s regional economic integration.



05



02



03



04

03. H.E. Eduardo José A. De Vega spoke about the long-standing relations between Europe and ASEAN countries, which, he stated, should be pushed to an even higher level. The latest figures show that ASEAN is the world’s sixth largest market and the EU is ASEAN’s second largest trading partner and the largest provider of foreign direct investment.

04. The 2020 edition of ASEAN Day brought together stakeholders from ASEAN embassies, governments, finance institutions, and the private sector to provide a unique platform for Luxembourg companies to explore business opportunities in the areas of innovation, digital transformation, connectivity, industry 4.0, and sustainable finance.

— CATAPULT: INCLUSION AFRICA —

Leading African financial marketplace Pezesha wins award

On 6 March, Hilda Moraa Morara, founder and CEO of Pezesha, a peer-to-peer micro lending marketplace that connects lenders with high quality, underserved, low income borrowers, won the Best Catapult Award at the end of the CATAPULT: Inclusion Africa 2020 bootcamp. This week-long event is organised and delivered by the LHoFT Foundation and supported by the Ministry of Foreign & European Affairs, Directorate for Development and Humanitarian Affairs, and the European Investment Bank (EIB), alongside many key strategic partners from the finance and microfinance industry.

PHOTOS LHoFT Foundation



01. The award was announced and presented to Hilda Moraa Morara by Franz Fayot, Minister of the Economy and Minister for Development Cooperation and Humanitarian Affairs.

02. In front of a prominent jury, Hilda Moraa Morara's final pitch focused on 'purposeful financing' helping to tackle the USD 19 billion financing gap for SMEs in Kenya.

03. For the 2020 edition, 13 fintech startups were selected out of 243 applications from 36 countries.

04. After one week of intensive workshops, mentoring, training, and networking, the fintechs participating in the programme were celebrated in front of a full house at the LHoFT's popular monthly meetup for Luxembourg's financial services and fintech ecosystem, Fintech Friday. Minister Franz Fayot announced the sponsorship of a special edition of the Catapult bootcamp to be held at the World Expo in Dubai in 2021.



05. Building on local expertise and aligned with the sustainability goals of Luxembourg's finance centre, CATAPULT: Inclusion Africa aims to help fintech companies with the goal of improving financial inclusion across the African continent. Critically, the bootcamp serves to build bridges for business between Africa and Europe.

— CORONAVIRUS —

Immersion dans le Luxembourg confiné

Signalé pour la première fois par l'OMS le 31 décembre 2019, le virus Covid-19 s'est propagé à l'ensemble du globe en quelques semaines. Le Luxembourg n'a pas échappé à la pandémie et une stratégie de lutte a été mise en place. Le 18 mars 2020, le Luxembourg a déclenché «l'état de crise», qui lui permet de prendre des décisions législatives rapides. Le pays qui a déjà fermé ses restaurants et ses écoles décide d'arrêter les chantiers et de fermer les aires de jeux et les lieux publics à l'exception des magasins de première nécessité. Le Premier ministre Xavier Bettel appelle la population à rester chez elle et à une généralisation du télétravail dans les entreprises.

PHOTOS Matthieu Freund-Priacel/ Primatt Photography



02



01

01. La Gëlle Fra se dresse en haut du Monument du Souvenir et semble dominer seule Luxembourg-Ville.

05. 06. Mesures de précaution à l'entrée et à l'intérieur des pharmacies où les masques et les gels hydroalcooliques se raréfient.



05



03



04



06



07

07. A l'entrée du site hospitalier du Kirchberg, chaque visiteur voit sa température mesurée. La direction de l'établissement a fait le choix de limiter l'accès à l'hôpital au strict minimum.



08



09

- 02.** Le Parking du Glacis, habituellement plein tous les jours de la semaine, semble avoir été déserté.
- 03.** Comme les autres, le chantier du tram a dû s'arrêter le 20 mars au soir.
- 04.** Avenue John F. Kennedy au Kirchberg, le temps semble s'être arrêté.
- 08.** Le Pont Grande-Duchesse Charlotte (*Rout Bréck*) reliant l'avenue John F. Kennedy, au boulevard Robert-Schuman et permettant de franchir la vallée de l'Alzette s'est vidé de son flot de voitures ininterrompu.
- 11.** « Non essentiels », les magasins non-alimentaires ont dû fermer leurs portes.



11



10

09. 10. Le cœur de la ville de Luxembourg, toujours très animé et fréquenté, prend des allures fantomatiques.

— PANDEMIE —

Combat contre le coronavirus

Pour mieux diagnostiquer les personnes atteintes du Covid-19, quatre sites, Luxexpo The Box (Luxembourg-ville), la Rockhal (Esch-Belval), le Däichhal (Ettelbruck) et le centre culturel de Grevenmacher, ont été choisis et réaménagés en centres de soins avancés (CSA) disposant du matériel médical nécessaire pour une première prise en charge. Ces centres de traitement ambulatoire sont conçus de façon à fonctionner en deux filières de consultations strictement séparées : la première accueille des patients présentant des symptômes du virus Covid-19 et la deuxième prend en charge les patients qui se présentent au centre sans signe d'infection du virus. Le Luxembourg est le premier pays en Europe à avoir mis en place de telles structures.

PHOTOS Freelans TV (1) ; EMA (2) ; Gouvernement luxembourgeois (4, 5) ; SIP/Julien Warnand (3, 8, 9, 10) ; Emmanuel Claude (6, 7)



01

01. Dans le cadre du combat contre l'épidémie du Covid-19, le Cargocenter, une des plateformes de fret aériennes principales en Europe, a permis, entre autres, la distribution rapide des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques.

03. Avec 798 cas confirmés et 8 décès au 22 mars, Paulette Lenert, ministre de la santé, annonce par visioconférence, le début de la deuxième phase de crise du Coronavirus dans une salle clairsemée en raison de la crise sanitaire.



03



02

02. Installation d'une structure d'accueil pour patients à côté du Centre hospitalier de Luxembourg (CHL), le 20 mars 2020.

04. Arrivée du personnel au centre de soins avancés LuxExpo The Box, le 25 mars 2020.

05. Le masque et le gel hydroalcoolique, deux nouveaux produits "de luxe". En pleine épidémie de coronavirus, ces produits sont devenus une denrée rare.

06. Mise en place du centre de soins avancés à Ettelbruck. Le CSA ne permet qu'un traitement ambulatoire : les patients envoyés par leur médecin ou se présentant spontanément sont censés retourner à leur domicile. Mais, en cas de besoin, le matériel nécessaire pour une première prise en charge avec de l'oxygène est disponible. Le patient peut ensuite être évacué en ambulance pour être transféré à l'hôpital.



04



05



06

07. Centre de soins avancés au Centre Culturel à Grevenmacher, dans l'est du Luxembourg. Un CSA permet de faire consulter jusqu'à huit médecins en parallèle et est ouvert chaque jour de 8h à 20h, week-end compris.

08. 09. 10. Centre de soins avancés à la Rockhal. La capacité de traitement d'un CSA est d'environ 1.500 patients par jour. Un médecin assure l'examen clinique des patients. Il est assisté par des infirmiers qui assurent les prises de constantes (les mesures des fonctions de base du corps) et le recueil des informations cliniques. Une équipe est également impliquée pour le recueil des informations administratives et une dernière s'occupe de la logistique.



07



08



09



10

Blast from the Past!



— COVID-19 —

What goes around, comes around

Don't forget that Letzshop.lu is still open for online sales and is a great way to support local businesses! Whether you are stuck at home and looking for that perfect birthday gift for a loved one in confinement, or are searching for an activity to do with your fellow confinees, *Games tower* in Mersch is selling a special edition of the board game *Pandemic*. First released in 2008, it was created by Matt Leacock following the 2002-2004 SARS outbreak with the intention of making a co-operative, rather than competitive, game. To win, working together is a must. Sounds like a plan!

More info:

Original text available in the Merkur online archive:
www.cc.lu/en/merkur/archive/

— The spring of 2020 will go down in history as the time the world ground to a halt when the Covid-19 virus swept the globe. As astonishing as the situation has been, history has seen other pandemics, including the Spanish flu of WWI and more recent smaller-scale outbreaks. In 2006, the Government of Luxembourg released a flu pandemic plan (Plan Gouvernemental Pandémie Grippale). The document stressed that such a situation could lead to a severe socio-economic crisis, due to illness and absenteeism, but the impact could be mitigated as *'medicine is better informed and prepared than at the beginning of the last century. Hygiene, and nutrition are far superior than they were after the Great War'*. In 2009, as the World Health Organization

(WHO) decreed a swine flu pandemic, the Ministry of the Economy looked to that plan when notifying the Chamber of Commerce that it was time for businesses to prepare. Economic continuity, then, as now, was a priority. Businesses were advised to devise a continuity plan (*plan de continuité d'activité, PCA*) to stay operative with reduced staff. For businesses that didn't yet have a PCA, the Merkur shared tips to get started. Top of the list was evaluating what was necessary to function in a downgraded mode and what human resources would be essential to do so. What else was on the list? Protecting the health of staff and ensuring that there were enough masks to go around! —

À LA RECHERCHE DE FUTURS TALENTS?!

ALORS RENDEZ-VOUS SUR WWW.HELLOFUTURE.LU



HELLOFUTURE.LU
your job in industry

Vous travaillez dans l'industrie ?

Vous êtes à la recherche
d'un stagiaire hors du commun ?

Publiez le profil de votre entreprise
sur HelloFuture.lu pour attirer les
meilleurs jeunes talents du pays !

LES PARTENAIRES DU PROJET



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**
POWERING BUSINESS

FEDIL
The Voice of Luxembourg's Industry

Coming up soon

Calendrier des manifestations

18

MAI 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – Comment mettre en place une stratégie inbound marketing pour générer des leads - FR



Découvrez les phases essentielles de la méthodologie *inbound* pour booster vos conversions pour transformer chaque visiteur en prospect, puis ensuite en client et ambassadeur de votre marque.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

20

MAY 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – Facebook & instagram advertising in 2020 - ENG



You will learn how to run high performance ads on Facebook and Instagram: all the basics of the Facebook Business Manager which is essential to running ads on Facebook and Instagram, how to set up ads that perform well and introduction in the definition of a strategy with real life examples.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

25

MAI 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – google analytics : Comment analyser la performance de mon site web - FR



Google Analytics est un outil extrêmement puissant qui permet d'analyser un grand nombre d'informations relatives à l'activité sur votre site internet. Cette solution est proposée par Google gratuitement et vous apporte des réponses à bien des questions.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

26

MAI 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – Initiation à la sécurité de l'information - FR



Les informations sont aujourd'hui ce qui fait notre société dans sa profondeur. Divulguées quand elles sont confidentielles, indisponibles quand elles sont nécessaires, ces cas effrayants sont pourtant la réalité pour de nombreuses entreprises non préparées. Protéger ces informations doit être une forte priorité et cet atelier a pour but de vous y aider.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

27

MAI 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop: Les outils Google pour votre marketing digital: search console, analytics et tag manager - FR



L'atelier fera un rapide historique de Google, de ses différents outils et services. L'intervenant présentera ensuite ceux qui sont adaptés lors d'une stratégie de marketing digital et expliquera comment ces outils peuvent aider quotidiennement dans une stratégie.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

08

JUIN 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – Un robot pourrait-il faire mon travail? - FR



Intelligence artificielle, machine learning, deep learning, data mining, robotisation... Tous ces termes semblent aujourd'hui réservés à des spécialistes. Pourtant, nous avons tous intérêt à porter attention à ces sujets afin d'anticiper les changements de demain dans nos métiers.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

11

JUIN 2020
Luxembourg (LU)

Go Digital online workshop – Diagnostic seo de son site: apprenez les bases - FR



Lors de cet atelier, apprenez à diagnostiquer les premiers problèmes de référencement de votre site. L'intervenant expliquera, étape par étape, comment vérifier le référencement de votre site internet et quels sont les pièges les plus fréquents à éviter.

■ Infos: www.cc.lu Agenda – (+352) 42 39 39 840 - Marion Pailler - marion.pailler@houseofentrepreneurship.lu

18

JUIN 2020
Luxembourg (LU)

Online workshop – Meet a mentor: comment j'ai traversé la crise et les enseignements que j'en tire



Face à la crise, les dirigeants doivent faire preuve de beaucoup de résilience, de capacités à anticiper, d'intuition, de discernement et d'empathie afin de traverser la tempête et d'en ressortir plus forts. Quels outils mettre en place et comment reprendre une activité après la crise?

■ Infos: www.cc.lu Agenda

01

JUILLET 2020
Luxembourg (LU)

Save the date – Conférence lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



La Chambre de Commerce organisera une conférence en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, afin de rappeler à ses ressortissants leurs obligations professionnelles en la matière et de les informer sur les dernières évolutions en relation avec la 5^e directive.

■ Infos: www.cc.lu Agenda

Upcoming Training Sessions

Upcoming Training Sessions
MAI • JUIN 2020 — Merkur

125



HOUSE OF
TRAINING

ENTREPRENEURIAT & GESTION D'ENTREPRISE

	Design Thinking - Fondamentaux (classe virtuelle)	18.05.2020	 	FR	12h
Créativité et innovation	The Art of Opportunity - Stimuler la croissance et accélérer la transformation par l'innovation stratégique (classe virtuelle)	18.06.2020	 	FR	6h

ORGANISATION INTERNE DE L'ENTREPRISE

Gestion de projet	Project Management - Fundamentals (virtual classroom)	10.06.2020	 	FR	18h
-------------------	--	-------------------	---	-----------	-----

INFORMATIQUE

	Excel 2013/2016 - Approfondissement (classe virtuelle)	08.06.2020	 	FR	12h
Logiciels bureautique et outils numériques	MS OFFICE - Word, Excel, PowerPoint, Outlook et Access - Fondamentaux (classe virtuelle)	15.06.2019	 	FR	12h
Développement web	Construire un site internet performant pour son entreprise avec WordPress (classe virtuelle)	28.05.2019	 	FR	12h

MARKETING & COMMUNICATION

	Growth Marketing - Expérimenter pour croître (classe virtuelle)	09.06.2020	 	FR	3h
	Growth Hacking - Les outils pour prospecter en B2B (classe virtuelle)	10.06.2020	 	FR	3h
Marketing digital	Email marketing - Créer des campagnes emails performantes et rentables (classe virtuelle)	11.06.2020	 	FR	3h
Stratégies de marketing et communication	Value Proposition - Construire sa proposition de valeur, penser bénéfices client (classe virtuelle)	25.06.2020	 	FR	6h

BANQUES

	Place financière - Acteurs, activités et atouts (classe virtuelle)	08.06.2020	 	FR	8h
	Analyse de l'actualité financière internationale (classe virtuelle)	10.06.2020	 	FR	8h
	Analyse des marchés financiers (classe virtuelle)	11.06.2020	 	FR	8h
Fondamentaux du secteur bancaire	Marchés des capitaux (classe virtuelle)	18.06.2020	 	FR	8h
	MiFID II - Risk, Compliance, Regulations (FR) (classe virtuelle)	19.05.2020	 	FR	8h
	Anti Money Laundering (AML) and KYC in Banking - Fundamentals (virtual classroom)	24.06.2020	 	EN	4h
Réglementations bancaires	Lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et KYC pour banques - Fondamentaux (classe virtuelle)	25.06.2020	 	FR	4h
	Obligations - Approfondissement (classe virtuelle)	26.05.2020	 	FR	12h
	Shares (virtual classroom)	29.06.2020	 	EN	8h
Produits bancaires	Bonds (virtual classroom)	01.07.2020	 	EN	8h
Retail Banking, Corporate Banking & Wealth Management	Wealth Management au Luxembourg (virtual classroom)	01.07.2020	 	EN	4h
Comptabilité bancaire et contrôle de gestion	Comptabilité des opérations bancaires (classe virtuelle)	28.05.2020	 	FR	12h
Risk Management	Risk Management - Fondamentaux (classe virtuelle)	17.06.2020	 	FR	8h
Digital Finance	Introduction to Digital Finance (virtual classroom)	19.05.2020	 	EN	4h

VÉHICULES & GESTIONNAIRES D'INVESTISSEMENT

Introduction au secteur des fonds d'investissement	UCIs - Fundamentals of Operational Flows (virtual classroom)	09.06.2020	 	EN	8h
Real Estate Funds	REIF Intermediate - Governance and Control of Real Estate Investment Products (virtual classroom)	18.06.2020	 	EN	8h

Index

zbe.lu _20

1,2,3

A,B,C

AB InBev _82
 ABBL _32, 36
 ACA _36
 Action _10
 Adada _12
 ADEM _33, 41, 102
 Adlani Anouar _25
 Adobe _26
 Aerovision BV _83
 Airbus _83
 Alain Affielou _10
 Aloha Kids _14
 Animal Care College _102
 Anna et Paul Glacier et Chocolaterie _24
 ANote Music _90
 Antony Julien _88
 Apple Music _90
 April Software _25
 Bank of China Limited _10
 Banque centrale européenne _68
 Banque de l'Europe Méridionale _110
 Battin _08
 Baumert Tom _38
 Bechara Amine _110
 Beck Pierre _10
 Belval Plaza _10
 Bemo Europe _110
 Berend Stefan _25
 Best Larissa _38
 Beyoncé _90
 Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) _29
 BIL Luxembourg _12, 10, 14
 Bloomberg _25, 77
 Boeing _26
 Boever Claude _32
 Bofferding _08
 Brasserie Schuman _45
 Brasserie Nationale _08
 Broderick Kate _79
 Buck Xavier _25
 Bush George W. _68
 Cabadi Damien _38
 CaCharge _20
 Cahen Corinne _30
 Camaieu _10
 Cargolux _26
 CarPay-Diem _14
 Catchpole Andrew _79
 Ceasy _88
 Centre Commun de Sécurité Sociale (CCSS) _41
 Centre spatial Liège _83
 Capi _79
 Cernuschi Matteo _90
 CFL cargo Deutschland _22
 CFL cargo Group _22
 Chambre de Commerce _25, 33, 34, 36, 41, 68, 70, 76, 108, 110, 122

Chambre des députés _84
 Chambre des Métiers _33, 34, 36
 Chambre des salariés (CSL) _29, 33
 Chambre immobilière _18
 Chaussea _10
 Chbeir Elias _38
 China Construction Bank Europe _10
 Civil Aviation Authority (CAA) _22
 clc _34, 36
 CleverYak _88
 CNS _14, 41, 96
 Comité de conjoncture _41
 Commission européenne _41, 60, 64, 70
 Concept+Partners _48
 Cora _25
 corona.letzshop.lu _96
 Coronado Sergio, Dr _25
 Corps Grand-Ducal d'incendie et de secours (CGDIS) _96
 CRM _83
 CSSF _76

D,E
F,G

de Dood Kim Kevin _30
 Déierepensioun Lassie _102
 Delhaize _10, 55
 Dentons _26
 Diederich Christophe _48
 Docler Holding _25
 Doctena _22
 Drinks _08
 DSM _82
 École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg _30
 Editpress _10
 Elsen Yves _38
 EMIC S.A. Holding _110
 Encelle Fabrice _88
 Esprit _10
 Esso _14
 Etam _10
 Euregio Meuse-Rhin _83
 EuroDNS _10
 Eurocontrol _22
 European Business Aviation Association (EBAA) _22
 European Fund Administration(EFA) _20
 EY _25
 Fargo _33
 Farvest _25
 Fayot Franz _84
 FEBELAUTO _29
 FEBIAC Luxembourg _29
 FEDAMO _29
 Fédérations des Artisans _33, 34
 Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) _90
 Fedil _30, 32, 34, 36
 Femmes en Détresse _25
 Firce Capital _10
 FN Herstal _82
 Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse _25
 Fondatioun Kriibskrank Kanner _26

Fonds pour l'emploi _33
 Fonds Social Européen _33
 Ford _82
 Forson Richard _26
 Fourmage Christophe _10
 Foyer _25
 Frank Laurence _45
 Fox Drinks Luxembourg _51
 Fraunhofer _82
 Funck-Bricher _08
 Gamestower _122
 Ganshof van der Meersch André _22
 Gates Bill _79
 GCL International _25
 Gerber-Lemaire Martine _26
 GIE Luxembourg @ Expo 2020 Dubai _30
 Gilead _79
 Giovannini Marco _25
 Glanville Jacob _79
 Golden Bees _88
 Gonser Carlos _25
 Grand Frais _07
 Grand Optical _10
 Grant Thornton _20
 Groupe Hein _108
 Groupe Saint-Paul _10
 Guala Closures _25
 Guardian Glass _16
 Gulf _14
 Guichet.lu _41
 Gillard Luc _83

H,I,J

h2a _34
 Hansen Patrick _22
 HealthNet Luxembourg _22
 H&M _10
 Hein Déchets _108
 Hein Jean-Pierre _108
 Hein Willy _108
 Helmholtz _82
 Henzig Luc _36
 Hoffmann Romain _38
 Högnelid Kurt _20
 Holm Petrus _25
 Hoorelbeke Niels _90
 Horesca _30, 36
 House of Automobile _29
 House of Entrepreneurship _28, 33, 34, 41, 60, 68
 House of Startups (HoST) _25, 33
 House of Training _33, 36, 60
 Huglo Christian _77
 Hvido _79
 ILNAS _29
 Immotop.lu _18
 Imperial College London _79
 IMS _30, 37
 Inspection du Travail et des Mines _41
 Institut viti-vinicole _30
 Janović Jakub _88
 Jetfly _18
 Jones Lang LaSalle _12

Jones Sarah _20
Junction Propoco _25
Juncker Jean-Claude _60

K,L M,N

Kaszaly Kolos _25
Kerckhof Alexandra _14
Kersch Dan _84
Knowles Mathew _90
Konsbruck Cliff _10, 22
Labgroup _16
Laboratoire national de santé (LNS) _26, 30
Larcier _18, 77
LBAN _25, 38
Leacock Matt _122
Leclercq Françoise _110
Legitech _77
Leibniz _82
Lenert Paulette _84
Lentz Georges _08
Leonidas _10
Letzshop.lu _122
Ligue Médico-Sociale _14
LINC _16
Linckels Serge _25
Linster Philippe _25, 38
List _08, 83
Loftleïör _26
LSAP _84
Luxair _26, 102
Luxaviation Group _22
Luxembourg City Incubator (LCI) _38, 88, 90
Luxembourg for tourism (LFT) _37
Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) _37
Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC) _29
Luxembourg Space cluster _83
Luxembourg Tech School _25
Luxinnovation _25, 34, 38, 41, 60, 90
LuxSE _25
LuxTrust _26, 34, 41
Maison Moderne _10
Majerus Philippe _25
Maquet Chantal _102
Mathonet Grégoire _90
Matracaru Andrei _88
Menweg Thomas _24
Michel Greco _96
Microsoft _10
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région _41
Ministère de la Santé _41, 96
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse _25
Ministère de l'Économie _41, 60, 84, 122
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire _32
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire _41, 84
MLQE _30
mobiz _29
Morin Cédric _88

Mouravieva Marina _20
Mühlschlegel Friedrich _30
Music World Entertainment _90
Mutualité de Cautionnement _68
Mutualité des employeurs _41
Mutualité des P.M.E _41
MVG Luxembourg _12
NALA.lu _18
NameSpace Group _25
NEF _77
Netflix _79
New Yorker _10
Nickels Patrick _38
Nolen Eric _38
Nucleus Holdings _20

O,P Q,R

OAI _33
Obama Barack _68
OCSIAI _16
ODL _41
Odyssey Impact Investments _20
Open Orphan _79
Organisation Mondiale de la Santé (OMS) / World Health Organization (WHO) _79, 122
OUNI _07
Outrospection _12
Oxford University _79
Pallage Stéphane _38
Papp Karoly _25
Parking Energy Services _20
Pellini _24
Peters Stephen _38
Photonike Capital _20
Pichonnier Sylvain _88
Pirlot Emilie _28
Plastipak _06
POST Luxembourg _10, 22, 96
POST Telecom _22
Sidhu Sachdev, Pr _79
Property First _12
Rebus _10
Regie.lu _10
REINO Capital _20
Remacle Thierry _20
RF CorVal _20
Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule _82
Rifkin Jeremy _84
Rogiest Pascal _26
Rotty Yannick _55
Ryan Michael, Dr _79

S,T,U

Sablrière Hein _108
Salén _26
Sas Walter _12
Saturn _10
Savile Capital _10
Scharfe Robert _25

Schena Marzio Flavio _90
Securitymadein.lu _25
SCOR Investment Partners SE _10
Shattock Robin, Pr _79
Short Theo _88
Silenchuk Paul _24
Skype _88
Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) _38, 41
Sony _90
Sources Rosport _06
Space&Time _12
Spasiano Giovanni _110
Spotify _90
Sprii.com _20
Spring Professional _33
Spruit Arnold _38
Stadtwerke Tübingen _22
Steichen Pascal _25
Stein Edith _108, 110
Strasser Claude _96
Streitz Joshua _07
SuperDrecksKëscht _60
Tally Weijl _10
Tamaris _10
Tea Diane _25, 38
Technoport _38, 90
Télécran _102
Testa Fabrice _38
Texaco _14
Thales _83
Thauk Stéphane _12
The Adecco Group _16
Thelen Carlo _108, 110
Thinnes Ben _88
Thommes Marcel _32
Thurmes Claude _32
Tkachenko Alexander _20
Totem _88
Trafic _10
Transition Diddeleng _07
Transports Hein _108
TriCap Assurance _20
Umicore _82
Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) _36
Universal _90
Université de Liège _83
Université du Luxembourg _16, 29, 38
University of Toronto _79

V,W,X Y,Z

Wachenheim Isabelle _12
Warner Music _90
Wilhelm Tobias _108
Wolter Gilbert _25
Wurth Michel _68
Valorlux _06, 33, 108
VDL-Nedcar _82
Ville de Dudelange _07
Vivi.lu _18
VNX Exchange _20
Youth@Work _33

Impressum

Éditeur

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: chamcom@cc.lu
Internet: www.merkur.lu
ISSN: 2418-4136

Rédaction

Tél: (+352) 42 39 39 380
Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: chamcom@cc.lu
Internet: www.merkur.lu

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg

Abonnements

Pour tout abonnement, merci
de vous rendre sur le site:

www.cc.lu/merkur/abonnement

Formule standard

6 numéros / an

Membres de la Chambre

de Commerce: gratuit

Non-membres: 15 euros / an

Directeur Communication & Marketing

Patrick Ernzer — patrick.ernzer@cc.lu

Rédactrice en Chef

Corinne Briault — corinne.briault@cc.lu

Rédaction

Lucie Barberini — lucie.barberini@cc.lu

Hannah Ekberg — hannah.ekberg@cc.lu

Sonia Jourdan — sonia.jourdan@cc.lu

Catherine Moisy — catherine.moisy@cc.lu

Marie-Hélène Trouilleux —
marie-helene.trouilleux@cc.lu

Illustration de la couverture

Janis Andzans

Collaborations

Fondation IDEA
Affaires économiques,
Chambre de Commerce
Affaires internationales,
Chambre de Commerce
House of Entrepreneurship

Photographes

Laurent Antonelli
Emmanuel Claude
Pierre Guersing
Matthieu Freund-Priacel
Sophie Margue
Freelens TV
LHoFT
CNA
Romain Girtgen
Massimo Cataldo
SIP
Julien Warnand
Michel Zavagno

Conception graphique du poster

Fargo / Chambre de Commerce

Régie

2 rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
Tél: (+352) 4993 9000
E-mail: info@regie.lu
Internet: www.regie.lu

Régie publicitaire

Regie.lu S.A.

Direction Artistique et mise en page

Iola strategy&design

Tirage

37.000 exemplaires

Communiqués de presse

merkur@cc.lu

Prochaine édition

16 juillet 2020



regie.lu



Please Recycle

Finished reading this publication?
Archive it, pass it on or recycle it.



Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.

© Copyright 2020 - Chambre de Commerce, tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est interdite et la propriété exclusive de la Chambre de Commerce. Si vous souhaitez obtenir des droits d'utilisation du contenu/de reproduction, contactez Luxembourg Organisation For Reproduction Rights, Luxorr: www.lord.lu





TALENT CHECK ✓

DÉTECTEUR DE TALENTS

Un apprenti(ssage) peut être la
clé de votre prochain succès...

CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

by
**WIN
WIN**

winwin.lu

The Making of...

Fargo

Studio graphique

Basé à Belval et créé il y a 15 ans autour d'un maître mot : passion!

Notre approche est globale et identique pour chaque projet. Elle se résume en deux mots : réflexion & créativité.

Nous souhaitons créer des concepts, des images uniques à forte personnalité afin d'atteindre les objectifs visés.

Lors de ce processus de création, une attention toute particulière est apportée aux rapports humains.

www.fargo.lu

« Créer une campagne image qui soit en total adéquation avec la nouvelle Corporate Identity. »

Jean-Philippe Janus,
Art Director



1

Inspiration

L'idée était de créer une campagne image illustrant les différents services de la Chambre de Commerce tout en mettant en avant la nouvelle Corporate Identity.

Le résultat de cette approche fut la création de visuels 100% Chambre de Commerce.

2



Processus créatif

Nous avons créé des illustrations conceptuelles épurées composées des éléments graphiques du nouveau logo (accolades oranges).

Simple, efficace!

3

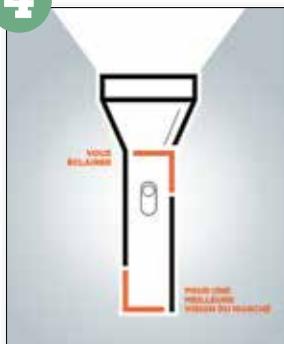
 PMS 021 U
C0 M69 Y80 K0
R255 G109 B46

 PMS Reflex Black
C0 M0 Y0 K100
R0 G0 B0

 PMS 7542 U
C14 M0 Y0 K29
R178 G191 B199

Un dégradé radial de bleu/gris vers le blanc est utilisé en arrière-plan afin de mettre en avant le visuel composé des deux couleurs Corporate.

4



Un trait simple et épuré, l'usage du noir et blanc avec une touche de couleur orange (couleur dominante de la charte de la Chambre de Commerce), donne toute sa personnalité à cette campagne.





Launch your productivity-rocket. NOW!



www.cmd.solutions/rocket

YOU NEED SOLUTIONS THAT WORK!

Nowadays, barely no company can work efficiently and be productive without an optimal IT-setup. Your clients expect as well digital processes, exchanges of data, high reactivity and reachability almost round the clock. To assure your competitiveness, investments in IT and Telecommunication-system are constantly under cost pressure.

Thus we have developed a concept which empowers you as of now - The PRODUCTIVITY ROCKET. Without upfront investments and in an unbureaucratic manner - to make you either capable of acting again or to prepare you for all future challenges in regards to security, business continuity, flexibility, productivity or cost-efficiency.

We as a Service-provider accompany you in the whole process - even if you don't have your own IT-department or as a very small company with very basic needs.

We take care of your ICT, so that you can focus on your core business.





MERCI

Enovos est à vos côtés pour vous aider à réduire les coûts de vos investissements énergétiques

enoprimes pro

enoprimes, un programme qui soutient financièrement les entreprises dans leurs projets visant à réduire la consommation et les coûts énergétiques. Vous souhaitez réduire le coût de votre investissement ? Contactez-nous et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour vos projets.

Travaux éligibles, conditions et montants sur pro.enoprimes.lu

Energy for today. Caring for tomorrow.

